This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

U.45.

B. Coll. Bal. Coon

V7.E.1754(2)

TAYLOR INSTITUTION

BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
UNIVERSELLE,
DEPUIS
CHARLEMAGNE,
JUSQUES À
CHARLEQUINT.

PAR

Mr DE VOLTAIRE.

Edition Corrigée & Augmentée.

TOME SECOND.

A LA HAYE & A BERLIN.
Chez JEAN NEAULME, Libraire.
M. DCC. LIV.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
UNIVERSELLE.

DE L'EMPIRE,
DE
L'ITALIE,

De Rome & des Papes depuis Henri III. jusqu'à Frédéric II.

IL est tems de revenir aux ruines de Rome & à cette ombre du trône des Césars, qui reparoissoit en Allemagne. Le droit des Empereurs de nommer les Papes commençoit à s'affermir ; mais on sent bien que, tout devoit changer à la premiére circonstance favorable. Elle arriva bientôt à la minorité de l'Empereur Henri IV. reconnu du vivant,

1056. de Henri III. ſon pére pour ſon ſucceſſeur.

Dès le tems même de Henri III. la puiſſance Impériale diminuoit en Italie. Sa ſœur Comteſſe ou Ducheſſe de Toſcane, mére de cette véritable bienfaitrice des Papes, la Comteſſe Matilde, contribua plus que perſonne à ſoulever l'Italie contre ſon frére. Elle poſſédoit avec le Duché de Mantoue une grande partie de la Toſcane & de la Lombardie. Ayant eu l'imprudence de venir à la Cour d'Allemagne, on l'arrêta longtems priſonniére. Sa fille la Comteſſe Matilde hérita de ſon ambition & de ſa haine pour la Maiſon Impériale.

Pendant la minorité de Henri IV. les brigues, l'argent & les guerres civiles firent pluſieurs Papes. Enfin on élut en 1054 Alexandre II. ſans conſulter la Cour Impériale. Envain cette Cour nomma un autre Pape, ſon parti n'étoit pas le plus fort en Italie. Alexandre II. l'em-

l'emporta, & chaſſa de Rome ſon compétiteur.

Henri IV. devenu majeur, ſe vit Empereur d'Italie & d'Allemagne preſque ſans pouvoir. Une partie des Princes Séculiers & Eccléſiaſtiques de ſa patrie ſe liguérent contre lui, & l'on ſait qu'il ne pouvoit être maître de l'Italie qu'à la tête d'une armée qui lui manquoit. Son pouvoir étoit peu de choſe, ſon courage étoit au-deſſus de ſa fortune. Accuſé dans 1073.
la Diéte de Wirtsbourg d'avoir voulu faire aſſaſſiner les Ducs de Souabe & de Carintie, il offrit de ſe battre en duël contre l'accuſateur, qui étoit un ſimple Gentilhomme. Le jour fut déterminé pour le combat, & l'accuſateur en ne paroiſſant pas, juſtifia l'Empereur.

Dès que l'autorité d'un Prince eſt conteſtée, ſes mœurs ſont toujours attaquées. On lui reprochoit publiquement d'avoir des maîtreſ-

ſes, tandis que les moindres Clercs en avoient impunément. Il vouloit ſe ſéparer de ſa femme, fille d'un Marquis de Ferrare, avec laquelle il diſoit n'avoir jamais pu conſommer ſon mariage. Quelques emportemens de ſa jeuneſſe aigriſſoient encore les eſprits, & ſa conduite affoibliſſoit ſon pouvoir.

Il y avoit alors à Rome un Moine de Cluny, devenu Cardinal; homme inquiet, ardent, entreprenant, qui ſavoit mêler quelquefois l'artifice aux fureurs de ſon zéle pour les prétentions de l'Egliſe. Hildebrand étoit le nom de cet homme audacieux, qui fut depuis ce célébre Gregoire VII. né à Soane en Toſcane, de parens inconnus, élevé à Rome, reçu Moine de Cluny ſous l'Abbé Odilon, député depuis à Rome pour les intérêts de ſon Ordre, employé après par les Papes dans toutes ces affaires qui demandent de la ſoupleſſe & de la fermeté. Il gouverna le Pon-

Pontificat ſous Alexandre II. Il vit alors dans les troubles d'Allemagne le tems favorable pour un coup d'éclat. Il engagea Alexandre II. à excommunier ſon Souverain Henri IV. La raiſon de l'excommunication étoit le bruit qui couroit que Henri vendoit ſecrétement les Bénéfices, & aimoit publiquement les femmes. Cette audace n'eut alors d'autres ſuites que d'aprendre aux Romains à mépriſer l'Empereur, & c'étoit beaucoup.

Alexandre II. étant mort, Hildebrand eut le crédit de ſe faire élire & introniſer par le Peuple Romain ſans attendre la permiſſion de l'Empereur. Bientôt il obtint cette permiſſion, en promettant d'être fidéle. Henri IV. reçut ſes excuſes Son Chancelier d'Italie alla confirmer à Rome l'élection du Pape; & Henri, que tous ſes Courtiſans avertiſſoient de craindre Gregoire VII. dit hautement, que ce

Pape ne pouvoit être ingrat à ſon bienfaiteur; mais à peine Gregoire eſt-il aſſuré de ce Pontificat, qu'il déclare excommuniés tous ceux qui recevront des Bénéfices des mains de Laïques, & tout Laïque qui les conférera. Il avoit connu le deſſein d'ôter à tous les Collateurs Séculiers le droit d'inveſtir les Eccléſiaſtiques. C'étoit mettre l'Egliſe aux priſes avec tous les Rois. Son humeur violente éclate en même tems contre Philippe I. Roi de France. Il s'agiſſoit de quelques Marchands Italiens, que les François avoient rançonnés. Le Pape écrit une Lettre circulaire aux Evêques de France: „ votre Roi, leur dit-il, eſt moins „ Roi que Tyran; il paſſe ſa vie „ dans l'infamie & dans le crime "; & après ces paroles indiſcrétes, ſuit la menace ordinaire de l'excommunication.

1075. Bientôt après, tandis que l'Empereur Henri eſt occupé dans une guer-

guerre civile contre les Saxons, Le Pape lui envoye deux Légats pour lui ordonner de venir répondre aux accusations intentées contre lui d'avoir donné l'investiture des Bénéfices, & pour l'excommunier en cas de refus. Les deux porteurs d'un ordre si étrange trouvent l'Empereur vainqueur des Saxons, comblé de gloire & plus puissant qu'on ne l'espéroit. On peut se figurer avec quelle hauteur un Empereur de vingt-cinq ans, victorieux & jaloux de son rang, reçut une telle ambassade. Il n'en fit pas le châtiment exemplaire, que l'opinion de ces tems-là ne permettoit pas, & n'opposa en apparence que du mépris à l'audace, & abandonna ces Légats indiscrets aux insultes des valets de sa Cour.

Presque au même tems le Pape excommunia encore ces Normands Princes de la Pouille & de la Calabre qui avoient pris quelques Terres revendiquées par l'Eglise. Tant

d'excommunications à la fois paroîtroient aujourd'hui l'effet d'un accès de folie : mais qu'on faſſe réflexion que Gregoire VII. en menaçant le Roi de France, adreſſoit ſa Bulle au Duc d'Aquitaine Vaſſal du Roi, auſſi puiſſant que le Roi même ; que, quand il éclatoit contre l'Empereur, il avoit pour lui une partie de l'Italie, la Comteſſe Matilde, Rome, & la moitié de l'Allemagne ; qu'à l'égard des Normands, ils étoient ſes ennemis déclarés ; alors Gregoire VII. paroîtra plus violent & plus audacieux qu'inſenſé. Il ſentoit qu'en élevant ſa dignité au-deſſus de l'Empereur & de tous les Rois, il ſeroit ſecondé des autres Egliſes, flattées d'être les membres d'un Chef qui écraſoit la Puiſſance Séculiére. Son deſſein étoit formé non ſeulement de ſecouer le joug des Empereurs, mais de mettre Rome, Empereurs & Rois ſous le joug de la Papauté. Il pouvoit lui en couter la vie,

il

il devoit même s'y attendre, & le péril donne au moins de la gloire.

Henri IV. trop occupé en Allemagne ne pouvoit paſſer en Italie. Il parut ſe venger d'abord moins comme un Empereur Allemand que comme un Citoyen Italien. Au lieu d'employer un Général & une armée, il ſe ſervit, dit-on, d'un Bandi nommé Senecius, très-conſidéré par ſes brigandages, qui ſaiſit le Pape dans Sainte Marie Majeure dans le tems qu'il officioit; des ſatellites déterminés frappérent le Pontife & l'enſanglantérent. On le mena priſonnier dans une tour dont Senecius s'étoit rendu maître.

Henri IV. agit un peu plus en Prince, en convoquant à Worms un Concile d'Evêques, d'Abbés & de Docteurs, dans lequel il fit dépoſer le Pape. Toutes les voix à deux près concoururent à la dépoſition. Mais il manquoit à ce Concile des troupes pour l'aller faire

respecter à Rome. Henri ne fit que commettre son autorité en écrivant au Pape qu'il le déposoit, & au Peuple Romain qu'il lui défendoit de reconnoître Grégoire.

Dès que le Pape eut reçu ces Lettres inutiles, il parla ainsi dans un Concile à Rome: „ de la part „ de Dieu tout-puissant & par *vo-* „ *tre* autorité je défends à Henri „ fils de notre Empereur Henri „ de gouverner le Royaume Teu- „ tonique & l'Italie: j'absous tous „ les Chrétiens du ferment qu'ils „ lui ont fait ou feront, & je dé- „ fends que qui que ce soit le ser- „ ve jamais comme Roi". On sait que c'est-là le premier exemple d'un Pape qui prétend ôter la couronne à un Souverain. Nous avons vu auparavant des Evêques déposer Louis le Débonnaire, mais il y avoit au moins un voile à cet attentat. Ils condamnoient Louis en apparence seulement à la pénitence publique, & personne n'avoit ja-

jamais osé parler depuis la fondation de l'Eglise comme Gregoire VII. Les Lettres circulaires du Pape respirérent le même esprit que sa sentence. Il y redit plusieurs fois que les Evêques sont au-dessus des Rois & faits pour les juger, expressions non moins adroites qu'audacieuses.

Il y a grande apparence que quand Gregoire VII. déposa ainsi son Souverain par de simples paroles, il savoit bien qu'il seroit secondé par les guerres civiles d'Allemagne, qui recommencérent avec plus de fureur. La mort d'un Evêque d'Utrecht qui avoit le plus servi à faire condamner le Pape, servit encore à ramener beaucoup d'Allemands à Gregoire. On prétendit que cet Evêque mourant d'une mort soudaine & douloureuse, s'étoit repenti de la déposition du Pape comme d'un sacrilége. Les remords vrais ou faux de l'Evêque en donnérent au peuple. Ce n'é-

toit plus le tems où l'Allemagne étoit unie sous les Ottons. Henri IV. se vit entouré près de Spire par l'armée des Confédérés, qui se prévaloient de la Bulle du Pape.

Les Princes confédérés ne donnérent la liberté à Henri IV. qu'à condition qu'il vivroit en particulier & en excommunié dans Spire, sans faire aucune fonction ni de Chrétien ni de Roi, en attendant que le Pape vînt présider dans Ausbourg à une Assemblée de Princes & d'Evêques, qui devoit le juger.

Il est certain que des Princes qui avoient le droit d'élire l'Empereur, avoient aussi celui de le déposer; mais vouloir faire présider le Pape à ce jugement, c'étoit le reconnoître pour juge naturel de l'Empereur & de l'Empire. Ce fut le triomphe de Gregoire VII. & de la Papauté. Henri IV. réduit à ces extrémités, augmenta encore beaucoup le triomphe.

Il voulut prévenir ce jugement fatal d'Ausbourg, & par une réſolution inouïe, paſſant les Alpes du Tyrol avec peu de domeſtiques, il alla demander au Pape ſon abſolution. Gregoire VII. étoit alors avec la Comteſſe Matilde dans la Ville de Canoſſe, l'ancien Canuſium ſur l'Apennin près de Régio, Forteresſe qui paroiſſoit pour lors imprenable. Cet Empereur déjà célébre par des batailles gagnées, ſe préſente à la porte de la Fortereſſe ſans gardes, ſans ſuite. On l'arrête dans la ſeconde enceinte. On le dépouille de ſes habits. On le revêt d'un Cilice. Il reſte pieds nuds dans la cour, c'étoit au mois de Janvier 1077. On le fit jeûner trois jours, ſans l'admettre à baiſer les pieds du Pape, qui pendant ce tems étoit enfermé avec la Comteſſe Matilde, dont il étoit depuis longtems le Directeur. Il n'eſt pas ſurprenant que les ennemis de ce Pape lui ayent reproché ſa conduite

avec Matilde. Il eſt vrai qu'il avoit ſoixante-deux ans, mais il étoit Directeur, Matilde étoit femme, jeune & foible. Le langage de la dévotion qu'on trouve dans les Lettres du Pape à la Princeſſe, comparé avec les emportemens de ſon ambition, pouvoit faire ſoupçonner que la Religion ſervoit de maſque à toutes ſes paſſions. Mais d'ailleurs aucun fait, ni aucun indice n'a jamais pu faire tourner ces ſoupçons en certitude.

Enfin l'Empereur eut la permiſſion de ſe proſterner aux pieds du Pontife, qui voulut bien l'abſoudre, en le faiſant jurer qu'il attendroit le jugement juridique du Pape à Ausbourg, & qu'il lui ſeroit en tout parfaitement ſoumis. Quelques Evêques & quelques Seigneurs Allemands du parti de l'Empereur, firent la même ſoumiſſion. Gregoire VII. ſe croyant alors, non ſans raiſon, le maître des couronnes de la Terre, écrivit dans pluſieurs Let-

tres

tres que son devoir étoit d'abaisser les Rois.

La Lombardie qui tenoit encore pour l'Empereur, fut si indignée de l'avilissement où il s'étoit réduit, qu'elle fut prête de l'abandonner. On y détestoit Gregoire VII. beaucoup plus qu'en Allemagne. Heureusement pour l'Empereur, cette haine des violences du Pape l'emporta sur l'indignation qu'inspiroit la bassesse du Prince. Il en profita, & par un changement de fortune inouï pour des Empereurs Teutoniques, il se trouva enfin très-fort en Italie, quand l'Allemagne l'abandonnoit. Toute la Lombardie fut en armes contre le Pape, tandis que Gregoire VII. soulevoit l'Allemagne contre l'Empereur.

D'un côté ce Pape agissoit sous main pour faire élire un autre César en Allemagne, & Henri n'omettoit rien pour faire élire un autre Pape par les Italiens. Les Allemands

mands élurent donc pour Empereur Rodolphe Duc de Souabe, & d'abord Gregoire VII. écrivit qu'il jugeroit entre Henri & Rodolphe, & qu'il donneroit la couronne à celui qui lui ſeroit le plus ſoumis. Henri s'étant plus fié à ſes troupes qu'au Saint Pére, mais ayant eu quelques mauvais ſuccès, le Pape plus fier excommunia encore Henri en 1080. „ Je lui ôte la cou„ ronne, dit-il, & je donne le „ Royaume Teutonique à Rodol„ phe": & pour faire croire qu'il donnoit en effet les Empires, il fit préſent à ce Rodolphe d'une couronne d'or où ce vers étoit gravé.

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho,
La pierre a donné à Pierre la couronne
Et Pierre la donne à Rodolphe.

On voit que ce vers raſſemble à la fois le jeu de mots le plus mépriſable & la fierté la plus hautaine.

Le tems rétabliſſoit cependant en

en Allemagne le parti de Henri. Ce même Prince qui couvert d'un cilice & pieds nuds avoit attendu trois jours la miſéricorde de celui qu'il croyoit ſon ſujet, prit deux réſolutions plus hardies, de dépoſer le Pape & de combattre ſon compétiteur. Il raſſemble en 1080 une vingtaine d'Evêques dans le Tyrol, qui chargés de la procuration des Prélats de Lombardie, excommunient & dépoſent Gregoire VII. On élit pour Pape dans cette aſſemblée Guibert Archevêque de Ravenne. Tandis que ce nouveau Pape court en Lombardie exciter les peuples contre Gregoire, Henri IV. à la tête d'une armée, va combattre ſon rival Rodolphe. Il l'atteint la même année en Octobre auprès de Merspurg en Saxe. La victoire fut indéciſe, mais il gagna plus qu'une victoire.

Godefroi de Bouillon, beau-frére de la Comteſſe Matilde, le même qui depuis conquit Jéruſalem,

tua

tua dans la mêlée cet Empereur que le Pape ſe vantoit d'avoir nommé. Qui croiroit qu'alors le Pape au lieu de rechercher Henri, écrivit à tous les Evêques Teutoniques, qu'il falloit élire un autre Souverain, à condition qu'il rendroit hommage au Pape comme ſon vaſſal? De telles Lettres prouvent que la faction contre Henri en Allemagne étoit encore très-puiſſante.

C'étoit dans ce tems même que ce Pape ordonnoit à ſes Légats en France d'exiger en tribut un Denier d'argent par an pour chaque maiſon ainſi qu'en Angleterre.

Il traitoit l'Eſpagne plus deſpotiquement, il prétendoit être le Seigneur Suzerain & Domanial; & il dit dans ſa ſeiziéme Epitre, qu'il vaut mieux qu'elle appartienne aux Sarrazins, que de ne pas rendre hommage au Saint Siége.

Il écrivit au Roi de Hongrie: Salomon, Roi d'un Pays à peine Chré-

Chrétien, „ vous pouvez aprendre „ des anciens de votre Pays que le „ Royaume de Hongrie appar- „ tient à l'Egliſe Romaine".

Quelque téméraires que paroiſſent les entrepriſes, elles ſont toujours la ſuite de l'eſprit du tems. Il faut certainement que l'ignorance eût mis alors dans beaucoup de têtes, que l'Egliſe étoit la Maîtreſſe des Royaumes; puiſque le Pape écrivoit toujours de ce ſtile.

Son inflexibilité avec Henri n'étoit pas non plus ſans fondement. Il avoit tellement prévalu ſur l'eſprit de la Comteſſe Matilde, qu'elle avoit fait une donation autentique de ſes Etats au Saint Siége, s'en réſervant ſeulement l'uſufruit ſa vie durant. Cette donation avoit été faite peu de tems après que l'Empereur ſe fut humilié devant le Pape à Canoſſe. Henri IV. étoit l'héritier de Matilde & comme parent & comme Seigneur Suzerain.

Hen-

1081. Henri IV. vint enfin assiéger le Pape dans Rome. Il prend cette partie de la Ville en-deçà du Tibre, qu'on appelle la Léonine. Il négocie avec les citoyens tandis qu'il menace le Pape, il gagne les principaux de Rome par argent. Le peuple se jette aux genoux de Gregoire, pour le prier de détourner les malheurs d'un siége & de fléchir sous l'Empereur. Le Pontife inébranlable répond qu'il faut que l'Empereur renouvelle sa pénitence s'il veut obtenir son pardon.

Cependant le siége traînoit en longueur. Henri IV. tantôt présent au siége, tantôt forcé de courir éteindre des révoltes en Allema-
1084. gne, prit enfin la Ville d'assaut. Il est singulier que les Empereurs d'Allemagne ayent pris tant de fois Rome, & n'y ayent jamais régné. Restoit Gregoire VII. à prendre. Réfugié dans le Château Saint Ange, il y bravoit & excommunioit son vainqueur.

Ro-

Rome étoit bien punie de l'ambition de son Pape. Robert Guichard Duc de la Pouille, l'un de ces fameux Normands dont j'ai parlé, prit le tems de l'absence de l'Empereur pour venir délivrer le Pape; mais en même tems il pilla Rome également ravagée & par les Impériaux qui assiégeoient le Pontife, & par les Napolitains qui le délivroient. Gregoire VII mourut quelque tems après à Salerne le 24 de Mai 1086, laissant une mémoire chére & respectable au Clergé Romain, qui partagea sa fierté, exécrable aux Empereurs, & à tout bon citoyen qui considére les effets de son ambition inflexible.

La Comtesse Matilde n'ayant plus le Pape Gregoire, se remaria bientôt après avec le jeune Prince Guelfe fils de Guelfe Duc de Baviére. On vit alors de quelle imprudence étoit sa donation. Elle avoit quarante-deux ans, & elle pou-

pouvoit encore avoir des enfans qui euſſent hérité d'une guerre civile.

La mort de Gregoire VII. n'éteignit point l'incendie qu'il avoit allumé. Ses ſucceſſeurs ſe gardérent bien de faire aprouver leurs élections par l'Empereur. L'Egliſe étoit bien loin de rendre hommage, elle en exigeoit, & l'Empereur excommunié n'étoit pas d'ailleurs compté au rang des hommes. Un Moine, Abbé du Mont Caſſin, élu Pape après le Moine Hildebrand, & penſant en tout comme lui, mais qui ne fit que paſſer, Urbain II. né en France dans l'obſcurité, qui ſiéga onze ans, furent de nouveaux ennemis de l'Empereur.

Il me paroît ſenſible que le vrai fond de la querelle étoit que les Papes & les Romains ne vouloient point d'Empereurs à Rome; & le prétexte qu'on vouloit rendre ſacré, étoit que les Papes dépoſitaires

res des droits de l'Egliſe, ne pouvoient ſoufrir que des Princes profanes inveſtiſſent les Evêques par la croſſe & l'anneau. Il étoit bien clair que les Evêques ſujets des Princes & enrichis par eux, devoient un hommage des Terres qu'ils tenoient de leurs bienfaits. Les Empereurs & les Rois ne prétendoient pas donner le Saint Eſprit, mais ils vouloient l'hommage du temporel qu'ils avoient donné. La forme d'une croſſe & d'un anneau étoient des acceſſoires à la queſtion principale. Mais il arriva ce qui arrive preſque toujours dans les diſputes; on négligea le fond, & on ſe battit pour une cérémonie indifférente.

Henri IV. toujours excommunié & toujours perſécuté ſur ce prétexte par tous les Papes de ſon tems, éprouva les malheurs que peuvent cauſer les guerres de Religion & les guerres Civiles. Urbain II. ſuſcita contre lui ſon propre

pre fils Conrad, & après la mort de ce fils dénaturé, ſon frére qui fut depuis Empereur Henri V. fit la guerre à ſon pére. Ce fut pour la ſeconde fois depuis Charlemagne que les Papes contribuérent à mettre les armes aux mains des enfans contre leur pére.

Henri IV. trompé par Henri ſon fils, comme Louis le Débonnaire l'avoit été par le ſien, fut enfermé dans Mayence. Deux Légats l'y dépoſent, deux Députés de la Diéte envoyés par ſon fils lui arrachent les ornemens Impériaux, tandis que le pére au déſeſpoir prononçoit envain ces paroles, „ Dieu „ des vengeances, vous vengerez „ ce crime".

Bientôt après échappé de ſa priſon, pauvre, errant & ſans ſecours, il mourut à Liége plus miſérable encore que Gregoire VII. & plus obſcurément, après avoir ſi longtems tenu les yeux de l'Europe ouverts ſur ſes victoires, ſur ſes gran-

grandeurs, ſur ſes infortunes, ſes vices & ſes vertus.

Ce même Henri V. qui avoit détrôné ſon pére, une Bulle du Pape à la main, ſoutint les mêmes droits de ſon pére contre l'Egliſe, dès qu'il fut maître.

Déjà les Papes ſavoient ſe faire un appui des Rois de France contre les Empereurs. Les prétentions de la Papauté attaquoient, il eſt vrai, tous les Souverains, mais on ménageoit par des Négociations ceux qu'on inſultoit par des Bulles. Les Rois de France ne prétendoient rien à Rome. Ils étoient voiſins & jaloux de l'Allemagne. Ils étoient donc les alliés naturels des Papes. Auſſi Paſcal II. vint en France, implora le ſecours du Roi Philippe, ſes ſucceſſeurs en uſérent ſouvent de même. Tant de donations faites à l'Egliſe de Rome, & même celle de la Comteſſe Mathilde, ne faiſoient point encore du Pape un Souverain puiſſant. Tou-

tes ces Terres étoient ou conteſtées ou poſſédées par d'autres. L'Empereur ſoutenoit non ſans vraiſemblance, que les Etats de Mathilde lui devoient revenir comme un Fief de l'Empire ; ainſi les Papes combattoient pour le ſpirituel & pour le temporel. Paſcal II. n'obtint du Roi Philippe que la permiſſion de
1107. tenir un Concile à Troye. Le Gouvernement étoit trop foible, trop diviſé pour lui donner des troupes.

Henri V. ayant terminé par des Traités une guerre de peu de durée contre la Pologne, ſut tellement intéreſſer les Princes de l'Empire à ſoutenir ſes droits, que ces mêmes Princes qui avoient aidé à détrôner ſon pére en vertu des Bulles des Papes, ſe réunirent avec lui pour faire annuller dans Rome ces mêmes Bulles.

1111. Il deſcend donc des Alpes avec une armée, & Rome fut encore teinte de ſang pour cette querelle de

de la Croſſe & de l'Anneau. Les [illegible]ités, les parjures, les excommunications & les meurtres ſe ſuivirent avec rapidité. Paſcal II. ayant ſolemnellement rendu les inveſtitures avec ſerment ſur l'Evangile, fit annuller ſon ſerment par les Cardinaux; nouvelle maniére de manquer à ſa parole. Il ſe laiſſa traiter de lâche & de prévaricateur en plein Concile, afin d'être forcé à reprendre ce qu'il avoit donné. Alors nouvelle irruption de l'Empereur à Rome; car preſque jamais ces Céſars n'y allérent que pour des querelles Eccléſiaſtiques, dont la plus grande étoit le Couronnement. Enfin après avoir créé, dépoſé, chaſſé, rappellé des Papes, Henri V. auſſi ſouvent excommunié que ſon pére, & inquiété comme lui par ſes grands Vaſſaux d'Allemagne, fut obligé de terminer la guerre des Inveſtitures, en renonçant à cette Croſſe & à cet Anneau. 1122.

Il fut donc décidé dans un Concile tenu à Rome, que les Rois ne donneroient plus aux Bénéficiers canoniquement élus les investitures par un bâton recourbé, mais par une baguette. L'Empereur ratifia en Allemagne les decrets de ce Concile, ainsi finit cette guerre sanglante & absurde. Mais le Concile en décidant avec tant de mesures, avec quelle espéce de bâton on donneroit les Evêchés, se garda bien d'entamer la question, si l'Empereur devoit donner l'Evêché de Rome? Si le Pape étoit son vassal? Si tous les biens de la Comtesse Mathilde appartenoient à l'Eglise ou à l'Empire? Il sembloit qu'on tînt en réserve ces alimens d'une guerre nouvelle.

Après la mort de Henri V. qui ne laissa point d'enfans, l'Empire toujours électif, fut conféré par le soin d'un Archevêque de Mayence à un Prince de la Maison de Saxe, c'est Lothaire II. Il y avoit bien

bien moins d'intrigues & de discorde pour le Trône Impérial que pour la Chaire Pontificale; car quoiqu'en 1059 un Concile tenu par Nicolas III. eût ordonné que le Pape seroit élu par les Cardinaux Evêques, nulle forme & régle certaine n'étoit encore introduite dans les élections. Ce vice essentiel du Gouvernement venoit des assemblées des premiers Chrétiens. C'étoient des hommes obscurs, qui liés ensemble par la crainte commune des Magistrats, gouvernoient secrétement leur Société pauvre à la pluralité des voix. Les richesses ayant pris depuis la place de l'indigence, il ne resta de la primitive Eglise que cette liberté populaire devenue licence. Les Cardinaux, Evêques, Prêtres & Clercs qui formoient le Conseil des Papes, avoient une grande part à l'élection, mais le reste du Clergé vouloit jouïr de son ancien droit; le Peuple croyoit son suffrage néces-

 saire,

faire, & toutes ces voies réunies n'étoient rien au jugement des Empereurs.

1130. Pierre de Léon, fils d'un Juif très-opulent, fut élu par une faction. Innocent II. le fut par une autre. Ce fut encore une guerre civile. Le fils du Juif comme le plus riche resta maître de Rome, & fut protégé par Roger Roi de Sicile; l'autre, plus habile & plus heureux, fut reconnu en France & en Allemagne.

C'est ici un trait d'Histoire qu'il ne faut pas négliger. Cet Innocent II. pour avoir le suffrage de l'Empereur, lui céde à lui & à ses enfans l'usufruit de tous les domaines de la Comtesse Mathilde par un Acte daté du 13 Juin 1133. Enfin le Pape Juif étant mort, après avoir siégé huit ans, Innocent II. fut possesseur paisible, &. il y eut quelques années de trêve entre l'Empire & le Sacerdoce. L'enthousiasme des Croisades, qui étoit alors

alors dans ſa force, entraînoit ailleurs les eſprits.

Mais Rome ne fut pas tranquile. L'ancien amour de la liberté reproduiſoit de tems en tems quelques racines. Pluſieurs Villes d'Italie avoient profité de ces troubles pour ſe mettre en Républiques, comme Florence, Sienne, Bologne, Milan, Pavie. On avoit les grands exemples de Gennes, de Veniſe, de Piſe, & Rome ſe ſouvenoit d'avoir été la Ville des Scipions. Le Peuple rétablit une ombre de Sénat, que les Cardinaux avoient aboli. On créa un Patrice au lieu de deux Conſuls. Le nouveau Sénat ſignifia au Pape Lucius II. que la Souveraineté réſidoit 1144.
dans le Peuple Romain, & que l'Evêque ne devoit avoir ſoin que des conſciences.

Ces Sénateurs s'étant retranchés au Capitole, le Pape Lucius les aſſiégea en perſonne. Il y reçut un coup de pierre à la tête, & en

mourut quelques jours après.

En ce tems Arnaud de Breſſe, un de ces hommes à enthouſiaſme, dangereux aux autres & à eux-mêmes, prêchoit de ville en ville contre les richeſſes immenſes des Eccléſiaſtiques & contre leur luxe. Il vint à Rome, où il trouva les eſprits diſpoſés à l'entendre. Il ſe flattoit de réformer les Papes, & de contribuer à rendre Rome libre. Eugéne III. auparavant Moine à Citeaux & à Clervaux, étoit alors Pontife. Saint Bernard lui écrivoit, „ Gardez-vous des Romains; ils ſont odieux au Ciel „ & à la Terre, impies envers „ Dieu, ſéditieux entre eux: jaloux de leurs voiſins, cruels envers les étrangers: ils n'aiment „ perſonne, & ne ſont aimés de „ perſonne; & voulant ſe faire „ craindre de tous, ils craignent „ tout le monde, &c". Si on comparoit ces antithéſes de Saint Bernard avec la vie de tant de Papes

que

que nous avons vu, on excuſeroit un Peuple qui portant le nom de Romain, cherchoit à n'avoir point de maître.

Le Pape Eugéne III. ſut ramener ce Peuple accoutumé à tous les jougs. Le Sénat ſubſiſta encore quelques années. Mais Arnaud de Breſſe pour fruit de ſes ſermens, fut brulé à Rome ſous Adrien IV. Deſtinée ordinaire des Réformateurs qui ont plus d'indiſcrétion que de puiſſance. 1155.

Je crois devoir obſerver que cet Adrien IV. né Anglois, étoit parvenu à ce faîte des grandeurs du plus vil état où les hommes puiſſent naître. Fils d'un mendiant & mendiant lui-même, errant de Pays en Pays avant de pouvoir être reçu valet chez des Moines de Valence en Dauphiné, il étoit enfin devenu Pape. On n'a jamais que les ſentimens de ſa fortune préſente.

Adrien IV. eut d'autant plus

d'élevation dans l'esprit, qu'il étoit parvenu d'un état plus abject. Régnoit alors en Allemagne Frédéric I. qu'on nomme communément *Frédéric Barberousse*, élu par les Princes après la mort de son oncle Conrad. Homme comparable aux Othons & aux Charlemagnes. Il fallut aller prendre à Rome cette Couronne Impériale, que les Papes donnoient à la fois avec fierté & avec regret, voulant couronner un Vassal, & affligés d'avoir un Maître. Cette situation toujours équivoque des Papes, des Empereurs des Romains & des principales Villes d'Italie, faisoit répandre du sang à chaque couronnement d'un César. La coutume étoit que quand l'Empereur s'aprochoit pour se faire couronner, le Pape se fortifioit, le Peuple se cantonnoit, l'Italie étoit en armes. L'Empereur promettoit qu'il n'attenteroit ni à la vie, ni aux membres, ni à l'honneur du Pape,

pe, des Cardinaux & des Magistrats : un Chevalier armé d'une armure complette fit ce serment au nom de Frédéric sur la croix. Le Pape alla donc trouver cet Empereur à quelques milles de Rome. Le Cérémonial Romain étoit établi que l'Empereur devoit se prosterner devant le Pape, lui baiser les pieds, lui tenir l'étrier, & conduire la haquenée blanche du Saint Pére par la bride l'espace de neuf pas Romains. Ce n'étoit pas ainsi que les Papes avoient reçu Charlemagne, aux genoux duquel ils s'étoient prosternés. Ils n'étoient pas alors plus Papes que sous Charlemagne. Leur temporel qu'ils devoient à cet Empereur, n'augmentoit pas leur droit, & le petit Etat de la Comtesse Mathilde, que l'Empereur revendiquoit toujours, ne les faisoit guéres plus puissans. L'Empereur Frédéric trouva le cérémonial insolent, & refusa de s'y soumettre. Alors tous les Cardi- 1146.

naux s'enfuirent, comme si le Prince par un sacrilége avoit donné le signal d'une guerre civile. Mais la Chancellerie Romaine, qui tenoit régistre de tout, lui fit voir que ses prédécesseurs avoient rendu ces devoirs. Je ne sai si aucun autre Empereur que Lothaire II. successeur de Henri V. avoit mené le cheval du Pape par la bride. La cérémonie de baiser les pieds, qui étoit d'usage, ne révoltoit point la fierté de Frédéric, & celle de la bride & de l'étrier l'indignoit, parce qu'elle parut nouvelle. Son orgueil accepta enfin ces deux affronts, qu'il n'enviſagea que comme de vaines marques d'humilité Chrétienne, & que la Cour de Rome regardoit comme des preuves de sujettion.

Les Députés du Peuple Romain devenus aussi plus hardis depuis que presque toutes les Villes de l'Italie avoient sonné le tocsin de la liberté, voulurent traiter de leur cô-

côté avec l'Empereur; mais ayant commencé leur harangue en disant, „ Grand Roi, nous vous a„ vons fait notre Citoyen & no„ tre Prince d'étranger que vous „ étiez"; l'Empereur fatigué de tous côtés de tant d'orgueil, leur imposa silence, & leur dit en propres mots. „ Rome n'est plus ce „ qu'elle a été; il n'est pas vrai „ que vous m'ayez appellé & fait „ votre Prince, Charlemagne & „ Othon vous ont conquis par la „ valeur. Je suis votre Maître par „ une possession légitime". Il les renvoya ainsi, & fut inauguré hors des murs par le Pape, qui lui mit le sceptre & l'épée en main & la couronne sur la tête. 1155. 18 Juin.

On savoit si peu ce que c'étoit que l'Empire. Toutes les prétentions étoient si contradictoires, que d'un côté le Peuple Romain se souleva, & il y eut beaucoup de sang versé, parce que le Pape avoit couronné l'Empereur sans l'ordre du

Sénat & du Peuple ; & de l'autre côté le Pape Adrien écrivoit dans toutes ſes lettres, qu'il avoit conféré à Frédéric le Bénéfice de l'Empire Romain, *beneficium Imperii Romani.* Ce mot de *beneficium* ſignifioit un Fief à la lettre. Il fit de plus expoſer en public à Rome un Tableau, qui repréſentoit Lothaire II. aux genoux du Pape Alexandre II. tenant les mains jointes entre celles du Pontife, ce qui étoit la marque diſtinctive de la vaſſalité. L'Inſcription du Tableau étoit :

Rex venit ante fores juraus prius urbis honores,
Poſt homo fit Papæ ſumit quo dante coronam.

„ Le Roi juré à la porte le main-
„ tien des honneurs de Rome,
„ devient Vaſſal du Pape, qui lui
„ donne la couronne".

Frédéric étant à Beſançon (car ce que nous nommons la Franche-Comté, reſte du Royaume de Bour-

Bourgogne, appartenoit à Frédéric par ſon mariage) apprit ces attentats & s'en plaignit. Un Cardinal préſent répondit, „ Eh de qui „ tient-il donc l'Empire, s'il ne le „ tient du Pape" ? Paroles pour leſquelles Othon Comte Palatin fut prêt de le percer de l'épée de l'Empire, qu'il tenoit à la main. Le Pape en fut quitte pour donner à toutes ces expreſſions un ſens équivoque.

Roger, vainqueur en Sicile des Muſulmans & au Royaume de Naples, des Chrétiens, avoit en baiſant les pieds du Pape Urbain II. ſon priſonnier, obtenu de lui l'inveſtiture, & avoit fait modérer la redevance à ſix cens *beſans d'or* ou *ſquifates*, monnoie qui vaut environ une piſtole. Le Pape Adrien en 1156 aſſiégé par Guillaume, lui céda juſqu'à des prétentions Eccléſiaſtiques. Il conſentit qu'il n'y eût jamais dans l'Ile de Sicile ni légation ni appellation au

Saint

Saint Siége, que quand le Roi le voudroit ainſi. C'eſt depuis ce tems que les Rois de Sicile, ſeuls Rois vaſſaux des Papes, ſont eux-mêmes d'autres Papes dans cette Ile. Les Pontifes de Rome ainſi adorés & maltraités reſſembloient, ſi on oſe le dire, aux Idoles que les Indiens battent pour en obtenir des bienfaits.

Adrien IV. ſe dédommageoit avec les autres Rois qui avoient beſoin de lui. Il écrivoit ainſi au Roi d'Angleterre Henri II. „ On ne doute „ pas, & vous le ſavez, que l'Ir- „ lande & toutes les Iles qui ont „ reçu la Foi, appartiennent à l'E- „ gliſe de Rome : or vous voulez „ entrer dans cette Ile pour en „ chaſſer les vices, y faire obſer- „ ver les Loix, & faire payer le „ Denier de Saint Pierre par an „ pour chaque maiſon, nous vous „ l'accordons avec plaiſir ".

Si quelques réflexions me ſont permiſes dans cet Eſſai ſur l'Hiſtoi-

re

re de ce Monde, je considére qu'il est bien étrangement gouverné. Un mendiant d'Angleterre devenu Evêque d'Italie donne de son autorité l'Ile d'Irlande à un homme qui veut l'usurper. Les Papes avoient soutenu des guerres pour cette investiture par la crosse & l'anneau, & Adrien IV. avoit envoyé au Roi Henri II. un anneau en signe de l'investiture de l'Irlande. Un Roi qui eût donné un anneau en conférant une Prébende, eût été sacrilége.

L'intrépide activité de Frédéric Barberousse suffisoit à peine pour subjuguer & les Papes qui contestoient l'Empire, & Rome qui refusoit le joug, & toutes les Villes d'Italie qui vouloient la liberté. Il falloit reprimer en même tems la Bohême qui l'inquiétoit, les Polonois qui lui faisoient la guerre. Il vint à bout de tout. La Pologne vaincue fut érigée par lui en Royaume tributaire. Il pacifia la Bo- 1158.
hême

hême érigée déjà en Royaume par Henri IV. en 1086. On dit que le Roi de Dannemarc reçut de lui l'inveſtiture. Il s'aſſura de la fidélité des Princes de l'Empire, en ſe rendant redoutable aux étrangers; & revola dans l'Italie qui fondoit ſa liberté ſur les embarras du Monarque. Il la trouva toute en confuſion, moins encore par ces efforts des Villes pour leur liberté, que par cette fureur de parti, qui caractériſoit, comme je l'ai dit, les élections des Papes.

Après la mort d'Adrien IV. deux factions éliſent en tumulte celui qu'on nomme Victor II. & Alexandre III. Il falloit bien que les Alliés de l'Empereur reconnuſſent le même Pape que lui, & que les Rois jaloux de l'Empereur reconnuſſent l'autre. Le ſcandale de Rome étoit donc néceſſairement le ſignal de la diviſion de l'Europe. Victor II. fut le Pape de Frédéric Barberouſſe. L'Allemagne, la Bo-

hême,

hême, la moitié de l'Italie lui adhérérent. Le reste reconnut Alexandre. Ce fut en l'honneur de cet Alexandre que les Milanois, ennemis de l'Empereur, bâtirent Alexandrie. Les partisans de Frédéric voulurent envain qu'on la nommât *Césarée*, mais le nom du Pape prévalut, & elle fut nommée *Alexandrie de la paille*, surnom qui fait sentir la différence de cette petite Ville, & des autres de ce nom bâties autrefois en l'honneur du véritable Alexandre.

Heureux ce Siécle s'il n'eût produit que de telles disputes! Mais Milan pour avoir voulu être libre, fut rasée jusques dans ses fondemens, & l'Empereur fit semer du sel sur ses débris. Bresçia, Plaisance, furent démantelées par le vainqueur. Les autres Villes qui avoient aspiré à la liberté, perdirent leurs priviléges. Mais le Pape Alexandre qui les avoit toutes excitées, revint à Rome après la 1162.

mort

mort de son rival. Il rapporta avec lui la guerre civile. Frédéric fit élire un autre Pape, & celui-ci mort, il en fit nommer encore un autre. Alors Alexandre III. se réfugia en France, azile naturel de tout Pape ennemi d'un Empereur. Mais le feu qu'il a allumé, reste dans toute sa force. Les Villes d'Italie se liguent ensemble pour le maintien de leur liberté. Les Milanois rebâtissent Milan malgré l'Empereur. Le Pape enfin en négociant fut plus fort que l'Empereur en combattant. Il fallut que Frédéric Barberousse pliât. Venise eut l'hon-
1177. neur de la réconciliation. L'Empereur, le Pape, une foule de Princes & de Cardinaux se rendirent dans cette Ville déjà maîtresse de la Mer, & une des Merveilles du Monde. L'Empereur y finit la querelle en reconnoissant le Pape, en baisant ses pieds, & en tenant son étrier sur le rivage de la Mer. Tout fut à l'avantage de l'Eglise.

Fré-

Frédéric Barberouſſe promit de reſtituer ce qui appartenoit au St. Siége, cependant les Terres de la Comteſſe Mathilde ne furent pas ſpécifiées. L'Empereur fit une trêve de ſix ans avec les Villes d'Italie. Milan qu'on rebâtiſſoit, Pavie, Breſcia & tant d'autres remercièrent le Pape de leur avoir rendu cette liberté précieuſe pour laquelle elles combattoient; & le St. Pére pénétré d'une joie pure s'écrioit, „ Dieu a voulu qu'un „ Vieillard & qu'un Prêtre triom„ phât ſans combattre, d'un Em„ pereur puiſſant & terrible.

Il eſt très-remarquable que dans ces longues diſſenſions le Pape Alexandre III. qui avoit fait ſouvent cette cérémonie d'excommunier l'Empereur, n'alla jamais juſqu'à le dépoſer. Cette conduite ne prouve-t-elle pas non ſeulement beaucoup de ſageſſe dans ce Pontife, mais une condamnation générale des excès de Gregoire VII?

Après

Après la pacification de l'Italie, Frédéric Barberousse parut pour les guerres des Croisades, & mourut pour s'être baigné dans le Cydnus, de la maladie dont Alexandre le Grand avoit échappé autrefois si difficilement, pour s'être jetté tout en sueur dans ce Fleuve. Cette maladie étoit probablement une pleurésie.

Pour le Pape Alexandre, il vécut encore quatre ans dans un repos glorieux, chéri dans Rome & dans l'Italie. Il établit dans un nombreux Concile, que desormais pour être élu Pape canoniquement, il suffiroit d'avoir les deux tiers des voix des seuls Cardinaux. Mais cette régle ne put prévenir les schismes, qui furent depuis causés par ce qu'on appelle en Italie *la rabbia papale.*

Cependant l'esprit de l'Empire Allemand & l'esprit de Rome étoient les mêmes. Henri VI. fils de Frédéric Barberousse, vient de faire

faire couronner à Rome par le vieux Céleſtin III. âgé de 86 ans. Ce vieillard prend le tems que l'Empereur lui baiſoit les pieds, ayant la couronne en tête, & jette à terre cette couronne d'un coup de pied.

Toutes ces témérités ne ſont que les triomphes des foibles. Le Pape fut alors forcé de recevoir l'hommage d'un Vaſſal trop puiſſant, & de donner à ce Henri VI. l'inveſtiture de Naples & de Sicile, que l'Empereur vouloit enlever à la race des Normands.

Il ſemble qu'il y a des Peuples faits pour ſervir toujours, & pour attendre quel ſera l'étranger qui voudra s'emparer d'eux. Les habitans de Naples & de Sicile, incapables de ſe gouverner eux-mêmes & de ſe donner un Roi, ne ſavoient encore s'ils devoient obéir à un Tancréde bâtard de la race Normande, ou à cet Allemand Henri VI. qui avoit épouſé une fille

fille de cette race. L'Allemand l'emporta sur les Normands, & pour éteindre la race de ces Avanturiers illustres, il fit châtrer & aveuglet l'enfant qui restoit de Tancréde. Ainsi passérent Naples & Sicile aux Allemands, ainsi vingt Provinces ont été sous la domination des Souverains que la Nature a placé à trois cens lieues d'elles. Eternel sujet de discorde, & preuve de la sagesse d'une Loi telle que la *Salique*; Loi qui seroit encore plus utile à un petit Etat qu'à un grand.

A la mort de Henri VI. l'Empire d'Allemagne est divisé. La France ne l'étoit pas; c'est que les Rois de France avoient été assez prudens ou assez heureux pour établir l'ordre de la succession. Mais ce titre d'Empire que l'Allemagne affectoit, servoit à rendre la couronne élective. Tout Evêque & tout grand Seigneur donnoit sa voix. Ce droit d'élire & d'être élu, flattoit l'ambition des Princes, & fit

fit quelquefois les malheurs de l'Etat.

Le jeune Frédéric II. fils de Henri VI. ſortoit du berceau. Une faction l'élit Empereur, & donne à ſon oncle Philippe le titre de *Roi des Romains*. Un autre parti couronne Othon de Saxe. Les Papes tirérent bien un autre fruit des diviſions de l'Allemagne, que les Empereurs n'avoient fait de celles d'Italie.

Innocent III. fils d'un Gentilhomme d'Agnani près de Rome, bâtit enfin l'édifice de la puiſſance temporelle dont ſes prédéceſſeurs avoient amaſſé les matériaux pendant quatre cens ans. Excommunier Philippe, vouloir détrôner le jeune Frédéric, prétendre exclure à jamais du trône d'Allemagne & d'Italie cette Maiſon de Souabe ſi odieuſe aux Papes, ſe conſtituer juges des Rois, c'étoit le ſtile devenu ordinaire depuis Grégoire VII. Mais Innocent III. ne s'en

tint pas à ces formules. L'occasion étoit trop belle: il recouvra tout cet ancien patrimoine de St Pierre si longtems contesté, & presque tout l'héritage de la bienfaictrice Mathilde.

Ainsi la Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Ancone, Orbitello, Viterbe, reconnurent le Pape pour Souverain. Il domina en effet d'une Mer à l'autre. La République Romaine n'en avoit pas plus conquis dans ces quatre premiers siécles, & ces Pays ne lui valoient pas ce qu'ils valoient aux Papes. Innocent III. conquit même Rome, ce nouveau Sénat plia sous lui. Il fut le Sénat du Pape, & non des Romains. Le titre de Consul fut aboli. Les Pontifes de Rome commencérent alors à être Rois en effet, & la Religion les rendoit suivant les occurrences les maîtres des Rois. Mais cette grande puissance temporelle en Italie ne fut pas de durée.

C'é-

C'étoit un ſpectacle intéreſſant que ce qui ſe paſſoit alors entre les Chefs de l'Égliſe, la France, l'Allemagne & l'Angleterre. On a vu les querelles du Sacerdoce & de l'Empire juſqu'au Pape Innocent III. & aux Empereurs Philippe, Henri & Othon, pendant que Frédéric II. étoit jeune encore. Il faut jetter les yeux ſur la France & ſur l'Angleterre, & ſur les intérêts que ces Royaumes avoient à démêler avec l'Allemagne.

ETAT DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE,

Jusqu'au régne de Saint Louis & de Jean sans terre, & de Henri III. pendant le XII. Siécle.

LE Gouvernement Féodal étoit en vigueur dans presque toute l'Europe, & les Loix de la Chevalerie par-tout à peu près les mêmes. Il étoit surtout établi en France par les Loix, que si le Seigneur d'un Fief disoit à son homme-lige, „ Venez-vous-en avec moi, car je „ veux guerroyer le Roi mon Sei- „ gneur qui me dénie justice", l'homme-lige devoit d'abord aller trou-

trouver le Roi, & lui demander s'il étoit vrai qu'il eût refusé justice à ce Seigneur. En cas de refus l'homme-lige devoit marcher contre le Roi au service de ce Seigneur le nombre de jours prescrits, ou perdre son Fief. Un tel Réglement pouvoit être intitulé *Ordonnance pour faire la guerre civile.*

Le Roi Louis le Gros ne fut occupé qu'à combattre à sept ou huit lieues de Paris contre les Barons.

Louis le Jeune avoit acquis un grand domaine par un mariage, mais il le perdit par un divorce. Eléonore sa femme, héritiére de la Guyenne & du Poitou, lui fit des affronts qu'un mari devoit ignorer. Fatiguée de l'accompagner dans ses Croisades illustres & malheureuses, elle se dédommagea des ennuis que lui causoit, à ce qu'elle disoit, un Roi qu'elle traitoit toujours de Moine. Le Roi fit casser son mariage sous prétexte de pa-

 renté.

renté. Ceux qui ont blâmé ce Prince de ne pas retenir la dot en répudiant la femme, ne songent pas qu'alors un Roi de France n'étoit pas assez puissant pour commettre une telle injustice.

Un descendant du Conquérant Guillaume, Henri II. depuis Roi d'Angleterre, déjà maître de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, moins difficile que Louis le Jeune, crut pouvoir sans honte épouser une femme galante, qui lui donnoit la Guyenne & le Poitou. Bientôt après il fut Roi d'Angleterre, & le Roi de France en reçut l'hommage-lige qu'il eût voulu rendre au Roi Anglois pour tant d'Etats

Le Gouvernement Féodal déplaisoit également aux Rois de France, d'Angleterre & d'Allemagne. Ces Rois s'y prirent presque de même, & presqu'en même tems, pour avoir des troupes indépendamment de leurs vassaux. Le Roi

Louis

Louis le Jeune donna des priviléges à toutes les Villes de ſon domaine, à condition que chaque Paroiſſe marcheroit à l'armée ſous la banniére du Saint de ſon Egliſe, comme les Rois marchoient eux-mêmes ſous la banniére de Saint Denis. Pluſieurs ſerfs alors affranchis, devinrent citoyens; & les citoyens eurent le droit d'élire leurs Officiers municipaux, leurs Echevins & leurs Maires.

C'eſt vers les années 1137 & 1138, qu'il faut fixer cette époque du rétabliſſement de ce gouvernement municipal des Cités & des Bourgs. Henri II. Roi d'Angleterre, donna les mêmes priviléges à pluſieurs Villes pour en tirer de l'argent avec lequel il pourroit lever des troupes.

Les Empereurs en uſérent à peu près de même en Allemagne. Spire, par exemple, acheta en 1166 le droit de ſe choiſir des Bourguemaîtres, malgré l'Evêque qui s'y

oppoſa. La liberté naturelle aux hommes renâquit du beſoin d'argent où étoient les Princes. Mais cette liberté n'étoit qu'une moindre ſervitude en comparaiſon de ces Villes d'Italie, qui alors s'érigérent en Républiques.

L'Italie citérieure ſe formoit ſur le plan de l'ancienne Gréce. La plupart de ces grandes Villes libres & confédérées ſembloient devoir former une République reſpectable, mais de petits & de grands tyrans la détruiſirent bientôt.

Les Papes avoient à négocier à la fois avec chacune de ces Villes, avec le Royaume de Naples, l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Eſpagne. Tous eurent avec les Papes des démêlés, & l'avantage demeura toujours au Pontife.

Le Roi Louis le Jeune en 1142, ayant donné l'excluſion à un de ſes Sujets, nommé Pierre la Chartre, pour l'Evêché de Bourges, l'Evêque

que élu malgré lui & ſoutenu par Rome, mit en interdit les domaines royaux de ſon Evêché: de-là ſuit une guerre civile, mais elle ne finit que par une négociation, en reconnoiſſant l'Evêque & en priant les Papes de faire lever l'interdit.

Les Rois d'Angleterre eurent bien d'autres querelles avec l'Egliſe. Un des Rois, dont la mémoire eſt le plus reſpectée chez les Anglois, eſt Henri I. le troiſiéme Roi depuis la conquête, qui commença à régner en 1100. Ils lui ſavent bon gré d'avoir aboli la loi du couvre-feu, qui les gênoit. Il fixa dans ſes Etats les mêmes poids & les mêmes meſures, ouvrage d'un ſage Légiſlateur, qui fut aiſément exécuté en Angleterre & toujours inutilement propoſé en France. Il confirma les loix de St. Edouard, que ſon pére Guillaume le Conquérant avoit abrogées. Enfin pour mettre le Clergé dans ſes intérêts, il renonça au droit de Ré-

gale, qui lui donnoit l'uſufruit des Bénéfices vacans.

Il ſigna ſur-tout une Chartre remplie de priviléges qu'il accordoit à la Nation. Premiére origine des libertés d'Angleterre, tant accrues dans la ſuite. Guillaume le Conquérant ſon pére avoit traité les Anglois en eſclaves, qu'il ne craignoit pas. Si Henri ſon fils les ménagea tant, c'eſt qu'il en avoit beſoin. Il étoit cadet, il raviſſoit le ſceptre à ſon aîné Robert. Voilà la ſource de tant d'indulgence. Mais tout adroit & maître qu'il étoit, il ne put empêcher ſon Clergé & Rome de s'élever contre lui pour ces mêmes inveſtitures. Il fallut qu'il s'en déſiſtât, & qu'il ſe contentât de l'hommage que les Evêques lui faiſoient pour le temporel. 1103.

Pour la France, elle étoit exempte de ces troubles, parce que la cérémonie de la Croſſe & de l'Anneau n'y étoit pas introduite.

Il

Il s'en falloit peu que les Evêques Anglois ne fussent Princes temporels dans leurs Evêchés, du moins les plus grands Vassaux de la Couronne ne les surpassoient pas en grandeur & en richesses. Sous Etienne successeur de Henri I. un Evêque de Salisbury, nommé Roger, marié & vivant publiquement avec celle qu'il connoissoit pour sa femme, fait la guerre au Roi son Souverain, & dans un de ses Châteaux pris pendant cette guerre, on trouva, dit-on, quarante mille marcs d'argent, qui à huit onces au marc, sont deux millions de livres au cours présent de France. Somme incroyable dans un tems où l'espéce étoit aussi rare que le commerce resserré.

Après ce régne d'Etienne, troublé par des guerres civiles, l'Angleterre prenoit une nouvelle face sous Henri II. qui réuniſſoit la Normandie, l'Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou,

la Guyenne avec l'Angleterre, excepté Cornouaille non encore soumise. Tout y étoit tranquile lorsque ce bonheur fut troublé par la grande querelle du Roi, & de Thomas Becquet qu'on appelle St. Thomas de Cantorbery.

Ce Thomas Becquet, Avocat élevé par le Roi Henri II. à la dignité de Chancelier, & enfin à celle d'Archevêque de Cantorbery, Primat d'Angleterre & Légat du St. Siége, devint l'ennemi de la premiére personne de l'Etat, dès qu'il fut la seconde. Un Prêtre commit un meurtre. Le Primat ordonna qu'il seroit seulement privé de son Bénéfice. Le Roi indigné lui reprocha qu'un Laïque en cas pareil étant puni de mort, c'étoit inviter les Ecclésiastiques au crime que de proportionner si peu la peine au délit. L'Archevêque soutint qu'aucun Ecclésiastique ne pouvoit être puni de mort, & renvoya ses Lettres de Chancelier pour être entié-

tiérement indépendant. Le Roi dans un Parlement proposa qu'aucun Evêque n'allât à Rome, qu'aucun Sujet n'appellât au St. Siége, qu'aucun Vassal & Officier de la Couronne ne fût excommunié & suspendu de ses fonctions, sans permission du Souverain; qu'enfin les crimes du Clergé fussent soumis aux Juges ordinaires. Tous les Pairs Séculiers passérent ces propositions, Thomas Becquet les rejetta d'abord. Enfin il signa des loix si justes, mais il s'accusa auprès du Pape d'avoir trahi les droits de l'Eglise, & promit de n'avoir plus de telles complaisances.

Accusé devant les Pairs d'avoir malversé pendant qu'il étoit Chancelier, il refusa de répondre, sous prétexte qu'il étoit Archevêque. Condamné à la prison comme séditieux par les Pairs Ecclésiastiques & Séculiers, il s'enfuit en France, & alla trouver Louis le Jeune ennemi naturel de Henri II. Il fit

humainement ce qu'il put pour engager l'Archevêque à rentrer dans son devoir. Il prit dans un de ses voyages Louis le Jeune son Seigneur Suzerain pour arbitre: „ Que l'Archevêque, dit-il à Louis en propres mots, „ agisse avec moi „ comme le plus saint de ses prédécesseurs en a usé avec le moindre des miens, & je serai satisfait". Il se fit une paix simulée entre le Roi & le Prélat. Becquet revint donc en Angleterre, mais il n'y revint que pour excommunier tous les Ecclésiastiques, Evêques, Chanoines, Curés qui s'étoient déclarés contre lui. Ils se plaignirent au Roi, qui étoit alors en Normandie Henri II. outré de colére, s'écria, „ Est-il possible „ qu'aucun de mes serviteurs ne me „ vengera de ce brouillon de Prêtre"?

1170.

Ces paroles plus qu'indiscrétes sembloient mettre le poignard à la main de quiconque croiroit le servir,

vir, en assassinant celui qui ne devoit être puni que par les Loix.

Quatre de ses domestiques allérent à Cantorbery, ils assommérent à coups de massue l'Archevêque au pied de l'Autel. Ainsi un homme qu'on auroit pu traiter de rebelle, devint un martir, & le Roi fut chargé de la honte & de l'horreur de ce meurtre.

L'Histoire ne dit point quelle justice on fit de ces quatre assassins, il semble qu'on n'en ait fait que du Roi.

On a déjà vu comme Adrien IV. donna à Henri II. la permission d'usurper l'Irlande; mais il faut dire ici qu'il ne la lui donna qu'à condition qu'il feroit serment qu'il n'avoit jamais commandé cet assassinat, & qu'il iroit pieds nuds recevoir la discipline sur le tombeau de l'Archevêque par la main des Chanoines. Le Roi contre lequel ses enfans se révoltoient, accomplit sa pénitence après avoir subjugué

gué l'Irlande. La plupart des Anglois se sont élevés depuis contre cette pénitence de leur Roi, parce qu'elle étoit commandée par une puissance ennemie des Rois. L'intérêt des hommes cependant n'exige-t-il pas qu'il y ait un frein qui retienne les Souverains & qui mette à couvert la vie des Sujets ? Ce frein de la Religion auroit pu être par une convention universelle dans la main des Papes, mais il leur en falloit un à eux-mêmes : ainsi les hommes sont réduits à n'avoir pour leur défense que les mœurs & les loix de chaque Pays.

L'Angleterre fut tranquile sous Richard Cœur de lion, fils & successeur de Henri II. Il fut malheureux par les Croisades, mais son Pays ne le fut pas. Richard eut avec Philippe Auguste quelques-unes de ces guerres inévitables entre un suzerain & un vassal puissant. Elles ne changérent rien à la fortune de leurs Etats. Il faut regarder toutes

toutes les guerres pareilles entre les Princes Chrétiens comme des tems de contagion, qui dépeuplent des Provinces ſans en changer les limites, les uſages & les mœurs. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces guerres, c'eſt que Richard enleva à Philippe Auguſte ſon Chartrier qui le ſuivoit par-tout; il contenoit un détail des revenus du Prince, une liſte de ſes vaſſaux, un état des eſclaves & des affranchis. Le Roi de France fut obligé de faire un nouveau Chartrier, dans lequel ſes droits furent plutôt augmentés que diminués. 1194.

Un autre fait digne d'attention, c'eſt la captivité d'un Evêque de Beauvais pris les armes à la main par le Roi Richard. Le Pape Céleſtin III. redemanda l'Evêque: „ Vous devez me rendre mon fils", écrivoit-il à Richard: mais le Roi en envoyant au Pape la cuiraſſe de l'Evêque, lui répondit par les paroles de l'Hiſtoire de Joſeph „ Con-

„ noiſ-

„ noiſſez-vous la tunique de votre
„ fils?

Il faut obſerver encore à l'égard de cet Evêque guerrier, que ſi les Loix des Fiefs n'obligeoient pas les Evêques à ſe battre, elles les obligeoient pourtant d'amener leurs vaſſaux au rendez-vous des troupes.

Philippe Auguſte ſaiſit le temporel des Evêques d'Orléans & d'Auxerre, pour n'avoir pas rempli cet abus, devenu un devoir. Ces Evêques condamnés, commencérent par mettre le Royaume en interdit, & finirent par demander pardon.

Nous verrons dans les Croiſades les autres avantures de Richard Cœur de lion. Jean ſans terre
1199. ſon fils qui lui ſuccéda, devoit être le plus grand terrien de l'Europe; car outre les domaines de ſon pére, il eut encore la Bretagne, qu'il uſurpa ſur le Prince Artur ſon neveu, à qui cette Province étoit échue

échue par sa mére. Mais pour avoir voulu ravir ce qui ne lui appartenoit pas, il perdit tout ce qu'il avoit, & devint enfin un grand exemple qui doit intimider les mauvais Rois. Il commença par chercher à s'emparer de la Bretagne, qui appartenoit à son neveu Artur. Il le prit dans un combat, il le fit enfermer dans la tour de Rouen, sans qu'on ait jamais pu savoir ce que devint ce jeune Prince. L'Europe accusa avec raison le Roi Jean de la mort de son neveu. Heureusement pour l'instruction de tous les Rois, on peut dire que ce premier crime fut la cause de tous ses malheurs. Les Loix Féodales, qui d'ailleurs faisoient naître tant de désordres, furent signalées ici par un exemple mémorable de justice. La Comtesse de Bretagne, mére d'Artur, fit présenter à la Cour des Pairs de France une Requête signée des Barons de Bretagne. Le Roi d'Angleterre fut

fut ſommé par les Pairs de com
paroître. La citation lui fut ſign
fiée à Londres par des Sergen
d'armes. Le Roi accuſé envoya u
Evêque demander à Philippe Au
guſte un ſauf-conduit. Qu'il vienn
dit le Roi, il le peut. Y aura-t-
ſureté pour le retour ? demand
l'Evêque. Oui ſi le jugement d
Pairs le permet, répondit le Roi
L'accuſé n'ayant point comparu
les Pairs de France le condamn
rent à mort, & déclarérent tout
ſes terres ſituées en France acqui
ſes & confiſquées au Roi. Philip
pe ſe mit bientôt en devoir de ſe
cueillir le fruit du crime du Roi
ſon vaſſal. Il paroît que le Roi
Jean étoit du naturel des Rois ti
rans & lâches. Il ſe laiſſa prendre
la Normandie, la Guyenne, le Poi
tou, & ſe retira en Angleterre, où
il étoit haï & mépriſé. Il trouva
d'abord quelque reſſource dans la
fierté de la Nation Angloiſe, indi
guée de voir ſon Roi condamné

en

n France ; mais les Barons d'Angleterre se lassérent bientôt de donner de l'argent à un Roi qui n'en savoit pas user. Pour comble de malheur Jean se brouilla avec la Cour de Rome pour un Archevêque de Cantorbery, que le Pape vouloit nommer de son autorité malgré les loix.

Innocent III. cet homme sous lequel le Saint Siége fut si formidable, mit l'Angleterre en interdit, & défendit à tous les sujets de Jean de lui obéir. Cette foudre Ecclésiastique étoit en effet terrible, parce que le Pape la remettoit entre les mains de Philippe Auguste, auquel il transféra le Royaume d'Angleterre en héritage perpétuel, l'assurant de la remission de tous ses péchés, s'il réussissoit à s'emparer de ce Royaume. Il accorda même pour ce sujet les mêmes indulgences qu'à ceux qui alloient à la Terre Sainte. Le Roi de France ne publia pas alors qu'il n'appartenoit

pas

1213. du Roi de France. Il voit le Roi Jean, „ Vous êtes perdu, lui dit-il, „ l'armée Françoise va mettre à la „ voile, la vôtre va vous abandonner; vous n'avez qu'une ressource, c'est de vous rapporter entiérement au Saint Siége". Jean y consentit, en fit ſerment, & ſeize Barons jurérent la même choſe ſur l'ame du Roi. Etrange ſerment qui les obligeoit à faire ce qu'ils ne ſavoient qu'on leur propoſeroit. L'artificieux Italien intimida tellement le Prince, diſpoſa ſi bien les Barons, qu'enfin le 15 Mai 1213 dans la maiſon des Chevaliers du Temple au Faubourg de Douvres, le Roi à genoux mettant ſes mains entre celles du Légat, prononça ces paroles.

„ Moi Jean par la grace de „ Dieu Roi d'Angleterre & Sei„ gneur d'Hibernie, pour l'expia„ tion de mes péchés & de ma „ pure volonté, & de l'avis de mes „ Barons, je donne à l'Egliſe de

„ Ro-

„ Rome, au Pape Innocent & à
„ ſes ſucceſſeurs, les Royaumes
„ d'Angleterre & d'Irlande avec
„ tous les droits, je les tiendrai
„ comme Vaſſal du Pape, je ſerai
„ fidéle à Dieu, à l'Egliſe Romai-
„ ne, au Pape mon Seigneur & à
„ ſes ſucceſſeurs légitimement élus.
„ Je m'oblige de lui payer une re-
„ devance de mille marcs d'argent
„ par an, ſavoir ſept cens pour le
„ Royaume d'Angleterre & trois
„ cens pour l'Hibernie".

Alors on mit de l'argent entre les mains du Légat comme premier payement de la redevance. On lui remit la couronne & le ſceptre. Le Diacre Italien foula l'argent aux pieds, & garda la couronne & le ſceptre cinq jours. Il rendit enſuite ces ornemens au Roi, comme un bienfait du Pape leur commun Maître.

Philippe Auguſte n'attendoit à Boulogne que le retour du Légat pour ſe mettre en mer. Le Légat

revient à lui pour lui apprendre qu'il ne lui eſt plus permis d'attaquer l'Angleterre devenue Fief de l'Egliſe Romaine, & que le Roi Jean eſt ſous la protection de Rome.

Le préſent que le Pape avoit fait de l'Angleterre à Philippe, pouvoit alors lui devenir funeſte. Un autre excommunié, neveu du Roi Jean, s'étoit ligué avec lui pour s'oppoſer à la France, qui devenoit trop à craindre.

Othon IV. diſputoit l'Empire au jeune Frédéric II. fils de Henri VI. & diſputoit en même tems l'Italie au Pape. Il avoit même arraché quelques Villes au St. Siége. Mais le Roi de France prêt à envahir l'Angleterre, fit bientôt revenir Othon d'Italie. Le Comte de Flandre, Ferrand fils de Sanche I. Roi de Portugal, Comte de Flandre par ſa femme, ſe joignit à l'Angleterre & à l'Allemagne. Ferrand étoit Vaſſal de Philippe; mais

mais c'étoit par cette raiſon mince qu'il ſe déclara contre lui auſſi bien que contre le Comte de Boulogne. Ainſi Philippe pour avoir voulu accepter le préſent du Pape, ſe mit au point d'être opprimé. Sa fortune & ſon courage le firent ſortir de ce péril avec la plus grande gloire qu'ait jamais mérité un Roi de France.

Entre Lille & Tournay eſt un petit Village nommé Bouvines, près duquel Othon IV. à la tête d'une armée qu'on dit forte de plus de 100000 combattans, vint attaquer le Roi qui n'en avoit guéres que la moitié. On commençoit alors à ſe ſervir d'arbalétes. Cette arme commença à être en uſage ſous Louis le Gros. Mais ce qui décidoit d'une journée, c'étoit cette peſante Cavalerie toute couverte de fer. L'armure complette du Chevalier étoit une prérogative d'honneur, à laquelle les Ecuyers ne pouvoient prétendre. Il ne leur étoit

pas permis d'être invulnerables. Tout ce qu'un Chevalier avoit à craindre, étoit d'être bleſſé au viſage quand il levoit la viſiére de ſon caſque; ou dans le flanc au défaut de la cuiraſſe, quand il étoit abattu & qu'on avoit levé ſa chemiſe de mailles; enfin ſous les aiſſelles, quand il levoit le bras.

Il y avoit encore des troupes de Cavalerie tirées du corps des Communes bien moins armées que les Chevaliers. Pour l'Infanterie, elle portoit des armes défenſives à leur gré, & les offenſives étoient l'épée, la fléche, la maſſue, la fronde.

Ce fut un Evêque qui rangea en bataille l'armée de Philippe Auguſte. Il s'appelloit Guerin, & venoit d'être nommé à l'Evêché de Senlis. Cet Evêque de Beauvais, ſi longtems priſonnier du Roi Richard d'Angleterre, ſe trouva auſſi à cette bataille. Il s'y ſervit toujours d'une maſſue, diſant qu'il ſeroit irrégulier s'il verſoit le ſang hu-

humain. On ne ſait point comment l'Empereur & le Roi diſpoſérent leurs troupes. Philippe avant le combat, fit chanter le Pſeaume, *Exſurgat Deus & diſſipentur inimici ejus*, comme ſi Othon avoit combattu contre Dieu. Auparavant les François chantoient des vers en l'honneur de Charlemagne & de Rolland, l'Etendart Impérial d'Othon étoit ſur quatre roues. C'étoit une longue perche qui portoit un dragon de bois peint, & ſur le dragon s'élevoit une aigle de bois doré. L'Etendart Royal de France étoit un bâton doré avec un drapeau de ſoye blanche ſemée de fleurs de lis : ce qui n'avoit été longtems qu'une imagination de Peintre, commençoit à ſervir d'armoiries aux Rois de France. D'anciennes couronnes des Rois Lombards dont on voit des eſtampes fidéles dans Muratori, ſont ſurmontées de cet ornement, qui n'eſt autre choſe

que le fer d'une lame liée avec deux autres fers recourbés.

Outre l'Etendart Royal, Philippe Auguſte fit porter l'oriflame de Saint Denis. Lorſque le Roi étoit en danger on hauſſoit ou baiſſoit l'un ou l'autre de ces étendarts. Chaque Chevalier avoit auſſi le ſien, & les grands Chevaliers faiſoient porter un autre drapeau qu'on nommoit banniére. Ce terme de banniére ſi honorable étoit pourtant commun aux drapeaux de l'Infanterie, preſque toute compoſée de ſerfs. Le cri de guerre des François étoit *mon joye Saint Denis*. Il n'eſt pas dit quel étoit le cri des Allemands.

Une preuve que les Chevaliers bien armés ne couroient guéres d'autre riſque que d'être démontés, & n'étoient bleſſés que par un très-grand hazard, c'eſt que le Roi Philippe Auguſte renverſé de ſon cheval, fut longtems entouré d'ennemis, & reçut des coups de toute ef-

eſpéce d'armes ſans verſer une goute de ſang.

On raconte même qu'étant couché par terre, un ſoldat Allemand voulut lui enfoncer dans la gorge un javelot à double crochet, & n'en put jamais venir à bout. Aucun Chevalier ne périt dans la bataille, ſinon Guillaume de Longchamp, qui malheureuſement mourut d'un coup dans l'œil adreſſé par la viſiére de ſon caſque.

On compte du côté des Allemands vingt-cinq Chevaliers bannerets & ſept Comtes de l'Empire priſonniers, mais aucun de bleſſé.

L'Empereur Othon perdit la bataille. On tua, dit-on, 30000 Allemands. Nombre probablement exagéré. On ne voit pas que le Roi de France fit aucune conquête du côté de l'Allemagne après la victoire de Bouvines, mais il en fut bien plus puiſſant ſur ſes vaſſaux.

Celui qui perdit le plus à cette bataille, fut Jean d'Angleterre,

dont l'Empereur Othon sembloit la derniére ressource. Cet Empereur mourut bientôt après en 1218 comme un pénitent. Il se faisoit, dit-on, fouler aux pieds de ses Garçons de cuisine & fouetter par des Moines, selon l'opinion des Princes de ce tems-là, qui pensoient expier par quelques coups de discipline le sang de milliers d'hommes.

Il n'est point vrai, comme tant d'Auteurs l'ont écrit, que Philippe reçut le jour de la victoire de Bouvines la nouvelle d'une autre bataille gagnée par son fils Louis VIII. contre le Roi Jean. Au contraire Jean avoit eu quelque succès en Poitou. Mais destitué du secours de ses alliés il fit une tréve avec Philippe. Il en avoit besoin. Ses propres sujets d'Angleterre devenoient ses plus grands ennemis. Il étoit mépriſé, parce qu'il s'étoit fait vassal de Rome. Les Barons le forcérent de signer cette fameuse

Char-

Charte qu'on appelle la *Charte des libertés d'Angleterre.*

Il eſt étonnant qu'un homme, parce qu'il portoit le titre de Roi, ſe ſoit plaint d'avoir ſigné une telle Charte. Qu'y trouve-t-on en effet d'injurieux à l'Autorité Royale? Qu'à la mort d'un Comte, ſon Fils majeur pour entrer en poſſeſſion du fief, payera au Roi cent marcs d'argent, & un Baron cent ſchellings; qu'aucun Bailli du Roi ne pourra prendre les chevaux des Payſans, qu'en payant cinq ſous par jour par cheval. Qu'on parcoure toute la Charte, on trouvera ſeulement que les droits du Genre-humain n'y ont pas été aſſez défendus. On verra que les Communes qui portoient le plus grand fardeau, & qui rendoient les plus grands ſervices, n'avoient nulle part à ce Gouvernement, qui ne pouvoit fleurir ſans elles. Cependant Jean ſe plaignit, il demanda

juſtice au Pape ſon nouveau Souverain.

Ce Pape Innocent III. qui avoit excommunié le Roi, excommunie alors les Pairs d'Angleterre. Les Pairs outrés font ce qu'avoit fait ce même Pontife. Ils offrent la couronne d'Angleterre à la France. Philippe Auguſte vainqueur de l'Allemagne, poſſeſſeur de preſque tous les États de Jean en France, appellé au Royaume d'Angleterre, ſe conduiſit en grand politique. Il engagea les Anglois à demander ſon fils Louis pour Roi. Alors les Légats de Rome vinrent lui repréſenter envain que Jean étoit feudataire du Saint Siége. Louis de concert avec ſon pére lui parle ainſi en préſence du Légat.

„ Monſieur, je ſuis votre homme-lige pour li fiefs que vous „ m'avez baillez en France; mais „ ne vous appartient de décider „ du fait du Royaume d'Angleterre,

„ re, & ſi le faites, me pourvoi-
„ rai devant mes Pairs".

Après avoir parlé ainſi, il partit pour l'Angleterre malgré les défenſes publiques de ſon pére, qui le ſecouroit en ſecret d'hommes & d'argent. Innocent III. excommunia envain le pére & le fils. Les Evêques de France déclarérent nulle l'excommunication du pére. Remarquons pourtant qu'ils n'oſérent infirmer celle de Louis, c'eſt-à-dire qu'ils avouoient que les Papes avoient le droit d'excommunier les Princes. Ils ne pouvoient diſputer ce droit aux Papes, puiſqu'ils ſe l'arrogeoient eux-mêmes; mais ils ſe réſervoient encore celui de décider ſi l'excommunication du Pape étoit juſte ou injuſte. 1216.

Le fils de Philippe Auguſte fut reconnu Roi ſolemnellement dans Londres. Il ne laiſſa pas d'envoyer des Ambaſſadeurs plaider ſa cauſe devant le Pape. Ce Pontife

jouiſſoit de l'honneur qu'avoit autrefois le Sénat Romain d'être le
1216. Juge des Rois. Il mourut avant de rendre ſon arrêt définitif.

Jean ſans terre errant de ville en ville dans ſon Pays mourut dans le même tems, abandonné de tout le monde dans un Bourg de la Province de Norfolck. Un Pair de France avoit autrefois conquis l'Angleterre, & l'avoit gardée, un Roi de France ne la garda pas.

Louis VIII. du vivant même de Philippe Auguſte, fut obligé de ſortir de ce même Pays qui l'avoit demandé pour Roi, & au-lieu de défendre ſa conquête, il alla ſe croiſer contre les Albigeois, qu'on égorgeoit alors en exécution des ſentences de Rome.

Philippe Auguſte laiſſoit à ſa mort ſes domaines augmentés de
1223. la Normandie, du Maine, du Poitou; mais le reſte des biens appartenans à l'Angleterre étoit encore

re défendu par beaucoup de Seigneurs.

Du tems de Louis VIII. une partie de la Guyenne étoit Françoiſe, l'autre étoit Angloiſe. Il n'y eut alors rien de grand ni de déciſif.

Le teſtament de Louis VIII. fait en 1225, mérite ſeulement quelque attention. Il légue cent ſous à chacune des deux mille Léproſeries de ſon Royaume. Les Chrétiens pour fruit de leurs croiſades ne remportérent enfin que la lépre. Il faut que le peu d'uſage du linge & la malpropreté du peuple eût bien augmenté le nombre des Lépreux. Ce nom de Léproſerie n'étoit pas donné indifféremment aux autres Hôpitaux; car on voit par le même teſtament, que le Roi légue cent livres de compte à deux cens Hôtels-Dieu. Le leg que fit Louis VIII. de 30000 livres une fois payées à ſon épouſe la célébre Reine de Caſtille, revenoit à cinq cens

quarante mille livres d'aujourd'hui. J'insiste souvent sur ces prix des monnoies. C'est me semble le pouls d'un Etat, & une maniére assez sure de reconnoître ses forces. Par exemple, il est clair que Philippe Auguste fut un très-puissant Prince, puisqu'indépendamment des pierreries qu'il laissa, les sommes spécifiées dans son testament montent à près de 900000 marcs de huit onces, qui valent à présent cinq millions à cinquante livres de compte le marc.

DE

DE FREDERIC II.

DE SES

QUERELLES

Avec les Papes, & de l'Empire Allemand.

VErs le commencement du XIII. Siécle, tandis que Philippe Auguſte régnoit encore, que Jean ſans terre étoit dépouillé par Louis VIII. qu'après la mort de Jean & de Philippe Auguſte, Louis VIII. chaſſé d'Angleterre régnoit en France & laiſſoit l'Angleterre à Henri III. dans ces tems, dis-je, les entrepriſes des Croiſades duroient toujours. L'Empereur Frédéric II. faiſoit ſaigner les plaies de l'Allemagne & de l'Italie, mal fermées. La querelle de la Couron-

ne

ne Impériale & de la Mitre de Rome, les factions des Guelphes & des Gibelins, les haines des Allemands & des Italiens troubloient le Monde plus que jamais. Frédéric II. fils de Henri VI. & neveu de Philippe, élu dès son enfance en 1211, jouissoit de l'Empire qu'Othon avoit abandonné avant de mourir.

Les Empereurs étoient alors bien plus puissans que les Rois de France; car outre la Souabe & les grandes Terres que Frédéric possédoit en Allemagne, il avoit aussi Naples & Sicile par héritage. La Lombardie lui appartenoit par cette longue possession des Empereurs; mais cette liberté dont les Villes d'Italie étoient alors idolâtres, respectoit peu la possession des Césars d'Allemagne.

Rome n'avoit plus de Consuls. On élisoit tantôt plusieurs Sénateurs, tantôt un seul, mais qui n'étoient que des Magistrats municipaux

paux recevant les ordres du Pape.

Milan, Breſſe, Mantoue, Vicenze, Padoue, Trévize, Ferrare, & preſque toutes les Villes de la Romagne ſous la protection du Pape, étoient liguées entre elles contre l'Empereur.

Il avoit pour lui Crémone, Bergame, Modéne, Parme, Reggio, Trente. Beaucoup d'autres Villes étoient partagées entre les Factions Guelphes & Gibellines. L'Italie étoit le théatre non d'une guerre, mais de cent guerres civiles, qui en aiguiſant les eſprits & les courages, n'accoutumoient que trop les Italiens à l'aſſaſſinat & à l'empoiſonnement.

Frédéric fatigua quatre Papes de ſuite par ſa politique & par ſes armes, ſans en faire fléchir aucun. Les Vénitiens mettoient déjà un aſſez grand poids dans la balance d'Italie. Ils ſe liguérent avec les Villes qui prenoient d'eux l'exemple de la liberté.

Le

Le fils du Doge Tiépolo à la tête de l'armée de ces Villes libres attaqua Frédéric II. ſous les murs de Milan, mais en aucun tems la fortune des Milanois n'a pu prévaloir contre les Empereurs. Frédéric vainqueur fit couper la tête à tous les Chefs, & à ce Tiépolo lui-même.

On ne voit guéres dans le monde que des cruautés inutiles. Cette victoire & cet abus de la victoire ne rendirent pas Frédéric II. plus heureux. Il perdit autant de Villes qu'il en ſubjugea. Ferrare entre autres alors conſidérable fut défendue par Azon d'Eſt, auquel le Pape la donna comme un fief du Saint Siége, & c'eſt de-là que les Princes d'Eſt furent Ducs de Ferrare. D'ailleurs, ce qui étoit arrivé à Henri IV. dans les mêmes circonſtances, arriva auſſi à Frédéric II. Son propre fils qui ſe nommoit Henri, ſe révolta contre lui. Le pére eut l'adreſſe de le ſaiſir &

de

de l'enfermer dans un Château de la Pouille. Frédéric II. ne perdit point l'Empire comme Henri IV. mais sa vie fut un enchaînement de malheurs qu'il causa & qu'il essuya.

Si les Papes excitoient contre lui les Villes d'Italie, il soulevoit contre les Papes Rome même, toujours prête si elle l'avoit pu à chasser pour jamais & Papes & Empereurs. Gregoire IX. en 1232 fut chassé de la Ville par les Romains, dans le tems même que la puissance Papale sembloit être à son comble. Il se vit réduit à implorer le secours de ce même Frédéric, qui l'opprimoit secrétement à Rome, & ouvertement ailleurs.

La Sardaigne étoit encore un sujet de guerre entre l'Empire & le Sacerdoce, & par conséquent d'excommunications. L'Empereur s'empara en 1238 de presque toute l'Ile. Alors Gregoire IX. accusa publiquement Frédéric II. de ne pas

pas croire en JESUS-CHRIST. „ Nous avons des preuves, dit-il „ dans sa Lettre circulaire du 1. „ Juillet 1239, qu'il dit publique„ ment, que l'Univers a été trom„ pé par trois Imposteurs, MOY„ SE, JESUS-CHRIST & MA„ HOMET. Mais il place JESUS„ CHRIST fort au-dessous des au„ tres; car il dit, ils ont vécu „ pleins de gloire, & l'autre n'a „ été qu'un homme de la lie du „ peuple, qui prêchoit à ses pa„ reils. L'Empereur, ajoûte-t-il, „ soutient qu'un Dieu unique & „ Créateur ne peut être né d'une „ femme, & surtout d'une vier„ ge".

Ces accusations qui n'avoient rien de commun avec leurs querelles politiques, n'empêchérent pas que l'Empereur ne gardât la Sardaigne. Frédéric s'étoit croisé selon la mode du tems, & avoit fait des Traités avantageux avec les Musulmans. Mais Gregoire révé-

ré

ré dans Rome publia une croisade contre lui, & en effet presque tous les Guelphes portérent alors une croix sur l'épaule.

Un Cardinal nommé Jaques, Evêque de Palestine, apporta en France au jeune Louis IX. des Lettres de ce Pape Grégoire, par lesquelles Sa Sainteté ayant déposé Frédéric II. transféroit de son autorité l'Empire à Robert Comte d'Artois, frére du jeune Roi de France. C'étoit mal prendre son tems, la France & l'Angleterre étoient en guerre, les Barons de France soulevés dans la minorité de Louis.

Rien ne fait mieux connoître les mœurs & les usages de ce tems, que ce qui se passa au sujet de cette demande du Pape.

Il s'adressa aux Moines de Citeaux, chez lesquels il savoit que Saint Louis devoit venir en pélérinage avec sa mére. Il écrivit au Chapitre, „ Conjurez le Roi qu'il „ pren-

„ prenne la protection du Pape
„ contre le fils de Satan Frédéric;
„ il eſt néceſſaire que le Roi me
„ reçoive dans ſon Royaume, com-
„ me. Alexandre III. y fut reçu
„ contre la perſécution de Frédé-
„ ric I. & Saint Thomas de Can-
„ torbery contre celle de Henri II.
„ Roi d'Angleterre".

Le Roi alla en effet à Citeaux, où il fut reçu par cinq cens Moines, qui le conduiſirent au Chapitre. Là ils ſe mirent tous à genoux devant lui, & les mains jointes le priérent de laiſſer paſſer le Pape en France. Louis ſe mit auſſi à genoux devant les Moines, leur promit de défendre l'Egliſe; mais il leur dit expreſſément qu'il ne pouvoit recevoir le Pape ſans le conſentement des Barons du Royaume, dont un Roi de France devoit ſuivre les avis.

Le Pape Innocent IV. s'arrêta donc dans la Ville de Lyon. Cette Ville démembrée du Royaume

de

de Bourgogne, avoit été usurpée par les Archevêques avec un territoire immense, dont ils faisoient hommage aux Empereurs.

Le Pape y convoqua en 1245 le XIII. Concile général, qui a cette inscription dans la Bibliothéque du Vatican. *XIII. Concile général, premier de Lyon. Frédéric II. y est déclaré ennemi de l'Eglise, & privé du Siége Impérial.*

Frédéric II. ne négligea pas d'envoyer à ce Concile, où il devoit être accusé, des Ambassadeurs pour le défendre.

Le Pape qui se constituoit juge à la tête du Concile, fit aussi la fonction de son propre Avocat; & après avoir beaucoup insisté sur les droits temporels de Naples & de Sicile, sur le patrimoine de la Comtesse Mathilde, il accusa Frédéric d'avoir fait la paix avec les Mahométans, d'avoir eu des concubines Mahométanes, & en un mot d'être hérétique. Les Ambassadeurs de

de l'Empereur parlérent en ſa faveur avec fermeté, & accuſérent le Pape à leur tour de rapine & d'uſure. Il y avoit à ce Concile des Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre. Ceux-ci ſe plaignirent bien autant des Papes que le Pape ſe plaignoit de l'Empereur. „ Vous „ tirez par vos Italiens, dirent-„ ils, plus de 60000 marcs par „ an du Royaume d'Angleterre; „ vous nous avez en dernier lieu „ envoyé un Légat qui a donné „ tous les Bénéfices à des Italiens. „ Il extorque de tous les Religieux „ des taxes exceſſives, & il excom-„ munie quiconque ſe plaint de ſes „ vexations. Remédiez-y promp-„ tement, car nous ne ſouffrirons „ pas plus longtems ces avanies".

Le Pape rougit, ne répondit rien, & prononça la dépoſition de l'Empereur. Il eſt très à remarquer qu'il fulmina cette ſentence, non pas, dit-il, de l'approbation du Concile, mais en préſence du Concile.

cile. Tous les Pères tenoient des cierges allumés, quand le Pape prononçoit. Ils les éteignirent ensuite. Une partie signa l'arrêt, une autre partie sortit en gémissant.

L'Empereur étoit à Turin, qui n'appartenoit point encore à la Maison de Savoye. C'étoit un Fief de l'Empire gouverné par le Marquis de Suze. Il demanda une cassette. On la lui apporta. Il en tira la Couronne Impériale. „ Ce „ Pape & ce Concile, dit-il, ne „ me l'ont pas ravie; & avant „ qu'on m'en dépouille, il y aura „ bien du sang répandu". Il ne manqua pas d'écrire d'abord à tous les Princes d'Allemagne & de l'Europe par la plume de son fameux Chancelier, Pierre des Vignes, tant accusé d'avoir composé le Livre des *trois Imposteurs*. „ Je ne suis „ pas le premier, disoit-il dans „ ses Lettres, que le Clergé ait „ ainsi indignement traité, & je

„ ne ſerai pas le dernier. Vous en
„ êtes cauſe en obéiſſant à ces hi-
„ pocrites dont vous connoiſſez
„ l'ambition ſans-bornes. Com-
„ bien, ſi vous vouliez, découvri-
„ riez-vous dans la Cour de Ro-
„ me d'infamies qui font frémir la
„ pudeur? Livrés au Siécle, eni-
„ vrés de délices, l'excès de leurs
„ richeſſes étouffe en eux tout ſen-
„ timent de Religion. C'eſt une
„ œuvre de charité de leur ôter des
„ richeſſes pernicieuſes, qui les ac-
„ cablent, & c'eſt à quoi vous de-
„ vez travailler tous avec moi, &c.

Cependant le Pape ayant déclaré l'Empire vacant, écrivit à ſept Princes ou Evêques : c'étoit les Ducs de Baviére, de Saxe, d'Autriche & de Brabant, les Archevêque de Saltzbourg, de Cologne & de Mayence. Voilà ce qui a fait croire que ſept Electeurs étoient alors ſolemnellement établis. Mais les autres Princes de l'Empire &

les

les autres Evêques prétendoient auſſi d'avoir le même droit.

Les Empereurs & les Papes tâchoient ainſi de ſe faire dépoſer mutuellement. Leur grande politique conſiſtoit à exciter des guerres civiles.

On avoit déjà élu Roi des Romains en Allemagne Conrad fils de Frédéric II. mais il falloit pour plaire au Pape, choiſir un autre Empereur. Ce nouveau Céſar ne fut choiſi ni par les Ducs de Saxe, ou de Brabant, ou de Baviére, ou d'Autriche, ni par aucun Prince de l'Empire. Les Evêques de Strasbourg, de Wirtsbourg, de Spire, de Metz avec ceux de Mayence, de Cologne & de Tréves, créérent cet Empereur. Ils choiſirent un Landgrave de Thuringe, qu'on appella le *Roi des Prêtres*.

C'étoit un étrange Empereur de Rome qu'un Landgrave qui recevoit la couronne de quelques Evêques de ſon Pays. Alors le Pape

fait renouveller la croisade contre Frédéric. Elle étoit prêchée par les Fréres Prêcheurs, que nous appellons *Dominicains*, & par les Fréres Mineurs que nous appellons *Cordeliers* ou *Franciscains*. Cette nouvelle milice des Papes commençoit à s'établir en Europe. Le Saint Siége ne s'en tint pas à ces mesures. Il ménagea des conspirations contre la vie d'un Empereur qui savoit résister aux Conciles, aux Moines, aux Croisades; du moins l'Empereur se plaignit que le Pape suscitoit des assassins contre lui, & le Pape ne répondit point à ces plaintes.

Les mêmes Prélats qui s'étoient donné la liberté de faire un César, en firent encore un autre après la mort de leur Thuringien, & ce fut un Comte de Hollande. La prétention de l'Allemagne sur l'Empire Romain ne servit donc jamais qu'à la déchirer. Ces mêmes Evêques qui éliſoient des Empereurs,

se

ſe diviſérent entre eux, leur Comte de Hollande fut tué dans cette guerre civile.

Frédéric II. avoit à combattre les Papes depuis l'extrémité de la Sicile juſqu'à celle de l'Allemagne. On dit qu'étant dans la Pouille il découvrit que ſon Médecin, ſéduit par le Pape Innocent IV. vouloit l'empoiſonner. Le fait me paroît douteux; mais dans les doutes que fait naître l'Hiſtoire de ces tems, il ne s'agit que du plus ou du moins de crimes. 1249.

Frédéric voyant avec horreur qu'il lui étoit impoſſible de confier ſa vie à des Chrétiens, fut obligé de prendre des Mahométans pour ſa garde. On prétend qu'ils ne le garantirent pas des fureurs de Mainfroy l'un de ſes bâtards, qui l'étouffa, dit-on, dans ſa derniére maladie. Quoi qu'il en ſoit, ce grand & malheureux Empereur, Roi de Sicile dès le berceau, ayant porté trente-huit ans la vaine cou-

ronne de Jérusalem & celle des Césars trente-trois ans, mourut à cinquante-deux ans dans le Royaume
1250. de Naples, & laissa le Monde aussi troublé à sa mort qu'à sa naissance.

Depuis la mort de Frédéric II. jusqu'en 1268, l'Allemagne fut sans Chef, non pas comme l'avoit été la Gréce, l'ancienne Gaule, l'ancienne Germanie, & l'Italie avant qu'elle fût soumise aux Romains. L'Allemagne ne fut ni une République, ni un Pays partagé entre plusieurs Souverains, mais un Corps sans tête, dont les membres se déchiroient.

C'étoit une belle occasion pour les Papes, mais ils n'en profitérent pas. On leur arracha Brescia, Crémone, Mantoue, & beaucoup de petites Villes. Il eût fallu alors un Pape guerrier pour les reprendre, mais rarement un Pape eut ce caractére. Ils ébranloient à-la-vérité le Monde avec leurs Bulles,

Ils

Ils donnoient des Royaumes. Le Pape en 1247 déclara de ſa propre autorité Haquin Roi de Norwégue en le faiſant enfant légitime de bâtard qu'il étoit. Un Légat du Pape couronna ce Roi Haquin & reçut de lui un tribut de 15000 marcs d'argent, & 500 marcs des Egliſes de Norvégue, ce qui étoit peut-être la moitié de l'argent comptant qui rouloit dans un Pays ſi peu riche.

Le même Pape Innocent IV. 1251.
créa auſſi un certain Mandog Roi de Lithuanie, mais Roi relevant de Rome. Les Papes ſembloient donc les maîtres du Monde, & ne pouvoient être maîtres chez eux; il ne leur en coutoit que du papier pour donner ainſi des Etats; mais ce n'étoit qu'à force d'intrigues qu'ils pouvoient ſe reſſaiſir d'un Village auprès de Mantoue ou de Ferrare.

Voilà quelle étoit la ſituation des affaires de l'Europe. L'Allemagne

& l'Italie déchirées, la France encore foible, l'Espagne partagée entre les Chrétiens & les Musulmans. Ceux-ci entiérement chassés de l'Italie, l'Angleterre commençant à disputer sa liberté contre ses Rois, le Gouvernement Féodal établi par-tout, la Chevalerie à la mode, les Prêtres devenus Princes & guerriers, une Politique presqu'en tout différente de celle qui anime aujourd'hui l'Europe, il sembloit que les Pays de la Communion Romaine fussent une grande République, dont l'Empereur & les Papes vouloient être les Chefs; & cette République quoique divisée, s'étoit accordée longtems dans le projet des croisades, qui ont produit de si grandes & de si infames actions, de nouveaux Royaumes, de nouveaux établissemens, de nouvelles miséres, & enfin beaucoup plus de malheur que de gloire.

DE

DE L'ORIENT
ET DES
CROISADES.

LEs Religions durent toujours plus que les Empires. Le Mahométiſme floriſſoit, & l'Empire des Califes étoit détruit par la Nation des Turcomans. On ſe fatigue à rechercher l'origine de ces Turcs. Elle eſt la même que celle de tous les Peuples conquérans. Ils ont tous été des ſauvages, vivant de rapine. Les Turcs habitoient autrefois au-delà du Taurus & de Limmaus, & bien loin, dit-on, de l'Araxe. Ils étoient compris parmi ces Tartares que l'Antiquité nommoit Scithes. Ce grand Continent de la Tartarie quatre fois plus vaſte que l'Europe, n'a jamais été habité que par des Bar-

bares. Leurs antiquités ne méritent guéres mieux une hiſtoire ſuivie que les loups & les tigres de leur Pays. Ils ſe répandoient vers le XI. Siécle du côté de la Moſcovie. Ils inondérent les bords de la Mer Noire & ceux de la Mer Caſpienne. Les Arabes ſous les premiers ſucceſſeurs de Mahomet avoient ſoumis preſque toute l'Aſie Mineure, la Syrie & la Perſe; les Turcomans vinrent enfin qui ſoumirent les Arabes.

Bagdat, Siége de l'Empire des Califes, tomba en 1055 entre les mains de ces nouveaux raviſſeurs. Il faut ſe ſouvenir que comme ces Turcomans imitoient les Francs, les Normands & les Goths dans leurs irruptions, ils les imitoient auſſi en ſe ſoumettant aux loix, aux mœurs & à la religion des vaincus. C'eſt ainſi que d'autres Tartares en ont uſé avec les Chinois; & c'eſt l'avantage que tout Peuple policé quoique le plus foible, doit

avoir

avoir sur le barbare quoique le plus fort.

Ainsi donc les Califes n'étoient plus que les Chefs de la Religion, ce que les Papes avoient été sous les Rois Lombards. Les Princes des Turcomans prenoient le nom de Sultans. Il y eut bientôt parmi eux, comme ailleurs, des hommes illustres. L'Empire de Constantinople se soutenoit, tous les Princes n'avoient pas été indignes de régner. Constantin Porphirogénéte fils de Léon le Philosophe, & philosophe lui-même, fit renaître, comme son pére, des tems heureux. Si le gouvernement tomba dans le mépris sous Romain fils de Constantin, il devint respectable aux Nations sous Nicéphore Phocas, qui avoit repris Candie en 961, avant d'être Empereur. Si Jean Zimiscés assassina ce Nicéphore & souilla de sang le Palais, s'il joignit l'hipocrisie à ses crimes, il fut d'ailleurs le défen-

seur de l'Empire contre les Turcs & les Bulgares. Mais sous Michel Paphlagonate on avoit perdu la Sicile, sous Romain Diogéne presque tout ce qui restoit vers l'Orient, excepté la Province de Pont, & cette Province qu'on appelle aujourd'hui Turcomanie, tomba bientôt après sous le pouvoir du Turc Soliman, qui maître de la plus grande partie de l'Asie Mineure, établit le Siége de sa domination à Nicée, & menaçoit de-là Constantinople au tems ou commencérent les Croisades.

L'Empire Grec étoit donc borné alors presqu'à la Ville Impériale du côté des Turcs, mais il s'étendoit dans toute la Gréce, la Macédoine, l'Epire, la Thessalie, la Thrace, l'Illyrie, & avoit même encore l'Ile de Candie. Les guerres continuelles quoique toujours malheureuses contre les Turcs, entretenoient un reste de courage. Tous les riches Chrétiens d'Asie, qui n'a-

n'avoient pas voulu ſubir le joug Mahométan, s'étoient retirés dans la Ville Impériale, qui par-là même s'enrichit des dépouilles des Provinces. Enfin malgré tant de pertes, malgré les crimes & les révolutions du Palais, cette Ville à-la-vérité déchue, mais immenſe, peuplée, opulente & reſpirant les délices, ſe regardoit comme la premiére du Monde. Les habitans s'appelloient Romains & non Grecs. Leur Etat étoit l'Empire Romain; & les Peuples d'Occident qu'ils nommoient Latins, n'étoient à leurs yeux que des barbares révoltés.

La Paleſtine n'étoit que ce qu'elle eſt aujourd'hui, le plus mauvais Pays de tous ceux qui ſont habités dans l'Aſie. Cette petite Province eſt dans la longueur d'environ 45 lieues, & de 30 à 35 en largeur. Elle eſt couverte preſque par-tout de rochers arides, ſur leſquels il n'y a pas une ligne de

terre. On ne peut mieux comparer cette petite Province qu'à la Suisse. La Riviére du Jourdain, large d'environ 50 pieds dans le milieu de son cours, ressemble à la Riviére d'Aar chez les Suisses, qui coule dans une vallée moins stérile que le reste. La Mer de Tibériade peut être comparée au Lac de Lausanne. Cependant les voyageurs qui ont bien examiné la Suisse & la Palestine, donnent tous la préférence à la Suisse. Il est vraisemblable que la Judée fut plus cultivée autrefois, quand elle étoit possédée par les Juifs. Ils avoient été forcés de porter un peu de terre sur les rochers pour y planter des vignes. Ce peu de terre liée avec les éclats des rochers, étoient soutenus par de petits murs dont on y voit encore des restes de distance en distance.

La Palestine malgré tous ces efforts, n'eut jamais de quoi nourir ses habitans, & de même que les

XIII. Cantons envoient le superflu de leurs peuples servir dans les armées des Princes qui peuvent les payer, les Juifs alloient faire le métier de courtiers en Asie & en Afrique. A peine Alexandrie étoit-elle bâtie, qu'ils s'y étoient établis. Les Juifs commmerçans n'habitoient guéres Jérusalem; & je doute que dans le tems le plus florissant de ce petit Etat, il y ait jamais eu des hommes aussi opulens que le sont aujourd'hui plusieurs Hébreux d'Amsterdam & de la Haye.

Lorsqu'Omar, successeur de Mahomet, s'empara des fertiles Pays de la Syrie, il prit la Contrée de la Palestine; & comme Jérusalem est une Ville sainte pour les Mahométans, il l'enrichit d'une magnifique Mosquée de marbre, couverte de plomb, ornée en dedans d'un nombre prodigieux de lampes d'argent, parmi lesquelles il y en avoit beaucoup d'or pur.

Tel

Tel étoit l'état de l'Asie Mineure, lorsqu'un Pélerin d'Amiens suscita les croisades. Il n'avoit d'autre nom que *Coucoupétre* ou *Cucuprêtre*, comme le dit la fille de l'Empereur Comnéne, qui vit à Constantinople cet Hermite. Nous le connoissons sous le nom de l'*Hermite Pierre*, où plutôt *Pierre l'Hermite*. Quoi qu'il en soit, ce Picard qui avoit toute l'opiniâtreté de son Pays, fut si outré des avanies qu'on lui fit à Jérusalem, en parla à son retour à Rome d'une maniére si vive, & fit des tableaux si touchans, que le Pape Urbain II. crut cet homme propre à seconder le grand dessein que les Papes avoient depuis longtems d'armer la Chrétienté contre le Mahométisme. Il envoie Pierre de Province en Province communiquer par son imagination forte l'ardeur de ses sentimens & semer l'enthousiasme.

1094. Urbain II. tint ensuite vers Plaisance un Concile en rase campagne, où

où se trouvérent plus de 30000 Séculiers outre les Ecclésiastiques. On y proposa la maniére de venger les Chrétiens. L'Empereur des Grecs Alexis Comnéne, pére de cette Princesse qui écrivit l'histoire de son tems, envoya à ce Concile des Ambassadeurs pour demander quelques secours contre les Musulmans; mais ce n'étoit ni du Pape ni des Italiens qu'il devoit l'attendre. Les Normands qui enlevoient alors Naples & Sicile aux Grecs, & le Pape qui vouloit être au moins Seigneur Suzerain de ces Royaumes, étant d'ailleurs rival de l'Eglise Grecque, devenoit par son état nécessairement l'ennemi déclaré des Empereurs d'Orient, comme il étoit l'ennemi couvert des Empereurs Teutoniques. Le Pape loin de secourir les Grecs, vouloit soumettre l'Orient aux Latins.

Au reste le projet d'aller faire la guerre en Palestine, fut vanté par tous les assistans au Concile de Plai-

Plaisance, & ne fut embrassé par personne. Les principaux Seigneurs Italiens avoient chez eux trop d'intérêts à ménager, & ne vouloient point quitter un Pays délicieux pour aller se battre vers l'Arabie Pétrée.

1095. On fut donc obligé de tenir un autre Concile à Clermont en Auvergne. Le Pape y harangua dans la grande Place. On avoit pleuré en Italie sur les malheurs des Chrétiens de l'Asie. On s'arma en France. Ce Pays étoit peuplé d'une foule de nouveaux Seigneurs, inquiets, indépendans, aimant la dissipation & la guerre, plongés pour la plupart dans les crimes que la débauche entraîne, & dans une ignorance qui égaloit leurs débauches. Le Pape leur proposoit la remission de tous leurs péchés & leur ouvroit le Ciel, en leur imposant pour pénitence de suivre la plus grande de leurs passions, d'aller faire la guerre. On prit donc la croix à l'envi. Les Egli-

Egliſes & les Cloîtres achetérent alors à vil prix beaucoup de terres des Seigneurs qui crurent n'avoir beſoin que d'un peu d'argent & de leurs armes pour aller conquérir des Royaumes en Aſie. Godefroy de Bouillon, par exemple, Duc de Brabant, vendit ſa Terre de Bouillon au Chapitre de Liége, & Sténay à l'Evêque de Verdun. Baudouin, frére de Godefroy, vendit au même Evêque le peu qu'il avoit en ce Pays-là. Les moindres Seigneurs Châtelains partirent à leurs frais, les pauvres Gentilshommes ſervirent d'Ecuyers aux autres. On enrôla une Infanterie innombrable, & de ſimples Cavaliers ſous mille drapeaux différens. Cette foule de Croiſés ſe donna rendez-vous à Conſtantinople. Moines, Femmes, Marchands, Vivandiers, Ouvriers, tout partit, comptant de ne trouver ſur la route que des Chrétiens qui gagneroient des indulgences en les nouriſſant. Plus de 800000 de

de ces vagabonds se rangérent sou
le drapeau de *Coucoupêtre*, qu
j'appellerai toujours l'*Hermite*
Pierre. Il marchoit en sandale é
ceint d'une corde, à la tête d
l'armée. Nouveau genre de vanité

La premiére expédition de c
Général Hermite fut d'assiéger un
Ville Chrétienne en Hongrie
nommée *Malavilla*, parce qu
l'on avoit refusé des vivres à se
soldats de JESUS-CHRIST, q
malgré leur sainte entreprise s
conduisoient en voleurs de grand
chemin. La Ville fut prise d'a
saut, livrée au pillage, les hab
tans égorgés. L'Hermite ne fu
plus alors le maître de ses croisé
enivrés de la soif du brigandag
Un des Lieutenans de l'Hermi
te, nommé *Gautier sans argent*
qui commandoit la moitié des trou
pes, agit de même en Bulgari
On se réunit bientôt contre ces bri
gands, qui furent presque tous ex
terminés, & l'Hermite arriva en

fin

fin devant Conſtantinople avec 20000 perſonnes mourant de faim.

Un Prédicateur Allemand nommée *Godeſcalc*, qui voulut jouer le même rôle, fut encore plus maltraité. Dès qu'il fut arrivé avec ſes diſciples dans cette même Hongrie, où ſes prédéceſſeurs avoient fait tant de déſordres, la ſeule vue de la croix rouge, qu'ils portoient, fut un ſignal auquel ils furent tous maſſacrés.

Une autre horde de ces avanturiers, compoſée de plus de 200000 perſonnes, tant Femmes que Prêtres, Payſans, Ecoliers, croyant qu'elle alloit défendre JESUS-CHRIST, s'imagina qu'il falloit exterminer tous les Juifs qu'on rencontreroit; il y en avoit beaucoup ſur les frontiéres de France. Tout le commerce étoit entre leurs mains. Les Chrétiens croyant venger Dieu, firent main-baſſe ſur tous ces malheureux. Il n'y eut jamais depuis Adrien un ſi grand maſſacre de

cette

cette Nation. Ils furent égorgés à Verdun, à Spire, à Worms, à Cologne, à Mayence, & plusieurs se tuérent eux-mêmes, après avoir fendu le ventre à leurs femmes, pour ne pas tomber entre les mains des Barbares. La Hongrie fut encore le tombeau de cette troisiéme armée de Croisés.

Cependant l'Hermite Pierre trouva devant Constantinople d'autres Vagabonds & Italiens Allemands, qui se joignirent à lui, & ravagérent les environs de la Ville. L'Empereur Alexis Comnéne, qui régnoit, étoit assurément sage & modéré. Il se contenta de se défaire au-plutôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les transporter au-delà du Bosphore. Le Général Pierre se vit enfin à la tête d'une armée Chrétienne contre les Infidéles. Soliman, Soudan de Nicée, tomba avec ses Turcs aguerris sur cette multitude dispersée. *Gautier sans argent* y périt avec beau-

beaucoup de pauvre Noblesse. L'Hermite retourna cependant à Constantinople, regardé comme un fanatique qui s'étoit fait suivre par des furieux.

Il n'en fut pas de même des Chefs des Croisés, plus politiques, moins enthousiastes, plus accoutumés au commandement, & conduisant des troupes un peu plus réglées. Godefroy de Bouillon menoit 70000 hommes de pied & 10000 Cavaliers couverts d'une armure complette sous plusieurs banniéres de Seigneurs tous rangés sous la sienne.

Cependant Hugues, frére du Roi de France Philippe I. marchoit par l'Italie avec d'autres Seigneurs qui s'étoient joints à lui. Il alloit tenter la fortune. Presque tout son établissement consistoit dans le titre de frére d'un Roi très-peu puissant par lui-même. Ce qui est plus étrange, c'est que Robert Duc de Normandie, fils aîné de Guil-

Guillaume le Conquérant, de l'Angleterre, quitta cette Normandie, où il étoit à peine affermi. Chassé d'Angleterre par son cadet Guillaume le Roux, il lui engagea encore la Normandie pour subvenir aux frais de son armement. C'étoit, dit-on, un Prince voluptueux & superstitieux. Ces deux qualités qui ont leur source dans la foiblesse, l'entraînérent à ce voyage.

Le vieux Raimond Comte de Toulouse, maître du Languedoc & d'une partie de la Provence, qui avoit déjà combattu contre les Musulmans en Espagne, ne trouva ni dans son âge ni dans les intérêts de sa Patrie aucune raison contre l'ardeur d'aller en Palestine. Il fut un des premiers qui s'arma & passa les Alpes, suivi, dit-on, de près de 100000 hommes. Il ne prévoyoit pas que bientôt on prêcheroit une croisade contre sa propre famille.

Le plus politique de tous ces Croi-

Croisés, & peut-être le seul, fut Bohémond, fils de ce Robert Guischard Conquérant de la Sicile. Toute cette famille de Normands transplantée en Italie, cherchoit à s'agrandir, tantôt aux dépens des Papes, tantôt sur les ruines de l'Empire Grec. Ce Bohémond avoit lui-même longtems fait la guerre à l'Empereur Alexis en Epire & en Gréce; & n'ayant pour tout héritage que la petite Principauté de Tarente & son courage, il profita de l'enthousiasme épidémique de l'Europe, pour rassembler sous sa banniére jusqu'à 10000 Cavaliers bien armés & quelque Infanterie, avec lesquels il pouvoit conquérir des Provinces, soit sur les Chrétiens, soit sur les Mahométans.

La Princesse Anne Comnéne dit que son pére fut allarmé de ces émigrations prodigieuses, qui fondoient dans son Pays. On eût cru, dit-elle, que l'Europe arrachée de

ſes fondemens, alloit, tomber ſur l'Aſie.

On propoſa au Pape de ſe mettre à la tête de ces armées immenſes qui reſtoient encore. C'étoit la ſeule maniére de parvenir à la Monarchie univerſelle, devenue l'objet de la Cour Romaine. Cette entrepriſe demandoit le génie d'un Mahomet ou d'un Alexandre.

L'Eſpagne & les Princes croiſés avoient dans ce grand appareil leurs vues différentes, & Conſtantinople les redoutoit toutes. On y haïſſoit les Latins, qu'on y regardoit comme des Hérétiques & des Barbares.

Ce que les Grecs craignoient le plus, & avec raiſon, c'étoit ce Bohémond & ſes Napolitains, ces nemis de l'Empire. Mais quand même les intentions de Bohémond euſſent été pures, de quel droit tous ces Princes d'Occident venoient-ils prendre pour eux des Provinces que les Turcs avoient ar-

arrachées aux Empereurs Grecs?

On peut juger d'ailleurs quelle étoit l'arrogance féroce des Seigneurs croisés, par le trait que rapporte la Princesse Anne Comnéne de ne je ne sai quel Comte François, qui vint s'asseoir à côté de l'Empereur sur son trône dans une cérémonie publique. Baudouin frére de Godefroy de Bouillon prenant cet homme indiscret pour le faire retirer, le Comte dit tout haut dans son jargon barbare „ voilà un plaisant rustre que ce Grec, „ de s'asseoir devant des gens „ comme nous ". Ces paroles furent interprétées à Alexis, qui ne fit que sourire. Une ou deux indiscrétions pareilles suffisent pour décrier une Nation.

Il étoit moralement impossible que de tels hôtes n'exigeassent des vivres avec dureté, & que les Grecs n'en refusassent avec malice. C'étoit un sujet de combats continuels entre les peuples & l'armée de Go-

defroy, qui parut la premiére après les brigandages des Croisés de Pierre l'Hermite. Godefroy en vint jusqu'à attaquer les Fauxbourgs de Constantinople, & l'Empereur les défendit en personne. L'Evêque Dupuy en Auvergne, nommé Monteil, Légat du Pape dans les armées de la Croisade, vouloit absolument qu'on commençât les entrepriſes contre les Infidéles, par le siége de la Ville où résidoit le premier Prince des Chrétiens. Tel étoit l'avis de Bohémond, qui étoit alors en Sicile, & qui envoyoit courier sur courier à Godefroy pour l'empêcher de s'accorder avec l'Empereur. Hugues frére du Roi de France eut alors l'imprudence de quitter la Sicile, où il étoit avec Bohémond, & de passer presque seul sur les Terres d'Alexis. Il joignit à cette indiscrétion celle de lui écrire des lettres pleines d'une fierté peu séante à qui n'avoit point d'armées. Le fruit de ces démarches

ches fut d'être arrêté quelque tems prisonnier. Enfin la politique de l'Empereur Grec vint à bout de détourner tous ces orages. Il fit donner des vivres. Il engagea tous les Seigneurs à lui prêter hommage pour les Terres qu'ils conquéreroient. Il les fit tous passer en Asie les uns après les autres, après les avoir comblés de présens. Bohémond qu'il redoutoit le plus, fut celui qu'il traita avec le plus de magnificence. Quand ce Prince vint lui rendre hommage à Constantinople, & qu'il lui fit voir les raretés du Palais, Alexis ordonna qu'on remplît un cabinet de meubles précieux d'ouvrages d'or & d'argent, de bijoux de toute espéce, entassés sans ordre, & de laisser la porte du cabinet entre-ouverte. Bohémond vit en passant ces trésors, auxquels les conducteurs affectoient de ne faire nulle attention. „ Est-il possible, s'écria-t-il, „ qu'on néglige de si belles choses?

„ Si je les avois, je me croirois „ le plus puissant des Princes". Le soir même l'Empereur lui envoya tout le cabinet. Voilà ce que rapporte sa fille, témoin oculaire. C'est ainsi qu'en usoit ce Prince, que tout homme desintéressé appellera sage & magnifique, mais que la plupart des Historiens des Croisades ont traité de perfide, parce qu'il ne voulut pas être l'esclave d'une multitude dangereuse.

Enfin, quand il s'en fut heureusement débarassé, & que tout fut passé dans l'Asie Mineure, on fit la revue près de Nicée, & il se trouva 100000 Cavaliers & 600000 de pied en comptant les femmes. Ce nombre joint avec les premiers Croisés qui périrent sous l'Hermite & sous d'autres, fait environ 1100000. Il justifie ce qu'on dit des armées des Rois de Perse, qui avoient inondé la Gréce, & ce qu'on raconte des transplantations de tant de Barbares. Les François en-

enfin, & sur-tout Raimond de Toulouse, se trouvérent par-tout sur le même terrain que les Gaulois méridionaux avoient parcouru 1300 ans auparavant, quand ils allérent ravager l'Asie Mineure & donner leur nom à la Province de Galatie.

Les Historiens nous informent rarement comment on nourrissoit ces multitudes. C'étoit une entreprise qui demandoit autant de soins que la guerre même. Les Vénitiens ne voulurent d'abord pas s'en charger. Ils s'enrichissoient plus que jamais par leur commerce avec les Mahométans, & craignoient de perdre les priviléges qu'ils avoient chez eux. Les Génois, les Pisans & les Grecs équipérent des vaisseaux chargés de provisions, qu'ils vendoient aux Croisés en côtoyant l'Asie Mineure. La fortune des Génois s'en accrut, & on fut étonné bientôt après de voir Gênes devenue une Puissance.

Le vieux Soliman ni son fils ne purent résister au premier torrent de tous ces Princes croisés. Leurs troupes étoient mieux choisies que celles de Pierre l'Hermite, & disciplinées autant que le permettoit la licence & l'enthousiasme.

1097. On prit Nicée, on battit deux fois les armées du jeune Soliman. Les Turcs & les Arabes ne soutinrent point dans ces commencemens le choc de ces multitudes couvertes de fer, & de leurs grands chevaux de bataille, & des forêts de lances auxquelles ils n'étoient point

1098. accoutumés. Bohémond eut l'adresse de se faire céder par les Croisés le fertile Pays d'Antioche. Baudouin alla jusqu'en Mésopotamie s'emparer de la Ville d'Edesse, & s'y forma un petit Etat. Enfin on mit le siége devant Jérusalem, dont le Calife d'Egypte s'étoit saisi par ses Lieutenans. La plupart des Historiens disent que l'armée des assiégeans diminuée par les combats,

bats, par les maladies & par les garniſons miſes dans les Villes conquiſes, étoit réduite à 20000 hommes de pied & à 1500 chevaux, & que Jéruſalem pourvue de tout, étoit défendue par une garniſon de 40000 ſoldats. On ne manque pas d'ajoûter qu'il y avoit outre cette garniſon 20000 habitans déterminés. Il n'y a point de lecteur ſenſé, qui ne voie qu'il eſt moralement impoſſible qu'une armée de 20000 hommes en aſſiége une de 60000 dans une place fortifiée; mais les Hiſtoriens ont toujours voulu du merveilleux.

Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'après cinq ſemaines de ſiége la Ville fut emportée d'aſſaut, & que tout ce qui n'étoit pas Chrétien, fut maſſacré. L'Hermite Pierre de Général devenu Chapelain, ſe trouva à la priſe & au maſſacre. Quelques Chrétiens que les Muſulmans avoient laiſſé vivre dans la Ville, conduiſirent les vainqueurs dans

les caves les plus reculées, où les mères se cachoient avec leurs enfans, & rien ne fut épargné. Tous les Historiens conviennent, qu'après cette boucherie les Chrétiens tout dégoutans de sang, allèrent en procession à l'endroit qu'on dit être le sépulcre de JESUS-CHRIST,
1099. & fondirent en larmes. Il est très-vraisemblable qu'ils y donnèrent des marques de religion; mais cette tendresse qui se manifesta par des pleurs, n'est guères compatible avec cet esprit de vertige, de fureur, de débauche & d'emportement. Le même homme peut être furieux & tendre, mais non dans le même tems.

Les Seigneurs, maîtres de Jérusalem, s'assembloient déjà pour donner un Roi à la Judée. Les Ecclésiastiques suivant l'armée, se rendirent dans l'assemblée, & offrent déclarer nulle l'élection qu'on alloit faire, parce qu'il falloit, disoient-ils, faire un Patriarche

avant

avant de faire un Souverain.

Cependant Godefroy de Bouillon fut élu non pas Roi, mais Duc de Jérusalem. Quelques mois après arriva un Légat nommé d'Amberte, qui se fit nommer Patriarche par le Clergé, & la premiére chose que fit ce Patriarche, ce fut de prétendre le petit Royaume de Jérusalem pour lui-même. Il fallut que Godefroy de Bouillon qui avoit conquis la Ville au prix de son sang, la cédât à cet Evêque. Il se réserva le Port de Joppé & quelques droits dans Jérusalem.

Les mêmes circonstances produisent les mêmes effets. On a vu que quand les successeurs de Mahomet eurent conquis tant d'Etats, la discorde les divisa. Les Croisés éprouvérent un sort à peu près semblable. Ils conquirent moins, & furent divisés plutôt. Voilà déjà trois petits Etats Chrétiens formés tout d'un coup en Asie. Antioche, Jérusalem & Edesse. Ils s'en

forma quelques années après un quatriéme, ce fut celui de Tripoli de Syrie, qu'eut le jeune Bertrand fils du Comte de Toulouse. Mais pour conquérir Tripoli, il fallut avoir recours aux vaisseaux des Vénitiens. Ils prirent alors part à la Croisade, & se firent céder une partie de cette nouvelle conquête.

De tous ces nouveaux Princes qui avoient promis de faire hommage de leurs acquisitions à l'Empereur Grec, aucun ne tint sa promesse, & tous furent jaloux les uns des autres. En peu de tems ces nouveaux Etats divisés & subdivisés passérent en beaucoup de mains différentes. Il s'éleva comme en France de petits Seigneurs ; des Comtes de Joppé, des Marquis de Galilée, de Sidon, d'Acre, de Césarée. Soliman qui avoit perdu Antioche & Nicée, tenoit toujours la campagne, habitée d'ailleurs par des Colons Musulmans ; & sous Soliman, & après lui on vit dans l'Asie

sie un mélange de Chrétiens, de Turcs, d'Arabes, se faisant tous la guerre. Un Château Turc étoit voisin d'un Château Chrétien, de même qu'en Allemagne les Terres des Protestans & des Catholiques sont mutuellement interceptées.

De ce million de Croisés bien peu restoient alors. Au bruit de leurs succès grossis par la renommée, de nouveaux essains partirent encore de l'Occident. Ce Prince Hugues, frére de Philippe I. ramena une nouvelle multitude grossie par des Italiens & des Allemands. On en compta 300000, mais en réduisant ce nombre aux deux tiers, ce sont encore 200000 hommes qu'il en couta à la Chrétienté. Ceux-là furent traités vers Constantinople à peu près comme les suivans de Pierre l'Hermite. Ceux qui abordérent en Asie, furent détruits par Soliman, & le Prince Hugues mourut presqu'a-

bandonné dans l'Asie Mineure.

Ce qui prouve encore, me semble, l'extrême foiblesse de la Principauté de Jérusalem, c'est l'établissement de ces religieux Soldats, Templiers & Hospitaliers. Il faut bien que ces Moines fondés d'abord pour servir les malades, ne fussent pas en sureté, puisqu'ils prirent les armes. D'ailleurs, quand la Société générale est bien gouvernée, on ne fait guéres d'associations particuliéres.

Les Religieux consacrés au service des blessés, ayant fait vœu de se battre vers l'an 1118, il se forma tout d'un coup une Milice semblable, sous le nom de *Templiers*, qui prirent ce titre, parce qu'ils demeuroient auprès de cette Eglise, qui avoit, disoit-on, été autrefois le Temple de Salomon. Ces établissemens ne sont dus qu'à des François. Raimond Dupuy, premier Grand-Maître & Instituteur de

de la Milice des Hoſpitaliers, étoit de Dauphiné.

A peine ces deux autres furent-ils établis par les Bulles des Papes, qu'ils devinrent riches & rivaux. Ils ſe battirent les uns contre les autres auſſi ſouvent que contre les Muſulmans. Bientôt après un nouvel Ordre s'établit encore en faveur des pauvres Allemands abandonnés dans la Paleſtine, & ce fut l'Ordre des Moines Teutoniques, qui devint après en Europe une Milice de conquérans.

Enfin la ſituation des Chrétiens étoit ſi peu affermie, que Baudouin premier Roi de Jéruſalem, qui régna après la mort de Godefroy ſon frére, fut pris preſqu'aux portes de la Ville par un Prince Turc.

Les conquêtes des Chrétiens s'affoibliſſoient tous les jours. Les premiers conquérans n'étoient plus, leurs ſucceſſeurs étoient amollis. Déjà l'Etat d'Edeſſe étoit repris par les Turcs en 1140, & Jéruſalem

lem menacée. Les Empereurs ne voyant dans les Princes d'Antioche leurs voisins que de nouveaux usurpateurs, leur faisoient la guerre, non sans justice. Les Chrétiens d'Asie prêts d'être accablés de tous côtés, sollicitérent en Europe une nouvelle Croisade.

La France avoit commencé la premiére inondation, ce fut à elle qu'on s'adressa pour la seconde. Le Pape Eugéne III. naguéres disciple de Saint Bernard Fondateur de Clervaux, choisit avec raison son premier Maître pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement. Jamais Religieux n'avoit mieux concilié le tumulte des affaires avec l'austérité de son Etat. Aucun n'étoit arrivé comme lui à cette considération purement personnelle, qui est au-dessus de l'autorité même. Son contemporain l'Abbé Suger étoit premier Ministre de France. Son disciple étoit Pape, mais Bernard simple Abbé

de

de Clervaux étoit l'oreille de la France & de l'Europe.

A Vézélai en Bourgogne fut 1146.
dressé un échaffaut dans la Place publique, où Bernard parut à côté de Louis le Jeune Roi de France. Il parla d'abord, & le Roi parla ensuite. Tout ce qui étoit présent, prit la croix. Louis la prit le premier des mains de Saint Bernard. Le Ministre Suger ne fut point d'avis que le Roi abandonnât le bien certain qu'il pouvoit faire à ses Etats, pour tenter en Hongrie des conquêtes incertaines. Mais l'éloquence de Bernard & l'esprit du tems, sans lequel cette éloquence n'étoit rien, l'emportérent sur les conseils du Ministre.

On nous peint Louis le Jeune comme un Prince plus rempli de scrupule que de vertus. Dans une de ces petites guerres civiles que le Gouvernement Féodal rendoit inévitables en France, les troupes du Roi avoient brulé l'Eglise de

Vi-

Vitry, & le peuple réfugié dans cette Eglise, avoit péri dans les flammes. On persuada aisément au Roi qu'il ne pouvoit expier qu'en Palestine ce crime, qu'il eût mieux réparé en France par une administration sage. Sa jeune femme, Eléonore de Guyenne, se croisa avec lui, soit qu'elle l'aimât alors, soit qu'il fût de la bienséance de ces tems d'accompagner son mari dans de telles guerres.

Bernard s'étoit acquis un crédit si singulier, que dans une nouvelle assemblée à Chartres on le choisit lui-même pour le Chef de la Croisade. Ce fait paroît presqu'incroyable, mais tout est croyable de l'emportement religieux des peuples. Saint Bernard avoit trop d'esprit pour s'exposer au ridicule qui le menaçoit. L'exemple de l'Hermite Pierre étoit récent. Il refusa l'emploi de Général, & se contenta de celui de Prophéte.

De France il court en Allemagne.

gne. Il y trouve un autre Moine qui prêchoit la Croisade. Il fit taire ce rival, qui n'avoit pas la mission du Pape. Il donne enfin lui-même la croix rouge à l'Empereur Conrad VII. & il promet publiquement de la part de Dieu des victoires contre les Infidéles. Bientôt après un de ses disciples, nommé Philippe, écrivit en France que Bernard avoit fait beaucoup de miracles en Allemagne. Ce n'étoient pas à-la-vérité des morts ressuscités, mais les aveugles avoient vu, les boiteux avoient marché, les malades avoient été guéris. On peut compter parmi ces prodiges, qu'il prêchoit partout en François aux Allemands.

L'espérance d'une victoire certaine entraîna à la suite de l'Empereur & du Roi de France la plupart des Chevaliers de leurs Etats. On compta, dit-on, dans chacune des deux armées 70000 Gens-d'armes avec une Cavalerie légére

légére prodigieuſe. On ne compta point les Fantaſſins. On ne peut guéres réduire cette ſeconde émigration à moins de 300000 perſonnes, qui joints aux 1300000 que nous avons précédemment trouvé fait juſqu'à cette époque 1600000 habitans tranſplantés. Les Allemands partirent les premiers, le François enſuite. Il eſt naturel que de ces multitudes qui paſſent ſou un autre climat, les maladies en emportent une grande partie.

L'intempérance ſurtout cauſa la mortalité dans l'armée de Conra vers les plaines de Conſtantinopl De-là ces bruits répandus dan l'Occident, que les Grecs avoien empoiſonné les puits & les fonta nes. Les mêmes excès que les pr miers Croiſés avoient commis, f rent renouvellés par les second & donnérent les mêmes allarmes Manuel Comnéne, qu'ils avo donné à ſon grand-pére Alexis.

Conrad après avoir paſſé le Bo

phor

phoré, ſe conduiſit avec l'imprudence attachée à ces expéditions. La Principauté d'Antioche ſubſiſtoit. On pouvoit ſe joindre à ces Chrétiens de Syrie, attendre le Roi de France Alors le grand nombre devoit vaincre. Mais l'Empereur Allemand, jaloux du Prince d'Antioche & du Roi de France, s'enfonça au milieu de l'Aſie Mineure. Un Sultan d'Icone, plus habile que lui, attira dans des rochers cette peſante Cavalerie Allemande, fatiguée, rebutée, incapable d'agir dans ce terrain. Les Turcs n'eurent que la peine de tuer. L'Empereur bleſſé, & n'ayant plus auprès de lui que quelques troupes fugitives, ſe ſauva vers Antioche, & de-là fit le voyage de Jéruſalem en Pélerin, au-lieu d'y paroître en Général d'armée. Le fameux Frédéric Barberouſſe, ſon neveu & ſon ſucceſſeur à l'Empire d'Allemagne, le ſuivoit dans ces voyages, apprenant chez les Turcs un

un courage que les Papes devoient mettre à de plus grandes épreuves.

L'entrepriſe de Louis le Jeune eut le même ſuccès. Il faut avouer que ceux qui l'accompagnoient, n'eurent pas plus de prudence que les Allemands, & eurent beaucoup moins de juſtice. A peine fut-on arrivé dans la Thrace, qu'un Evêque de Langres propoſa de ſe rendre maître de Conſtantinople. Mais la honte d'une telle action étoit trop ſure, & le ſuccès trop incertain. L'armée Françoiſe paſſa l'Helleſpont ſur les traces de l'Empereur Conrad.

Il n'y a perſonne, je crois, qui n'ait obſervé que ces puiſſantes armées de Chrétiens firent la guerre dans ces mêmes Pays où Alexandre remporta toujours la victoire avec bien moins de troupes contre des ennemis incomparablement plus puiſſans que ne l'étoient alors les Turcs & les Arabes. Il falloit qu'il

qu'il y eût dans la Diſcipline militaire de ces Princes croiſés un défaut radical, qui devoit néceſſairement rendre leur courage inutile. Ce défaut étoit probablement l'eſprit d'indépendance que le Gouvernement Féodal avoit établi en Europe. Des Chefs ſans expérience & ſans art conduiſoient dans des Pays inconnus des multitudes déréglées. Le Roi de France ſurpris comme l'Empereur dans des rochers vers Laodicée, fut battu comme lui. Mais il eſſuya dans Antioche des malheurs domeſtiques plus ſenſibles que les calamités publiques. Raimond Prince d'Antioche, chez lequel il ſe réfugia avec la Reine Eléonore ſa femme, fut ſoupçonné d'aimer cette Princeſſe. On dit même qu'elle oublioit toutes les fatigues d'un ſi cruel voyage avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé Saladin. La concluſion de toute cette entrepriſe fut que l'Empereur Conrad re-

retourna presque seul en Allemagne, & le Roi ne ramena en France que sa femme & quelques courtisans. A son retour il fit casser son mariage avec Eléonore de Guyenne, & perdit ainsi cette belle Province de France, après avoir perdu en Asie la plus florissante armée que son Pays eût encore mis sur pied. Mille familles désolées éclatérent envain contre les prophéties de Saint Bernard, qui en fut quitte pour se comparer à Moyse, lequel, disoit-il, avoit comme lui promis de la part de Dieu aux Israélites de les conduire dans une Terre heureuse, & qui vit périr la premiére génération dans les déserts.

Après ces malheureuses expéditions, les Chrétiens de l'Asie furent plus divisés que jamais entre eux. La même fureur régnoit chez les Musulmans. Le prétexte de la Religion n'avoit plus de part aux affaires politiques. Il arriva même

vers

vers l'an 1166 qu'Amauri Roi de Jéruſalem ſe ligua avec le Soudan d'Egypte contre les Turcs. Mais à peine le Roi de Jéruſalem avoit-il ſigné ce Traité, qu'il le viola.

Au milieu de tous ces troubles s'élevoit le grand Saladin neveu de Noradin Soudan d'Egypte. Il conquit la Syrie, l'Arabie, la Perſe & la Méſopotamie. Saladin maître de tant de Pays ſongea bientôt à conquérir le Royaume de Jéruſalem. De violentes factions déchiroient ce petit Etat, & hâtoient ſa ruine. Guy de Luſignan couronné Roi, mais à qui on diſputoit la couronne, raſſembla dans la Galilée tous ces Chrétiens diviſés que le péril réuniſſoit, & marcha contre Saladin, l'Evêque de Ptolémaïs portant la chaîne par-deſſus ſa cuiraſſe, & tenant entre ſes bras une croix, qu'on perſuada aux Chrétiens être la même qui avoit été l'inſtrument de la mort de JESUS-CHRIST. Cependant tous les

Chrétiens furent tués ou pris. Le Roi captif qui ne s'attendoit qu'à la mort, fut étonné d'être traité par Saladin, comme aujourd'hui les prisonniers de guerre le sont par les Généraux les plus humains.

Saladin présenta de sa main à Lusignan une coupe de liqueur rafraîchie dans de la neige. Le Roi après avoir bu, voulut donner sa coupe à un de ses Capitaines, nommé Renaud de Châtillon. C'étoit une coutume inviolable établie chez les Musulmans, & qui se conserve encore chez quelques Arabes, de ne point faire mourir les prisonniers auxquels ils avoient donné à boire & à manger. Ce droit de l'ancienne hospitalité étoit sacré pour Saladin. Il ne souffrit pas que Renaud de Châtillon bût après le Roi. Ce Capitaine avoit violé plusieurs fois sa promesse. Le vainqueur avoit juré de le punir, & montrant qu'il savoit se venger comme pardonner, il abbattit d'un

coup

coup de ſabre la tête du perfide, arrivé aux portes de Jéruſalem qui ne pouvoit plus ſe défendre. Il accorda à la Reine femme de Luſignan une capitulation qu'elle n'eſpéroit pas. Il lui permit de ſe retirer où elle voudroit. Il n'exigea aucune rançon des Grecs qui demeuroient dans la Ville. Lorſqu'il fit ſon entrée dans Jéruſalem, pluſieurs femmes vinrent ſe jetter à ſes pieds, en lui redemandant les unes leurs maris, les autres leurs enfans, ou leurs péres qui étoient dans ſes fers. Il les leur rendit avec une généroſité qui n'avoit pas encore eu d'exemple dans cette partie du Monde. Saladin fit laver avec de l'eau-roſe par les mains même des Chrétiens la Moſquée qui avoit été changée en Egliſe. Il y plaça une chaire magnifique, à laquelle ſon oncle Noradin Soudan d'Alep avoit travaillé lui-même, & fit graver ſur la porte ces paroles „ le Roi Saladin Serviteur

1187. „ de Dieu, mit cette inſcription „ après que Dieu eut pris Jéruſa„ lem par ſes mains". Il établit des Ecoles Muſulmanes, mais malgré ſon attachement à ſa Religion, il rendit aux Chrétiens Orientaux l'Egliſe du Saint Sépulcre. Il faut encore ajoûter que Saladin au bout d'un an, rendit la liberté à Guy de Luſignan, en lui faiſant jurer qu'il ne porteroit jamais les armes contre ſon libérateur. Luſignan ne tint pas ſa parole.

Nous avons vu il n'y a qu'un moment, Charlemagne convertir l'Allemagne Septentrionale avec le fer & le feu. Nous avons vu enſuite les Danois idolâtres faire trembler l'Europe, conquérir la Normandie, ſans tenter jamais de faire recevoir l'idolâtrie chez les vaincus. A peine le Chriſtianiſme fut affermi dans le Dannemarc, dans la Saxe & dans la Scandinavie, qu'on y prêcha une croiſade contre les Payens du Nord qu'on ap-

appelloit Sclaves ou Slaves, & qui ont donné le nom à ce Pays qui touche à la Hongrie, & qu'on appelle Sclavonie. Les Chrétiens s'armérent contre eux depuis Bréme juſqu'au fond de la Scandinavie. Plus de 100000 Croiſés portérent la deſtruction chez ces Idolâtres. On tua beaucoup de monde. On ne convertit perſonne. On peut encore ajoûter la perte de ces 100000 hommes aux 1600000 que le fananiſme de ces tems là coutoit à l'Europe.

Cependant il ne reſtoit aux Chrétiens d'Aſie qu'Antioche, Tripoli, Joppé, & la Ville de Tyr. Saladin poſſédoit tout le reſte, ſoit par lui-même, ſoit par ſon gendre le Sultan d'Iconium ou de Cogni.

Au bruit des victoires de Saladin, toute l'Europe fut troublée. Le Pape Clément III. remua la France, l'Allemagne, l'Angleterre.

Philippe-Auguſte qui régnoit a- 1188.
lors en France, & le vieux Henri

II. Roi d'Angleterre, ſuſpendirent leurs différends, & mirent toute leur rivalité à marcher à l'envi au ſecours de l'Aſie. Ils ordonnérent chacun dans leurs Etats que tous ceux qui ne ſe croiſeroient point, payeroient le dixiéme de leurs revenus & de leurs biens meubles pour les frais de l'armement. C'eſt ce qu'on appelle la *Dixme Saladine*. Taxe qui ſervoit de trophée à la gloire du Conquérant.

Cet Empereur Frédéric Barberouſſe, ſi fameux par les perſécutions qu'il eſſuya des Papes, & qu'il leur fit ſouffrir, ſe croiſa preſqu'au même tems. Il ſembloit être chez les Chrétiens d'Aſie ce que Saladin étoit chez les Turcs. Politique, grand Capitaine, éprouvé par la fortune, il conduiſoit une armée de 150000 combattans. Il prit le premier la précaution d'ordonner qu'on ne reçût aucun Croiſé qui n'eût au moins 150 francs d'argent comptant, afin que cha-

chacun pût par ſon induſtrie prévenir les horribles diſettes qui avoient contribué à faire périr les armées précédentes. Il lui fallut d'abord combattre les Grecs.

La Cour de Conſtantinople fatiguée d'être continuellement menacée par les Latins, fit enfin une alliance avec Saladin. Cette alliance révolta l'Europe. Mais il eſt évident qu'elle eſt indiſpenſable. On ne s'allie point avec un ennemi naturel ſans néceſſité. Nos alliances d'aujourd'hui avec les Turcs, moins néceſſaires peut-être, ne cauſent pas tant de murmures. Frédéric s'ouvrit un paſſage dans la Thrace les armes à la main contre l'Empereur Iſaac Lange, & victorieux des Grecs il gagna deux batailles contre le Sultan de Cogni; mais s'étant baigné tout en ſueur dans les eaux d'une Riviére qu'on croit être le Cidnus, il en mourut, & ſes victoires furent inutiles. Elles avoient couté cher ſans-dou-

te, puiſque ſon fils le Duc de Souabe ne put raſſembler de ces 150000 hommes que ſept à huit mille tout au plus. Il les conduiſit à Antioche, & joignit ces débris à ceux du Roi de Jéruſalem, Gui de Lûſignan, qui vouloit encore attaquer ſon vainqueur Saladin, malgré la foi des ſermens & malgré l'inégalité des armes.

Après pluſieurs combats dont aucun ne fut déciſif, ce fils de Frédéric Barberouſſe, qui eût pu être Empereur d'Occident, perdit la vie près de Ptolémaïs. Ceux qui ont écrit qu'il mourut martir de la chaſteté, & qu'il eut pu réchapper par l'uſage des femmes, ſont à la fois des Panégyriſtes bien hardis & des Phyſiciens peu inſtruits. On en dit autant depuis du Roi de France Louis VIII.

L'Aſie Mineure étoit un goufre où l'Europe venoit ſe précipiter. Non ſeulement cette armée immenſe de l'Empereur Frédéric étoit

per-

perdue, mais des flottes d'Anglois, de François, d'Italiens, d'Allemands précédant encore l'arrivée de Philippe-Auguſte & de Richard Cœur de Lion, avoient amené de nouveaux croiſés & de nouvelles victimes.

Le Roi de France & le Roi d'Angleterre arrivérent enfin en Syrie devant Ptolémaïs. Preſque tous les Chrétiens de l'Orient s'étoient raſſemblés pour aſſiéger cette Ville. Saladin étoit embaraſſé vers l'Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux Rois eurent joint leurs forces à celles des Chrétiens d'Orient, on compta plus de 300000 combattans.

Ptolémaïs à-la-vérité fut priſe, 1190.
mais la diſcorde qui devoit néceſſairement diviſer deux rivaux de gloire & d'intérêt, tels que Philippe & Richard, fit plus de mal que ces 300000 ne firent d'exploits heureux. Philippe fatigué de ces diviſions, & plus encore de la ſa-

périorité & de l'ascendant que prenoit en tout Richard son vassal, retourna dans sa patrie, qu'il n'eût pas dû quitter peut-être, mais qu'il eût dû revoir avec plus de gloire.

Richard demeuré maître du champ d'honneur, mais non de cette multitude de Croisés plus divisés entre eux que ne l'avoient été les deux Rois, déploya vainement le courage le plus héroïque. Saladin qui revenoit vainqueur de la Mésopotamie, livra bataille aux Croisés près de Césarée. Richard eut la gloire de desarmer Saladin, ce fut presque tout ce qu'il gagna dans cette expédition mémorable.

Les fatigues, les maladies, les petits combats, les querelles continuelles ruinérent cette grande armée, & Richard s'en retourna avec plus de gloire à-la-vérité que
1191. Philippe-Auguste, mais d'une maniére bien moins prudente. Il partit avec un seul vaisseau, & son vaisseau

ſeau ayant fait naufrage ſur les côtes de Veniſe, il traverſa déguiſé & mal accompagné la moitié de l'Allemagne. Il avoit offenſé en Syrie par ſes hauteurs un Duc d'Autriche, & il eut l'imprudence de paſſer par ſes Terres. Ce Duc d'Autriche le chargea de chaînes & le livra à l'Empereur, qui le garda en priſon comme un ennemi qu'il auroit pris en guerre, & qui exigea de lui 100000 marcs d'argent pour ſa rançon.

Saladin qui avoit fait un Traité avec Richard, par lequel il laiſſoit aux Chrétiens le rivage de la Mer depuis Tyr juſqu'à Joppé, garda fidélement ſa parole. Il mourut 1195.
trois ans après à Damas, admiré des Chrétiens même. Il avoit fait porter dans ſa derniére maladie, au lieu du drapeau qu'on élevoit devant ſa porte, le drap qui devoit l'enſévelir, & celui qui tenoit cet étendart de la mort crioit à haute voix „ Voilà tout ce que

„ Saladin vainqueur de l'Orient, „ remporte de ſes conquêtes". On dit qu'il laiſſa par ſon teſtament des diſtributions égales d'aumônes aux pauvres Mahométans, Juifs & Chrétiens. Voulant faire entendre par cette diſpoſition, que tous les hommes ſont fréres, & que pour les ſecourir il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croient, mais de ce qu'ils ſoufrent.

L'ardeur des Croiſades ne s'amortiſſoit pas, & les guerres de Philippe-Auguſte contre l'Angleterre & contre l'Allemagne n'empêchérent pas qu'un grand nombre de Seigneurs François ne ſe croiſât encore. Le principal moteur de cette émigration fut un Prince Flamand, ainſi que Godefroy de Bouillon Chef de la premiére.

C'étoit Baudouin Comte de Flandres. Quatre mille Chevaliers, 9000 Ecuyers, & 20000 hommes de pied, compoſérent cette croiſade nouvelle, qu'on peut appeller la cinquiéme. Ve-

Veniſe devenoit de jour en jour une République redoutable, qui appuyoit ſon commerce par la guerre. Il fallut s'adreſſer à elle préférablement à tous les Rois de l'Europe. Elle s'étoit miſe en état d'équiper des flottes que les Rois d'Angleterre, d'Allemagne, de France ne pouvoient alors fournir. Ces Républicains induſtrieux gagnérent à cette croiſade de l'argent & des terres. Premiérement ils ſe firent payer quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent pour tranſporter ſeulement l'armée dans le trajet. Secondement ils ſe ſervirent de cette armée même, à laquelle ils joignirent cinquante galéres, pour faire d'abord des conquêtes en Dalmatie. 1202.

Le Pape Innocent les excommunia, ſoit pour la forme, ſoit qu'il craignît déjà leur grandeur. Ces Croiſés excommuniés n'en prirent pas moins Zara & ſon territoire, qui accrut les forces de Veniſe.

Cette croisade fut différente de toutes les autres, en ce qu'elle trouva Constantinople divisée, & que les précédentes avoient eu en tête des Empereurs affermis. Les Vénitiens, le Comte de Flandres, le Marquis de Montferrat joints à eux, enfin les principaux Chefs toujours politiques virent que le tems étoit venu d'exécuter l'ancien projet contre l'Empire des Grecs.

Isaac Lange avoit été privé de la liberté & de l'usage de la vue par son frére Alexis. Le fils d'Isaac avoit un parti, & les Croisés lui offrirent leur dangereux secours. De tels auxiliaires furent également odieux à tous les partis. Ils campoient hors de la Ville, toujours pleine de tumulte. Le jeune Alexis détesté des Grecs pour avoir introduit les Latins, fut immolé bientôt à une nouvelle faction. Un de ses parens, surnommé Mursulphe, l'étrangla de ses mains.

Les Croisés qui avoient alors le pré-

prétexte de venger leur créature, profitérent des séditions qui désoloient la Ville, pour la ravager. Ils y entrérent presque sans résistance, & ayant tué tout ce qui se présenta, ils s'abandonnérent à tous les excès de la fureur & de l'avarice. Nicétas assure que le seul butin des Seigneurs de France fut de 400000 marcs d'argent. Les Eglises furent pillées, & ce qui marque assez le caractére de la Nation qui n'a jamais changé, les François danférent avec des femmes dans le sanctuaire de l'Eglise de Sainte Sophie. 1204.

Ce fut pour la premiére fois que la Ville de Constantinople fut prise & saccagée, & elle le fut par des Chrétiens qui avoient fait vœu de ne combattre que les Infidéles.

On ne voit pas que ce feu grégeois tant vanté par les Historiens, ait fait le moindre effet. S'il étoit tel qu'on le dit, il eut toujours don-

donné sur terre & sur mer une victoire assurée. Si c'étoit quelque chose de semblable à nos bosphores, l'eau pouvoit à-la-vérité le conserver, mais il n'auroit point eu d'action dans l'eau. Enfin, malgré ce secret, les Turcs avoient enlevé presque toute l'Asie Mineure aux Grecs, & les Latins leur arrachérent le reste.

Le plus puissant des Croisés, Baudouin Comte de Flandres, se fit élire Empereur. Ce nouvel usurpateur condamna l'autre usurpateur Mursulphe à être précipité du haut d'une colonne. Les autres Croisés partagérent l'Empire. Les Vénitiens se donnérent le Péloponnése, l'Ile de Candie, & plusieurs Villes de côtes de Phrygie, qui n'avoient point subi le joug des Turcs. Le Marquis de Montferrat prit la Thessalie. Ainsi Baudouin n'eut guéres pour lui que la Thrace & la Mœsie. A l'égard du Pape il y gagna du moins pour un tems toute

te l'Eglise d'Orient. Cette conquête eût pu avec le tems valoir un Royaume, Constantinople étoit autre chose que Jérusalem.

Ces Croisés qui ruinoient des Chrétiens leurs frères, auroient pu bien plus aisément que tous leurs prédécesseurs chasser les Turcs de l'Asie. Les Etats de Saladin étoient déchirés. Mais de tant de Chevaliers qui avoient fait vœu d'aller secourir Jérusalem, il ne passa en Syrie que le petit nombre de ceux qui ne purent avoir part aux dépouilles des Grecs. De ce petit nombre fut Simon de Montfort, qui ayant envain cherché un Etat en Gréce & en Syrie retourna ensuite en France, & se mit à la tête d'une croisade contre les Albigeois.

Il restoit beaucoup de Princes de la Famille Impériale des Comnénes, qui ne perdirent point courage dans la destruction de leur Empire. Un d'eux, qui portoit

aussi

auſſi le nom d'Alexis, ſe réfugia avec quelques vaiſſeaux vers la Colchide, & là entre la Mer & le Mont Caucaſe forma un petit Etat qu'on appella *l'Empire de Trébizonde*, tant on abuſoit de ce mot d'*Empire*.

Théodore Laſcaris reprit Nicée, & s'établit dans l'Abyſſinie, en ſe ſervant à propos des Arabes contre les Turcs. Il ſe donna auſſi le titre d'Empereur, & fit élire un Patriarche de ſa Communion. D'autres Grecs unis avec les Turcs même appellérent à leur ſecours leurs anciens ennemis les Bulgares contre le nouvel Empereur Baudouin de Flandres, qui jouït à peine de ſa conquête. Vaincu par eux près d'Andrinople, on lui coupa les
1205. bras & les jambes, & il expira en proie aux bêtes féroces.

On s'étonne que les ſources de ces émigrations ne tariſſent pas. On pourroit s'étonner du contraire. Les eſprits des hommes étoient

en mouvement. Les Confeſſeurs ordonnoient aux pénitens d'aller à la Terre Sainte. Les fauſſes nouvelles qui en venoient tous les jours, donnoient de fauſſes eſpérances.

Un Moine Breton nommé Esloin conduiſit en Syrie vers l'an 1204. une multitude de Bretons. La veuve d'un Roi de Hongrie ſe croiſa avec quelques femmes, croyant qu'on ne pouvoit gagner le Ciel que par ce voyage. Cette maladie épidémique paſſa juſqu'aux enfans, & il y en eut des milliers qui conduits par des Maîtres d'école & des Moines, quittérent les maiſons de leurs parens, ſur la foi de ces paroles, *Seigneur, tu as tiré ta gloire des enfans.* Leurs Conducteurs en vendirent une partie aux Muſulmans, le reſte périt de miſére.

L'Etat d'Antioche étoit ce que les Chrétiens avoient conſervé de plus conſidérable en Syrie. Le Royau-

Royaume de Jérusalem n'existoit plus que dans Ptolémaïs. Cependant il étoit établi dans l'Occident qu'il falloit un Roi de Jérusalem. Un Emery de Lusignan, Roi titulaire, étant mort vers l'an 1205, l'Evêque de Ptolémaïs proposa d'aller demander en France un Roi de Judée. Philippe-Auguste nomma un cadet de la Maison de Brienne en Champagne, qui avoit à peine un patrimoine. On voit par le choix du Roi quel étoit le Royaume.

Ce Roi titulaire, ses Chevaliers, les Bretons qui avoient passé la mer, plusieurs Princes Allemands, un Duc d'Autriche, un Roi de Hongrie, nommé André, suivi d'assez belles troupes, les Templiers, les Hospitaliers, les Evêques de Munster & d'Utrecht, tout cela pouvoit encore faire une armée de conquérans, si elle avoit eu un Chef; mais c'est ce qui manqua toujours.

Le

Le Roi de Hongrie s'étant retiré, un Comte de Hollande entreprit ce que tant de Rois & de Princes n'avoient pu faire. Les Chrétiens sembloient toucher au tems de se relever, leurs espérances s'accrurent par l'arrivée d'une foule de Chevaliers qu'un Légat du Pape leur amena. Un Archevêque de Bordeaux, les Evêques de Paris, d'Angers, d'Autun, de Beauvais accompagnérent le Légat avec des troupes considérables. Quatre mille Anglois, autant d'Italiens vinrent sous diverses banniéres. Enfin Jean de Brienne qui étoit arrivé à Ptolemaïs presque seul, se trouva à la tête de près de 100000. combattans.

Saphadin, frére du fameux Saladin qui avoit joint depuis peu l'Egypte à ses autres Etats, venoit de démolir les restes des murailles de Jérusalem, qui n'étoit plus qu'un Bourg ruiné. Mais comme Saphadin paroissoit mal affermi dans l'E-

gypte,

gypte, les Croisés crurent pouvoir s'en emparer.

De Ptolémaïs le trajet est court aux embouchures du Nil. Les vaisseaux qui avoient apporté tant de Chrétiens, les portèrent en trois jours vers l'ancienne Peluse.

Près des ruines de Peluse est élevée Damiette sur une chaussée qui la défend des inondations du Nil. Les Croisés commencèrent le siége pendant la dernière mala-
1218. die de Saphadin, & le continuèrent après sa mort. Mélédin, l'aîné de ses fils, régnoit alors en Egypte, & passoit pour aimer les Lois, les Sciences & le repos plus que la guerre. Corradin Sultan de Damas, à qui la Syrie étoit tombée en partage, vint le secourir contre les Chrétiens. Le siége qui dura deux ans fut mémorable en Europe, en Asie & en Afrique.

Saint François d'Assize, qui établissoit alors son Ordre, passa lui-même au camp des Assiégeans, &

& s'étant imaginé qu'il pourroit aisément convertir le Sultan Mélédin, il s'avança avec son compagnon, frére illuminé, vers le camp des Egyptiens. On les prit, on les conduisit au Sultan. François le prêcha en Italien. Il proposa à Mélédin de faire allumer un grand feu dans lequel ses Imans d'un côté, & François illuminé de l'autre, se jetteroient pour faire voir quelle étoit la Religion véritable. Mélédin répondit en riant, que ses Prêtres n'étoient pas hommes à se jetter au feu pour leur foi. Alors François proposa de s'y jetter tout seul. Mélédin lui dit que s'il acceptoit une telle offre, il paroîtroit douter de sa Religion. Ensuite il renvoya François avec bonté, voyant bien qu'il ne pouvoit être un espion dangereux.

Damiette cependant fut prise, & sembloit ouvrir le chemin à la conquête de l'Egypte. Mais Pélage 1220.
Albano, Bénédictin Espagnol, Légat

gat du Pape & Cardinal, fut cause de sa perte. Le Légat prétendoit que le Pape étant Chef de toutes les Croisades, celui qui le représentoit en étoit incontestablement le Général; que le Roi de Jérusalem n'étant Roi que par la permission du Pape, devoit obéir en tout au Légat. Ces divisions consumérent du tems. Il fallut écrire à Rome. Le Pape ordonna au Roi de retourner au camp, & le Roi y retourna pour servir sous le Bénédictin. Ce Général engagea l'armée entre deux bras du Nil, précisément au tems que ce Fleuve commençoit à se déborder. Le Sultan par des écluses inonda le camp des Chrétiens. D'un côté il brula leurs vaisseaux, de l'autre côté le Nil croissoit & menaçoit d'engloutir l'armée du Légat. Elle se trouvoit dans l'état
1221. où l'on peint les Egyptiens de Pharaon, quand ils virent la Mer prête à retomber sur eux.

Les

Les contemporains conviennent que dans cette extrémité on traita avec le Sultan. Il se fit rendre Damiette, il renvoya l'armée en Phénicie, après avoir fait jurer que de huit ans on ne lui feroit la guerre; & il garda le Roi Jean de Brienne en ôtage.

Les Chrétiens n'avoient plus d'espérance que dans l'Empereur Frédéric II. Jean de Brienne sorti d'ôtage lui donna sa fille & les droits au Royaume de Jérusalem pour dot.

L'Empereur Frédéric II. concevoit très-bien l'inutilité des croisades, mais il falloit ménager les esprits des Peuples & éluder les coups des Papes. Il me semble que la conduite qu'il tint, est un modéle de la plus parfaite politique. Il négocie à la fois avec le Pape & avec le Sultan Mélédin. Ce Traité étant signé entre le Sultan & lui, il part pour la Palestine, mais avec un cortége plutôt qu'avec une

armée. A peine eſt-il arrivé qu'il rend public le Traité par lequel on lui céde Jéruſalem, Nazaret, & quelques Villages. Il fait répandre dans l'Europe que ſans verſer une goute de ſang, il a repris les Saints Lieux. On lui reprochoit d'avoir laiſſé par le Traité une Moſquée dans Jéruſalem. Le Patriarche de cette Ville le traitoit d'Athée. Ailleurs il étoit regardé comme un Prince qui ſavoit régner.

Il faut avouer quand on lit l'Hiſtoire de ces tems, que ceux qui ont imaginé des Romans, n'ont guéres pu aller par leur imagination au-delà de ce que fournit ici la vérité.

C'eſt peu que nous ayons vu quelques années auparavant un Comte de Flandres, qui ayant fait vœu d'aller à la Terre Sainte, ſe ſaiſit en chemin de l'Empire de Conſtantinople. C'eſt peu que Jean de Brienne cadet de Champagne, devenu Roi de Jéruſalem, ait été

ſur le point de ſubjuguer l'Egypte. Ce même Jean de Brienne n'ayant plus d'Etats, marche preſque ſeul au ſecours de Conſtantinople. Il arrive pendant un interrégne, & on l'élit Empereur. Son ſucceſſeur Baudouin II. dernier Empereur Latin de Conſtantinople, toujours preſſé par les Grecs, couroit une Bulle du Pape à la main implorer envain le ſecours de tous les Princes de l'Europe. Tous les Princes étoient alors hors de chez eux. Les Empereurs d'Occident couroient à la Terre Sainte, les Papes étoient preſque toujours en France, & les Rois prêts à partir pour la Paleſtine. 1224.

Thibaud de Champagne Roi de Navarre, ſi célébre par ſon amour pour la Reine mére de Saint Louis & par ſes chanſons, fut auſſi un de ceux qui s'embarquérent alors pour la Paleſtine. Il revint la même année, & c'étoit être heureux. Environ ſoixante & dix Che- 1240.

valiers François, qui voulurent se signaler avec lui, furent tous pris & menés au Grand Caire au neveu de Mélédin, nommé Mélecsala, qui ayant hérité des Etats & des vertus de son oncle, le traita humainement, & les laissa enfin retourner dans leur patrie pour une rançon modique.

En ce tems le Territoire de Jérusalem n'appartint plus ni aux Syriens ni aux Egyptiens, ni aux Chrétiens, ni aux Musulmans. Une révolution qui n'avoit point d'exemple, donnoit une nouvelle face à la plus grande partie de l'Asie. Gingiskan & ses Tartares avoient franchi le Caucase, le Taurus, l'Immaüs. Les Peuples qui fuyoient devant eux comme des bêtes féroces chassées de leurs repaires par d'autres animaux plus terribles, fondoient à leur tour sur les Terres abandonnées.

Les habitans du Chorazan qu'on
1244. nomma Corasmins, poussés par

les

les Tartares, ſe précipitérent ſur la Syrie, ainſi que les Goths au IV. Siécle chaſſés par des Scythes, étoient tombés ſur l'Empire Romain. Ces Coraſmins idolâtres égorgérent ce qui reſtoit à Jéruſalem de Turcs, de Chrétiens, de Juifs. Les Chrétiens qui reſtoient dans Antioche, dans Tyr, dans Sydon & ſur ces côtes de la Syrie, ſuſpendirent quelque tems leurs querelles particuliéres pour réſiſter à ces nouveaux brigands. Ces Chrétiens étoient alors ligués avec le Soudan de Damas. Les Templiers, les Chevaliers de St. Jean, les Chevaliers Teutoniques étoient des défenſeurs toujours armés. L'Europe fourniſſoit ſans ceſſe quelques volontaires. Enfin, ce qu'on put ramaſſer, combattit les Coraſmins. La défaite des Croiſés fut entiére. Ce n'étoit pas là le terme de leurs malheurs. De nouveaux Turcs vinrent ravager ces côtes de Syrie après les Coraſmins, & ex-

terminérent presque tout ce qui restoit de Chevaliers. Mais ces torrens passagers laissérent toujours aux Chrétiens les Villes de la côte.

Les Latins renfermés dans leurs Villes maritimes se virent alors sans secours, & leurs querelles augmentoient leurs malheurs. Les Princes d'Antioche n'étoient occupés qu'à faire la guerre à quelques Chrétiens d'Arménie. Les factions des Vénitiens, les Génois & les Pisans se disputoient la Ville de Ptolémaïs. Les Templiers & les Chevaliers de St. Jean se disputoient tout. L'Europe refroidie n'envoyoit presque plus de ces Pélerins armés. Les espérances des Chrétiens d'Orient s'éteignoient quand Saint Louis entreprit la dernière croisade.

DE

DE SAINT LOUIS

ET DE LA

DERNIERE CROISADE.

LOuis IX. paroiſſoit un Prince deſtiné à réformer l'Europe ſi elle avoit pu l'être, à rendre la France triomphante & policée, & à être en tout le modéle des hommes. Sa piété, qui étoit celle d'un Anachoréte, ne lui ôta aucune vertu de Roi. Sa libéralité ne déroba rien à une ſage œconomie. Il ſut accorder une politique profonde avec une juſtice exacte, & peut-être eſt-il le ſeul Souverain qui mérite cette louange. Prudent & ferme dans le conſeil, intrépide dans les combats ſans être emporté, compatiſſant comme s'il n'avoit jamais été que malheureux. Il n'eſt pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu.

Une ſage adminiſtration l'avoit mis en état de lever de fortes armées contre le Roi d'Angleterre Henri III. & contre des Vaſſaux de France unis avec l'Angleterre. Henri III. moins riche, moins obéi de ſes Anglois, n'eut ni d'auſſi bonnes troupes, ni d'auſſi-tôt prêtes. Louis le battit deux fois, & ſur-tout à la Journée de Taillebourg en Poitou. Le Roi Anglois
1241. s'enfuit devant lui. Cette guerre fut ſuivie d'une paix utile. Les Vaſſaux de France rentrés dans leurs devoirs, n'en ſortirent plus. Le Roi n'oublia pas même d'obliger l'Anglois à payer 5000 livres ſterling pour les frais de la campagne.

L'an 1244 Louis attaqué d'une maladie violente, crut, dit-on, dans une létargie entendre une voix qui lui ordonnoit de prendre la croix contre les Infidéles. A peine put-il parler qu'il fit vœu de ſe croiſer. La Reine ſa mére, la Rei-

Reine ſa femme, ſon Conſeil; tout ce qui l'aprochoit, ſentit le danger de ce vœu funeſte. L'Evêque de Paris même lui en repréſenta les dangereuſes conſéquences, mais Louis regardoit ce vœu comme un lien ſacré qu'il n'étoit pas permis aux hommes de dénouer. Il prépara pendant quatre années cette expédition. Enfin laiſſant à ſa mére le gouvernement du Royaume, il part avec ſa femme, ſes trois fréres que ſuivent auſſi leurs épouſes, preſque toute la Chevalerie de France l'accompagne. Il y eut dans l'armée près de 3000 Chevaliers-bannerets. Une partie de la flotte immenſe qui portoit tant de Princes & de ſoldats, part de Marſeille, l'autre d'Aiguemortes, qui n'eſt plus un Port aujourd'hui. 1248.

Si la fureur des Croiſades & la religion des Sermens avoient permis à la vertu de Louis d'écouter la raiſon, non ſeulement il eût vu le mal qu'il faiſoit à ſon Pays,

mais l'injustice extrême de cet armement qui lui paroissoit si juste.

Le projet n'eût-il été que d'aller mettre des François en possession de Jérusalem, ils n'y avoient aucun droit. Mais on marchoit contre le vieux & sage Mélecsala Soudan d'Egypte, qui certainement n'avoit rien à démêler avec le Roi de France. Mélecsala étoit Musulman, c'étoit-là le seul prétexte de lui faire la guerre. Mais il n'y avoit pas plus de raison à ravager l'Egypte, parce qu'elle suivoit les dogmes de Mahomet, qu'il n'y en auroit aujourd'hui à porter la guerre à la Chine, parce que la Chine est attachée à la morale de Confucius.

Louis mouilla dans l'Ile de Chypre, le Roi de cette Ile se joint à lui. On aborde en Egypte. Nos Historiens disent qu'on chassa d'abord les Barbares de Damiette. Mais les Historiens Arabes disent, que les Arabes se rendirent maîtres

de

de Damiette. Le vieux Mélecſala malade demanda la paix. On la refuſa. Louis étoit renforcé par de nouveaux ſecours arrivés de France, ſuivi de 60000 combattans, obéi, aimé, ayant en tête des ennemis déjà vaincus, un Soudan qui touchoit à ſa fin. Qui n'eût cru que l'Egypte & bientôt la Syrie ne fuſſent domptées? Cependant la moitié de cette armée floriſſante périt de maladie, l'autre moitié eſt vaincue près de la Maſſoure. St. Louis voit tuer ſon frére Robert d'Artois. Il eſt pris avec ſes deux autres fréres, le Comte d'Anjou & le Comte de Poitiers. Ce n'étoit plus alors Mélecſala qui régnoit en Egypte, c'étoit ſon fils Almoadan. Ce nouveau Soudan avoit certainement de la grandeur d'ame; car le Roi Louis lui ayant offert pour ſa rançon & pour celle des priſonniers un million de beſans d'or, Almoadan lui en remit la cinquiéme partie. 1249. 1250.

Ce Soudan fut massacré par les Mamélucs, dont son pére avoit établi une milice. Le Gouvernement partagé alors sembloit devoir être funeste aux Chrétiens. Cependant le Conseil Egyptien continua de traiter avec le Roi. Le Sire de Joinville rapporte que ces Emirs même proposérent dans une de leurs assemblées de choisir Louis pour leur Soudan.

Joinville étoit prisonnier avec le Roi. Ce que raconte un homme de son caractére, a du poids sans doute. Mais qu'on fasse réflexion, combien dans un camp, dans une maison, on est mal informé des faits particuliers qui se passent dans un camp voisin, dans une maison prochaine : combien il est hors de vraisemblance que des Musulmans songent à se donner pour Roi un Chrétien ennemi, qui ne connoît ni leur langue, ni leurs mœurs, qui déteste leur Religion, & qui ne peut être regardé par eux que comme

me un Chef de Brigands étrangers, on verra que Joinville n'a rapporté qu'un discours populaire. Dire fidélement ce qu'on a entendu dire, c'est souvent rapporter de bonne foi des choses au moins suspectes.

Je ne saurois guéres encore concilier ce que les Historiens disent de la maniére dont les Musulmans traitérent les prisonniers. Ils racontent qu'on les faisoit sortir un à un d'une enceinte où ils étoient renfermés, qu'on leur demandoit s'ils vouloient renier JESUS-CHRIST, & qu'on coupoit la tête à ceux qui persistoient dans le Christianisme.

D'un autre côté ils attestent qu'un vieil Emir fit demander par interpréte aux captifs, s'ils croyoient en JESUS-CHRIST; & les captifs ayant dit qu'ils croyoient en lui : „ Consolez-vous, dit l'E-„ mir ; puisqu'il est mort pour „ vous, & qu'il a su ressusciter,

„ il saura bien vous sauver ".

Ces deux récits semblent un peu contradictoires ; & ce qui est plus contradictoire encore, c'est que ces Emirs fissent tuer des captifs dont ils espéroient une rançon.

Au reste ces Emirs s'en tinrent aux 800000 besans auxquels leur Soudan avoit bien voulu se restraindre pour la rançon des captifs.

1250. Et lorsqu'en vertu du Traité les troupes Françoises qui étoient dans Damiette, rendirent cette Ville, on ne voit point que les vainqueurs fissent le moindre outrage aux femmes. On laissa partir la Reine & ses belles-sœurs avec respect. Ce n'est pas que tous les soldats Musulmans fussent modérés. Le vulgaire en tout Pays est féroce. Il y eut sans doute beaucoup de violences commises, des captifs maltraités & tués. Mais enfin j'avoue que je suis étonné que le soldat Mahométan n'exterminât pas un plus grand nombre de ces étrangers,

gers, qui des Ports de l'Europe étoient venus sans aucune raison ravager les terres de l'Egypte.

Saint Louis délivré de captivité se retire en Palestine, & y demeure près de quatre ans avec les débris de ses vaisseaux & de son armée. Il va visiter Nazaret au lieu de retourner en France; & enfin ne retourne dans sa patrie qu'après la mort de la Reine Blanche la mére, mais il y rentre pour former une croisade nouvelle.

Son séjour à Paris lui procuroit continuellement des avantages & de la gloire. Il augmentoit ses domaines. Treize ans de sa présence réparoient en France tout ce que son absence avoit ruiné; mais sa passion pour les croisades l'entraînoit. Les Papes l'encourageoint. Clément lui accordoit une décime sur le Clergé pour trois ans. Il part enfin une seconde fois, & à peu près avec les mêmes forces. Son frére qu'il a fait Roi de Sicile,

le, doit le suivre. Mais ce n'est plus ni du côté de la Palestine, ni du côté de l'Egypte qu'il tourne sa dévotion & ses armes. Il fait cingler sa flotte vers Tunis.

Les Chrétiens de Syrie n'étoient plus la race de ces premiers Francs établis dans Antioche & dans Tyr. C'étoit une génération mêlée de Syriens, d'Arméniens & d'Européens. On les appelloit *Poulains*, & ces restes sans vigueur étoient pour la plupart soumis aux Egyptiens. Les Chrétiens n'avoient plus de Villes fortes que Tyr & Ptolémaïs.

Louis est assiégé lui-même dans son camp par les Maures réunis. Les mêmes maladies que l'intempérance de ses Sujets transplantés & le changement de climat avoient attirées dans son camp en Egypte, désolérent son camp de Carthage. Un de ses fils né à Damiette pendant la captivité, mourut de cette espéce de contagion devant Tunis.

nis. Enfin le Roi en fut attaqué, il ſe fit étendre ſur la cendre, & expira à l'âge de 55 ans. A peine 1270.
eſt-il mort que ſon frére le Roi de Sicile arrive. On fait la paix avec les Maures, & les débris des Chrétiens ſont ramenés en Europe.

On ne peut guéres compter moins de 100000 perſonnes ſacrifiées dans les deux expéditions de Saint Louis. Joignez les 50000 qui ſuivirent Frédéric Barberouſſe, les 300000 de la croiſade de Philippe-Auguſte & de Richard, 200000 au moins au tems de Jean de Brienne; comptez les 160000 Croiſés qui avoient déjà paſſé en Aſie, & n'oubliez pas ce qui périt dans l'expédition de Conſtantinople & dans les guerres qui ſuivirent cette révolution, ſans parler de la Croiſade du Nord & de celle contre les Albigeois; on trouvera que l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions d'Européans.

On

On dit que les Rois de France gagnérent à ces croisades ; parce que Saint Louis augmenta ses domaines. Mais il ne les accrut que pendant ses treize années de séjour par son œconomie.

Le seul bien que ces entrepriſes procurérent, ce fut la liberté que pluſieurs Bourgades achetérent de leurs Seigneurs. Le Gouvernement municipal s'accrut un peu des ruines des poſſeſſeurs des Fiefs.

Cependant ce peu de Chrétiens métifs cantonnés ſur les côtes de Syrie, fut bientôt exterminé ou réduit en eſclavage. Ptolémaïs, leur principale retraite, ne put réſiſter aux forces du Soudan d'Egypte Mélecſéraph. Il la prit en 1291. Tyr & Sydon ſe rendirent à lui vers la fin du XII. Siécle.

SUI-

SUITE DE L'HISTOIRE DE CONSTANTINOPLE PAR LES CROISÉS.

CE Gouvernement Féodal de France avoit produit, comme on l'a vu, bien des conquérans. Un Pair de France, Duc de Normandie, avoit ſubjugué l'Angleterre, de ſimple Gentilshommes la Sicile, & parmi les Croiſés, des Seigneurs de France avoient eu pour quelque tems Antioche & Jéruſalem. Enfin Baudouin, Pair de France & Comte de Flandres, avoit pris Conſtantinople. Nous avons vu les Mahométans d'Aſie céder Nicée aux Empereurs Grecs fugitifs. Ces Mahométans même s'allioient avec les Grecs contre les Francs & les Latins

tins leurs communs ennemis ; & pendant ces tems-là les irruptions des Tartares dans l'Asie & dans l'Europe empêchoient les Musulmans d'opprimer ces Grecs. Les Francs, maîtres de Constantinople, éliſoient leurs Empereurs, les Papes les confirmoient.

Pierre de Courtenay Comte d'Auxerre de la Maiſon de France ayant été élu, fut couronné & ſacré dans Rome par le Pape Honorius III. Les Papes ſe flatoient alors de donner les Empires d'Orient & d'Occident.

1216.

C'étoit ſi peu de choſe que cet Empire Latin de Conſtantinople, que Pierre de Courtenay en revenant de Rome, ne put éviter de tomber entre les mains des Grecs, & après ſa mort ſes ſucceſſeurs n'eurent préciſément que la Ville de Conſtantinople & ſon territoire. Des François poſſédoient l'Achaïe, les Vénitiens avoient la Morée.

1218.

Conſ-

Constantinople autrefois si riche, étoit devenue si pauvre que Baudouin II. (j'ai peine à le nommer Empereur) mit en gage pour quelque argent entre les mains des Vénitiens la couronne d'épines de JESUS-CHRIST, ses langes, sa robe, sa serviéte, son éponge, & beaucoup de morceaux de la vraie croix. Saint Louis retira ces gages des mains des Vénitiens, & les plaça dans la Sainte Chapelle de Paris, avec d'autres reliques qui sont des témoignages de piété plutôt que de la connoissance de l'antiquité.

On vit ce Baudouin II. venir en 1245 au Concile de Léon, dans lequel le Pape Grégoire IX. excommunia si solemnellement Frédéric II. Il y implora vainement le secours d'une croisade, & ne retourna dans Constantinople que pour la voir enfin retomber au pouvoir des Grecs ses légitimes possesseurs. Michel Paléologue, Em-

pe-

perçur & Tuteur du jeune Empereur Lascaris, reprit la Ville par
1261. une intelligence secrète. Baudouin s'enfuit ensuite, où il vécut de l'argent que lui valut la vente de son Marquisat de Namur qu'il fit au Roi Saint Louis. Ainsi finit cet Empire des Croisés.

Les Grecs rapportérent leurs mœurs dans leur Empire. L'usage recommença de crever les yeux. Michel Paléologue se signala d'abord en privant son pupile de la vue & de la liberté. On se servoit auparavant d'une lame de métal ardente. Michel employa le vinaigre bouillant, & l'habitude s'en conserva; car la mode entre jusque dans les crimes.

Paléologue ne manqua pas de se faire absoudre solemnellement de cette cruauté par son Patriarche & par ses Evêques, qui répandoient des larmes de joie, dit-on, à cette pieuse cérémonie.

L'Empire d'Orient reprit cependant

dant un peu de vie. La Gréce lui étoit jointe avant les croiſades, mais il avoit perdu preſque toute l'Aſie Mineure. La Gréce en fut ſéparée après les croiſades, mais un peu de l'Aſie reſtoit. Si quelque choſe contribue à faire voir que la Religion chez les Hommes d'Etat n'eſt que le maſque de la politique, c'eſt la maniére dont les Papes en uſérent avec cet Empire à peine rétabli. Michel Paléologue qui craignoit une croiſade, s'attachoit à flatter les Papes, & ménageoit une réunion du Rit Grec & du Rit Latin. Cependant le Pape Martin s'unit avec le Roi de Sicile frére de Saint Louis, & avec les Vénitiens pour le détrôner.

DE

DE CHARLES D'ANJOU
ROI DES
DEUX SICILES,
Et des Vêpres Siciliennes.

L'Empereur Frédéric II. avoit été à la fois Empereur des Papes, leur vaſſal & leur ennemi. Il leur rendoit hommage-lige pour le Royaume de Naples & de Sicile. Son fils l'Empereur Conrad ſe mit en poſſeſſion de ce Royaume. Je ne vois point d'Auteur qui n'aſſure que ce Conrad fut empoiſonné par ſon frére Manfréde ou Mainfroy, bâtard de Frédéric; mais je n'en vois aucun qui en apporte la plus légére preuve. Mainfroy ſe rendit maître du Royaume, qui de droit appartenoit à ſon neveu Con-

ra-

radin, fils de Conrad & petit-fils de Frédéric II. Le Pape paroiſſoit en droit comme Seigneur Suzerain de punir Mainfroy; mais lui étoit-il permis de dépoſſéder Conradin? Ce qui ſembloit utile parut permis. Les Papes haïſſoient cette Maiſon & la craignoient. Il ne s'agiſſoit que de trouver un Prince, qui, en recevant l'inveſtiture de Sicile, fût capable de la conquérir. Charles le Comte d'Anjou s'offrit au Pape; & le Pape conclut bientôt avec lui, quoiqu'on eût déjà promis l'inveſtiture à d'autres.

Ce Comte d'Anjou poſſédoit déjà la Provence par ſon mariage; mais ce qui augmentoit ſa puiſſance, c'étoit d'avoir ſoumis la Ville de Marſeille. Il avoit encore une dignité qu'un homme habile pouvoit faire valoir, c'étoit celle de Sénateur unique de Rome. Le Pape qui redoutoit ce Prince, en l'appellant à ſon ſecours, ne lui don-

1264. donna l'inveſtiture qu'à condition qu'il renonceroit à cette dignité au bout de trois ans, qu'il payeroit 3000 onces d'or au Saint Siége chaque année pour la mouvance du Royaume de Naples, & que, ſi jamais le payement étoit différé plus de deux mois, il ſeroit excommunié. Charles ſouſcrivit aiſément à ces conditions & à toutes les autres. Le Pape lui accorda la levée d'une décime ſur les Biens Eccléſiaſtiques de France. Il
1266. part avec de l'argent & des troupes, ſe fait couronner à Rome, livre bataille à Mainfroy dans les Plaines de Bénévent, & eſt aſſez heureux pour que Mainfroy ſoit tué en combattant. Il uſa durement de la victoire, & parut auſſi cruel que ſon frére Saint Louis étoit humain.

Cependant le jeune Conradin, véritable héritier du Royaume de Naples, étoit en Allemagne

gne pendant cet interrégne qui la désoloit ; & pendant qu'on lui ravissoit le Royaume de Naples, ses partisans l'excitent à venir défendre son héritage. Il n'avoit encore que quinze ans. Son courage étoit au-dessus de son âge. Il se met avec le Duc d'Autriche son parent à la tête d'une armée, & vient soutenir ses droits. Les Romains étoient pour lui. Conradin excommunié est reçu à Rome aux acclamations de tout le peuple, dans le tems même que le Pape n'osoit approcher de sa Capitale. 1268.

On peut dire que de toutes les guerres de ce siécle, la plus juste étoit celle que faisoit Conradin. Elle fut la plus infortunée. Le Pape fit prêcher la croisade contre lui ainsi que contre les Turcs. Il est défait & pris dans la Pouille, avec son parent Frédéric Duc d'Autriche. Charles d'Anjou, qui devoit honorer leur courage, les

1268. fit condamner par des Jurisconsultes. La sentence portoit qu'il méritoit la mort pour avoir pris les armes contre l'Eglise. Ces deux Princes furent exécutés publiquement à Naples par la main du bourreau. Le Pape Innocent IV. auquel on semblait les sacrifier, n'osa approuver cette barbarie, d'autant plus exécrable qu'elle étoit revêtue des formes de la Justice. Je ne puis assez m'étonner que Saint Louis n'ait jamais fait de reproches à son frére d'une action si deshonorante; lui que les Egyptiens avoient épargné dans une circonstance bien moins favorable, devoit condamner plus qu'un autre la fureur de Charles d'Anjou. Le vainqueur, au-lieu de ménager les Napolitains, les irrita par des oppressions; les François & lui furent en horreur.

C'est une opinion générale, qu'un Gentilhomme de Sicile, nommé Jean

Jean de Procida, déguiſé en Cordelier, trama cette fameuſe conſpiration, par laquelle tous les François devoient être égorgés à la même heure le jour de Pâques au ſon de la cloche de Vêpres. Il eſt ſûr que ce Jean de Procida avoit en Sicile préparé tous les eſprits à une révolution, qu'il avoit paſſé à Conſtantinople & en Arragon, & que le Roi d'Arragon, Pierre, gendre de Mainfroy s'étoit ligué avec l'Empereur Gree contre Charles d'Anjou: mais il n'eſt pas vraiſemblable qu'on eût tramé la conſpiration des *Vêpres Siciliennes*. Si le complot avoit été formé, c'étoit dans le Royaume de Naples qu'il falloit principalement l'exécuter; & cependant aucun François n'y fut tué. Maleſpina raconte qu'un François, nommé Droguet, violoit une femme dans 1282.
Palerme le jour de Pâques, dans le tems que le peuple alloit à Vê-

1282. pres. La femme cria, le peuple accourut, on tua le François. Ce premier mouvement d'une vengeance particuliére anima la haine générale. Les Siciliens excités par Jean de Procida & par leur fureur, s'écriérent qu'il falloit massacrer les ennemis. On fit main-basse à Palerme sur tout ce qu'on trouva de François. La même rage qui étoit dans tous les cœurs, produisit ensuite le même massacre dans le reste de l'Ile. On dit qu'on éventroit les femmes grosses pour en arracher les enfans à demi formés, & que les Religieux mêmes massacroient leurs pénitentes Françoises. Il n'y eut, dit-on, qu'un Gentilhomme Provençal, nommé des Porcellets, qui échappa. Cependant il est certain que le Gouverneur de Mesline avec sa garnison se retira de l'Ile dans le Royaume de Naples.

Le sang de Conradin fut ainsi ven-

vengé, mais sur d'autres que sur celui qui l'avoit répandu. Les Vêpres Siciliennes attirérent encore de nouveaux malheurs à ces Peuples, qui nés dans le climat le plus fortuné de la Terre, n'en étoient que plus méchans & plus misérables. Il est tems de retourner sur mes pas, & de voir quels nouveaux desastres furent produits par l'abus des Croisades & par celui de la Religion.

DE LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS.

LEs abus de la puiſſance du Pape ſur le Clergé & ceux du pouvoir du Clergé ſur les Peuples, devoient tôt ou tard révolter les eſprits des hommes qui haïſſent toujours les maîtres. Arnoud de Breſſe avoit oſé exciter les peuples juſque dans Rome à ſecouer le joug. On raiſonna beaucoup en Europe vers le XII. Siécle ſur la Religion. Il ſe trouva des hommes qui ne voulurent de loi que l'Evangile, & qui prêcheroient à peu près les mêmes dogmes que tiennent aujourd'hui les Proteſtans. On les nommoit *Vaudois*, parce qu'il y en avoit beaucoup dans les Vallées du Piémont; *Albigeois*, à cauſe de la

a Ville d'Alby ; *bons hommes*, par la régularité dont ils se piquoient ; enfin *Manichéens*, du nom qu'on donnoit alors en général aux hérétiques. On fut étonné vers la fin du XII. Siécle que le Languedoc en parût tout rempli.

Dès l'an 1198 le Pape Innocent III. délégua deux simples Moines de Citeaux pour juger les hérétiques : „ Nous mandons, dit-il, „ aux Princes, aux Comtes, & à „ tous les Seigneurs de votre Pro„ vince, de les assister puissamment „ contre les hérétiques par la puis„ se qu'ils ont reçue pour la puni„ tion des méchans, en sorte qu'a„ près que Frére Rainier aura prononcé l'excommunication „ contre eux, les Seigneurs confis„ quent leurs biens, les bannissent „ de leurs Terres, & les punissent „ plus sévérement, s'ils osent y „ résister. Or nous avons donné „ pouvoir à Frére Rainier d'y con„ traindre les Seigneurs par ex-

„ communication & par interdit „ sur leurs biens, &c". Ce fut le premier fondement de l'Inquisition.

Un Abbé de Citeaux fut nommé ensuite avec d'autres Moines pour aller faire à Toulouse ce que l'Evêque devoit y faire. Ce procédé indigna le Comte de Toulouse, le Comte de Foix & tous les Princes du Pays, déjà séduits par les Réformateurs, & irrités contre la Cour de Rome.

La Secte étoit en grande partie composée d'une Bourgeoisie réduite à l'indigence, par le long esclavage dont on sortoit à peine, & encore par les croisades. L'Abbé de Citeaux paroissoit avec l'équipage d'un Prince. Il voulut en vain parler en Apôtre. Le Peuple lui crioit, *Quittez le luxe ou le sermon.* Un Espagnol Evêque d'Osma, très homme de bien, qui étoit alors à Toulouse, conseilla aux Inquisiteurs de renoncer à leurs équipages

ges somptueux, de marcher à pied, de vivre austérement, & d'imiter les Albigéois pour les convertir. Saint Dominique qui avoit accompagné cet Evêque, donna l'exemple avec lui de cette vie Apostolique, & parut souhaiter alors qu'on n'employât jamais d'autres armes contre les erreurs. Mais Pierre de Castelnau, l'un des Inquisiteurs, fut accusé de se servir des armes qui lui étoient propres, en soulevant secrétement quelques Seigneurs voisins contre le Comte de 1207.
Toulouse, & en suscitant une guerre civile. Cet Inquisiteur fut assassiné. Le soupçon tomba sur le Comte de Toulouse.

Le Pape Innocent III. ne balança pas à délier les sujets du Comte de Toulouse de leur serment de fidélité. C'est ainsi qu'on traitoit les descendans de ce Raimond de Toulouse, qui avoit le premier servi la Chrétienté dans les croisades.

Le Comte qui savoit ce que pouvoit quelquefois une Bulle, se soumit à la satisfaction qu'on exigea de lui. Un des Légats du Pape, nommé Milon, lui commande de
1209. le venir trouver à Valence, de lui livrer sept châteaux qu'il possédoit en Provence, de se croiser lui-même contre les Albigeois ses sujets, de faire amende honorable. Le Comte obéit à tout.

On voyoit d'un côté le Duc de Bourgogne, le Comte de Nevers, Simon Comte de Montfort, les Evêques de Sens, d'Autun, de Nevers à la tête de leurs troupes, & le malheureux Comte de Toulouse au milieu d'eux comme leur ôtage. De l'autre côté des Peuples qui avoient le fanatisme de la persuasion. La Ville de Béziers voulut tenir contre les Croisés. On égorgea tous les habitans réfugiés dans une Eglise. La Ville fut réduite en cendres. Les habitans de Carcassone effrayés de cet exemple,

ple, implorérent la miséricorde des Croisés. On leur laissa la vie. On leur permit de sortir presque nuds de leur Ville, & on s'empara de tous leurs biens.

On donnoit au Comte Simon de Montfort le nom de *Macabée*, de *Défenseur de l'Eglise*. Il se rendit maître d'une grande partie du Pays, s'assûrant des châteaux des Seigneurs suspects, attaquant ceux qui ne se mettoient pas entre ses mains, poursuivant les hérétiques qui osoient se défendre. Les Ecrivains Ecclésiastiques racontent eux-mêmes, que Simon de Montfort ayant allumé un bucher pour ces malheureux, il y en eut cent quarante qui coururent en chantant des Pseaumes se précipiter dans les flammes. En dépeuplant ainsi le Languedoc, on dépouilloit le Comte de Toulouse. Il ne s'étoit défendu que par les négociations. Il alla trouver dans Saint Gilles les Légats, les Evêques, les Abbés qui étoient

1210. à la tête de cette croisade. Il pleura devant eux. On lui répondit que ses larmes venoient de fureur. Le Légat lui laissa le choix, ou de céder à Simon de Montfort tout ce que ce Comte avoit usurpé, ou d'être excommunié. Le Comte de Toulouse eut du-moins le courage de choisir l'excommunication. Il se réfugia chez Pierre II. Roi d'Arragon son beau frére, qui prit sa défense, & qui avoit presqu'autant à se plaindre du Chef des Croisés que le Comte de Toulouse.

Cependant l'ardeur de gagner des indulgences & des richesses multiplioit les Croisés. Les Evêques de Paris, de Lisieux, de Bayeux accourent au siége de Lavaur. On y prit prisonniers quatre-vingt Chevaliers avec le Seigneur de cette Ville, que l'on condamna tous à être pendus; mais les fourches patibulaires étant rompues, on les abandonna aux Croisés, qui les
1211. massacrérent. On jetta dans un puits

puits la sœur du Seigneur de Lavaur, & on brula autour du puits trois cens habitans qui ne voulurent pas renoncer à leurs opinions.

Le Prince Louis, qui fut depuis le Roi Louis VIII. se joignit à la vérité aux Croisés pour avoir part aux dépouilles; mais Simon de Montfort écarta bientôt un compagnon qui eût été son maître.

C'étoit l'intérêt des Papes de donner ces Pays à Montfort, & le projet en étoit si bien formé que le Roi d'Arragon ne put jamais par sa médiation obtenir la moindre grace. Il paroît qu'il n'arma que quand il ne put s'en dispenser.

La bataille qu'il donna aux Croisés auprès de Toulouse, dans laquelle il fut tué, passa pour une des plus extraordinaires de ce monde. Une foule d'Ecrivains répète 1213.
que Simon de Montfort avec huit-cens hommes de cheval seulement & mille fantassins attaqua l'armée du

du Roi d'Arragon & du Comte de Toulouſe, qui faiſoient le ſiége de Muret. Ils diſent que le Roi d'Arragon avoit 100000 combattans, & que jamais il n'y eut une déroute plus complette. Ils diſent que Simon de Montfort, l'Evêque de Toulouſe & l'Evêque de Cominge diviſérent leur armée en trois corps, en l'honneur de la Sainte Trinité.

Mais quand on a 100000 ennemis en tête, va-t-on les attaquer avec 1800 hommes en pleine campagne, & diviſe-t-on ces 1800 en trois corps? C'eſt un miracle, diſent quelques Ecrivains; mais les gens de guerre qui liſent de telles avantures, les appellent des abſurdités.

Après cette victoire, le Pape tint un Concile Général à Rome. Le Comte de Toulouſe vint y demander grace. Je ne puis découvrir ſur quel fondément il eſpéroit qu'on lui rendroit ſes Etats. Il fut trop heureux de ne pas perdre ſa li-

liberté. Le Concile même porta la miséricorde jusqu'à statuer qu'il jouiroit d'une pension de quatre-cens marcs d'argent.

Quand Innocent III. fut mort, Raimond de Toulouse ne fut pas mieux traité. Il fut assiégé dans sa 1218.
Capitale par Simon de Montfort, mais il trouva le terme de ses succès & de sa vie. Un coup de pierre écrasa cet homme, qui en faisant tant de mal avoit acquis tant de gloire.

Il avoit un fils à qui le Pape donna tous les droits du pére, mais le Pape ne put lui donner le même crédit. La croisade contre le Languedoc ne fut plus que languissante. Le fils du vieux Raimond qui avoit succédé à son pére, étoit excommunié comme lui. Alors le Roi de France Louis VIII. se fit céder par le jeune Montfort tous ces Pays que Montfort ne pouvoit garder; mais la mort arrêta Louis VIII. au milieu de ses conquêtes,

&

& cet Etat ne fut au pouvoir des Rois de France que sous Philippe le Hardi.

1234. Pendant le régne de Saint Louis le Pape envoya dans le Pays des Albigeois, qui étoient alors fort tranquiles, deux Dominicains & un Cordelier avec le titre d'Inquisiteurs. Les deux Dominicains s'y rendirent si odieux, que le peuple les chassa de la Ville. Rome fut même obligée de suspendre longtems l'Inquisition, mais elle fut enfin rétablie. Cependant la Secte subsista toujours, mais foible, peu nombreuse, & cachée dans l'obscurité.

Ce fut cette Secte qui attira sur l'Europe le fleau de l'Inquisition. Le Pape Innocent IV. l'établit dans
1251. toute l'Italie, excepté Naples, comme un nouveau tribunal qui affermiroit l'autorité du Saint Siége. Nous verrons dans la suite quelles cruautés ce Tribunal a exercé dans l'Espagne & dans le Portugal.

ETAT

ETAT
DE
L'EUROPE
Après les Croiſades d'Orient.

IL parut bientôt que les Pélérinages & les armemens qui avoient dépeuplé une partie de l'Europe, l'avoient appauvrie. Nous voyons que les Eſpéces d'or ou d'argent manquérent ſi ſenſiblement, que les Princes Européans altérérent preſque partout la Monnoie.

Les Anglois ſe plaignirent les premiers de ces altérations, & on en fit porter la peine aux Juifs. Ils s'étoient enrichis dans cette Ile par l'uſure. On les dépouilla, on les chaſſa, & on reprit ainſi ſur

ce Peuple errant un peu d'argent qu'on avoit perdu en attaquant leur ancienne patrie.

En France les Espéces manquérent tellement sous le fils & le petit-fils de Saint Louis, que Philippe le Bel fut obligé d'affoiblir tellement le titre & le poids des Espéces, que le sol & le denier ne valoient plus que les deux tiers de ce qu'ils avoient valu sous Saint Louis. On les donnoit cependant pour la même valeur.

On sacrifia aussi les Juifs en France aux plaintes des Peuples. Ces usuriers publics furent punis de ce que le Roi avoit fait de la fausse monnoie. On les pilla, on les chassa en 1306.

Cette malversation sur les monnoies gagna comme une contagion l'Allemagne & l'Espagne. L'Italie en fut préservée. Les Génois, les Pisans, & surtout les Vénitiens qui faisoient le grand Commerce de l'Europe & de l'Asie, savoient bien

ien qu'il ne faut pas toucher aux ſpéces, & n'avoient pas beſoin le cette fraude.

Lorſqu'en 1274 les Evêques & es Princes d'Allemagne, fatigués d'être ſans Chefs, élurent Rodolphe de Habsbourg, foible tige de la puiſſante Maiſon d'Autriche, non ſeulement les Villes Impériales & celles d'Italie affermirent cette liberté heureuſe, mais les Papes y gagnérent au moins pour un tems la confirmation de leur Principauté temporelle.

Rodolphe de Habsbourg étoit un Seigneur Suiſſe dans le voiſinage du Canton de Bâle. Il avoit été d'abord Domeſtique d'Ottocare Roi de Bohême, ſon Maréchal de la Cour ou ſon Grand-Maître-d'Hôtel. Un de ſes fréres étoit Chanoine à Bâle, & un autre étoit au ſervice des Milanois. Pour lui il s'étoit fait redouter comme un de ces Chefs qu'on appelloit en Italie *condottieri*. Rodolphe fut long-

tems

tems champion de l'Abbé de Saint Gal & de l'Evêque de Bâle. Ces deux Prélats se faisoient une guerre opiniâtre pour quelques tonneaux de vin que l'Evêque avoit enlevé à l'Abbé. Rodolphe brula Bâle, & prit quelques Forteresses. Il secourut aussi la Ville de Strasbourg contre son Evêque. Toutes ces petites guerres avoient augmenté ses petits domaines & sa réputation. Cette réputation lui avoit fait épouser l'héritiére d'une partie de l'Alsace, & alors il avoit figuré en Prince.

Enfin cette même renommée, secondée des intrigues de son ami l'Archevêque de Mayence, le fit élire Empereur. Il eut le plaisir de vaincre en bataille rangée & de recevoir ensuite à foi & hommage ce même Roi de Bohême qui avoit été son Maître, & lui enleva l'Autriche, qui n'appartenoit ni à Ottocare ni à lui, mais qu'Ottocare avoit enlevé à la Maison de Baviére.

tiére. Rodolphe investit son fils de cette Province, dont le nom & la propriété demeura depuis à sa Maison. Mais cette acquisition ne le rendit pas assez puissant pour qu'il allât prendre la couronne d'Italie. Il se contenta de tirer quelque argent de la plupart des Villes qui voulurent bien acheter de lui ce dont elles s'étoient mises en possession. C'est à quoi se réduisoit alors l'Empire Romain. Les Papes reprirent pour un tems la Romagne & quelques Villes du patrimoine de Saint Pierre.

Cependant vers la fin de ce XIII. Siécle & dans le commencement du XIV. on commençoit en Italie malgré tant de dissentions à sortir de cette grossiéreté dont la rouille avoit couvert l'Europe depuis la chute de l'Empire Romain. Les Génois, les Pisans, surtout les Vénitiens ramenérent l'abondance, & avec elle l'art de rendre la vie plus douce & plus commode.

Il s'en falloit beaucoup que le reſte de l'Europe eût des Villes telles que Veniſe, Génes, Boulogne, Sienne, Piſe, Florence. Le Tiers-état en France commençoit à s'appeller libre, mais cette liberté étoit d'une autre eſpéce. Elle conſiſtoit à ne plus être eſclaves des Barons. Les Communautés des Villes commencérent ſous Philippe le Bel à être admiſes dans les Etats-Généraux. Elles devenoient inſenſiblement, comme elles devoient l'être, un objet très-conſidérable. C'étoit peut-être la honte de l'humanité, qu'on ne reconnût que deux ordres dans l'Etat. L'un la Nobleſſe, l'autre le Clergé. Le Corps de la Nation avoit été compté pour rien. C'étoit la véritable raiſon qui avoit fait languir le Royaume de France.

Philippe le Bel, qui avoit fait beaucoup de mal par ſes extorſions, fit beaucoup de bien en appellant le Tiers-état aux Aſſemblées générales

rales de la France, & en établiſſant ſous le nom de Parlement une Cour de Judicature ſédentaire. Ce nouveau Parlement s'aſſembloit d'abord quatre fois l'an. On changeoit ſouvent les membres de cette Cour de Juſtice, & le Roi les payoit de ſon tréſor pour chacune de leurs ſéances. Bientôt après cette Compagnie fut rendue perpétuelle. Si les Prélats avoient conſervé leur droit d'aſſiſter aux ſéances de cette Compagnie, ſa puiſſance ſeroit devenue trop redoutable. Ils en furent exclus ſous Philippe le Long en 1320. Avant cette excluſion ils préſidoient au Parlement. Le premier Laïc qui préſida en cette Compagnie, fut un Comte de Boulogne. Tous les Hommes de Loi ne prirent que le titre de Conſeillers juſque vers l'an 1350. Enſuite ces Juriſconſultes étant devenus Préſidens, ils portérent le manteau de cérémonie de Chevaliers,

liers, ils eurent les priviléges de la Nobleſſe. Mais les Nobles de nom & d'armes affectérent toujours de mépriſer cette Nobleſſe paiſible. Les deſcendans des Hommes de Loi ne ſont point encore reçus dans les Chapitres d'Allemagne. C'eſt encore un reſte de l'ancienne barbarie, d'attacher de l'aviliſſement à la plus belle fonction de l'Humanité, celle de rendre juſtice.

Ces établiſſemens des Parlemens furent en France le premier coup porté au Gouvernement Féodal. Mais les Rois n'étoient pas encore aſſez puiſſans pour tenir toujours comme aujourd'hui ſous le drapeau des troupes ſoudoyées, & pour ſe paſſer des ſervices de Fief. Le Corps de la Nobleſſe étoit diminué par les guerres des croiſades, & par l'extinction de pluſieurs familles. Il fallut de néceſſité créer de nouveaux Nobles. Philippe le

Bel

Bel fut le premier qui annoblit les Roturiers. On employa la même reſſource en Angleterre, enfin en Allemagne même. Si les Empereurs n'avoient pas fait de nouveaux Princes & de nouveaux Gentilshommes, s'il n'y avoit de Nobles que ceux qui prouveroient la poſſeſſion de leurs châteaux du tems de Frédéric Barberouſſe, croit-on qu'on en trouvât beaucoup?

DE LA PAPAUTÉ

AU

XIII. & XIV. SIECLES,

Et particuliérement de Boniface VIII.

LA Papauté reſta vers le XIV. Siécle dans le même état où elle étoit depuis ſi longtems. Les Papes mal affermis dans Rome & n'ayant qu'une autorité chancelante en Italie, donnoient toujours des Royaumes & jugeoient les Rois.

En 1289 le Pape Nicolas jugea ſolemnellement à Rome les démêlés du Roi de Portugal & de ſon Clergé. Nous avons vu qu'en 1283 le Pape Martin IV. dépoſa le Roi d'Arragon, & donna ſes Etats au Roi de France, qui ne put mettre la Bulle du Pape à exécution. Boniface VIII. donna la Sardaigne

& la Corſe à un autre Roi d'Arragon, Jaques ſurnommé le Juſte.

Vers l'an 1300, lorſque la ſucceſſion au Royaume d'Ecoſſe étoit conteſtée, le Pape Boniface VIII. ne manqua pas d'écrire au Roi Edouard „Vous devez ſavoir que „ c'eſt à nous à donner un Roi à „ l'Ecoſſe, qui a toujours de plein „ droit appartenu & appartient encore à l'Egliſe Romaine; que ſi „ vous y prétendez avoir quelque „ droit, envoyez-nous vos Procureurs, & nous vous rendrons „ juſtice; car nous réſervons cette affaire à nous".

Lorſque vers la fin du XIII. Siécle quelques Princes dépoſérent Adolphe de Naſſau ſucceſſeur du premier Prince de la Maiſon d'Autriche, & qu'ils élurent Albert d'Autriche, fils de Rodolphe, ils ſuppoſérent une Bulle du Pape pour dépoſer Naſſau. Ils attribuoient au Pape leur propre pouvoir. Ce même Boniface apprenant

l'élection d'Albert, écrit aux Electeurs, „ Nous vous ordonnons „ de dénoncer qu'Albert qui se dit „ Roi des Romains, comparoisse „ devant nous pour se purger du „ crime de Léze-Majesté & de „ l'excommunication encourue.

On sait qu'Albert d'Autriche, au lieu de comparoître, vainquit Nassau, le tua dans la bataille auprès de Spire, & força le Pape à se taire.

Mais d'autres Têtes couronnées se soumettoient à la Juridiction Papale. Marie Reine de Naples, qui prétendoit au Royaume de Hongrie, fit plaider sa cause devant le Pape & ses Cardinaux, & le Pape lui ajugea le Royaume par défaut. Il ne manquoit à la sentence qu'une armée.

Il se repentit d'avoir voulu exercer sur la France une telle autorité. Ce Pape Boniface étoit un Pape très-savant dans le Droit Public de ces tems-là, qui consistoit principalement à soumettre toutes les Puis-

Puiſſances à l'Egliſe & toute l'Egliſe au Saint Siége. Il fut accuſé juridiquement après ſa mort par un de ſes domeſtiques, nommé Maffrédo & par treize autres témoins, d'avoir inſulté la Religion qui le rendoit ſi puiſſant, & d'avoir dit plus d'une fois, *ah que de bien nous a fait cette fable de* JESUS-CHRIST!

La maniére dont il avoit traité le Pape Céleſtin ſon prédéceſſeur, prouve autant que ces témoins que ſon intérêt étoit ſa ſeule Religion. Il avoit perſuadé à Céleſtin à ſe démettre, c'eſt le ſeul Pontife peut-être qui ait été imbécile, & le ſeul qui ait jamais quitté le Trône Pontifical. Boniface s'étant fait élire, tint le Pontife dépoſé dans une priſon, où il le laiſſa mourir de chagrin.

Philippe le Bel, qui vouloit dépenſer beaucoup d'argent, & qui en avoit peu, prétendoit que le Clergé, comme l'Ordre de l'Etat le

plus riche, devoit contribuer aux besoins de la France sans la permission de Rome. Le Pape vouloit avoir l'argent d'une décime accordé pour le secours de la Terre Sainte, qui n'étoit plus secourable; le Roi prenoit cet argent pour faire la guerre à l'Angleterre. Ce fut le premier sujet de la querelle. L'audace d'un Evêque de la Ville de Pamiers aigrit les esprits. Cet homme avoit cabalé contre le Roi dans son pays, qui ressortissoit alors de la Couronne, & le Pape aussitôt le fit son Légat à la Cour de Philippe. Ce sujet revêtu d'une dignité qui selon la Cour Romaine le rendoit au moins égal au Roi même, vint à Paris braver son Souverain, & le menacer de mettre son Royaume en interdit. Un Séculier qui se fût conduit ainsi, auroit été puni de mort. Il fallut user de grandes précautions pour s'assurer seulement de la personne de l'Evêque. Encore fallut-il

il le remettre entre les mains de son Métropolitain l'Archevêque de Narbonne.

Aussitôt arrive cette Bulle du Pape, dans laquelle il est dit que le Vicaire de JESUS-CHRIST est établi sur les Rois & les Royaumes de la Terre avec un plein pouvoir. L'ordre du Pape est intimé à tous les Evêques de France de se rendre à Rome. Un Nonce, simple Archidiacre de Narbonne, vient présenter au Roi cette Bulle & ces ordres, & lui dénoncer qu'il ait à reconnoître, ainsi que tous les autres Princes, qu'il tient sa couronne du Pape. On répondit à cet outrage par une modération qui paroissoit n'être pas du caractére de Philippe. On se contenta de jetter la Bulle au feu, de renvoyer le Nonce dans son Pays, & de défendre aux Evêques de sortir de France. Il y en eut pourtant au moins quarante, & plusieurs Chefs d'ordre qui allérent à Rome.

Le Roi fut donc obligé de convoquer les Etats-Généraux pour
1303. faire décider en effet que l'Evêque de Rome n'étoit pas Roi de France.

Le Cardinal le Moine, François de naissance, qui n'avoit plus d'autre patrie que Rome, vint à Paris pour négocier; & s'il ne pouvoit réussir pour excommunier le Royaume, ce nouveau Légat avoit ordre de mener à Rome le Confesseur du Roi, qui étoit Dominicain, afin qu'il y rendît compte de sa conduite & de celle du Roi. Tout ce que l'esprit humain peut inventer pour élever la puissance du Pape, étoit épuisé; les Evêques soumis à lui; de nouveaux ordres de Religieux relevant immédiatement du St. Siége, portant par-tout son étendart; un Roi qui confesse ses plus secrétes pensées, ou du moins qui passe pour les confesser à un de ces Moines; & enfin ce Confesseur sommé

mé par le Pape ſon Maître d'aller rendre compte à Rome de la conſcience du Roi ſon pénitent. Cependant Philippe ne plia point. Il fait ſaiſir le temporel de tous les Prélats abſens. Les Etats-Généraux appellent au futur Concile & au futur Pape. Ce reméde même tenoit de la foibleſſe. Car appeller au Pape, c'étoit reconnoître ſon autorité; & quel beſoin les hommes ont-ils d'un Concile & d'un Pape pour ſavoir que chaque Gouvernement eſt indépendant, & qu'on ne doit obéir qu'aux Loix de ſa patrie?

Alors le Pape ôte à tous les Corps Eccléſiaſtiques de France le droit des élections, aux Univerſités les grades, le droit d'enſeigner, comme s'il révoquoit une grace qu'il eût donnée. Ces armes étoient foibles, il voulut envain y joindre celles de l'Empire d'Allemagne. Albert d'Autriche n'étoit pas aſſez puiſſant.

Le Roi de France eut toute la liberté de traiter le Pape en Prince ennemi. Il se joignit à la Maison des Colonnes. Guillaume de Nogaret passe en Italie sous des prétextes plausibles, léve secrétement quelques cavaliers, donne rendez-vous à Sciarra Colonna. On surprend le Pape dans Anagnie, on crie, *meure le Pape & vivent les François*. Le Pontife ne perdit point courage. Il revêtit la chape, mit sa thiare en tête, & portant les clefs dans une main & la croix dans l'autre, il se présenta avec majesté devant Colonna & Nogaret. Il est fort douteux que Colonna ait eu la brutalité de le frapper. Les contemporains disent qu'il lui crioit, *Tiran, renonce à la Papauté que tu deshonores, comme tu as fait renoncer Célestin.* Boniface répondit fiérement, *Je suis Pape & je mourrai Pape.* Les François pillérent sa maison & ses trésors. Mais après ces violen-

ces

ces qui tenoient plus du brigandage que de la juſtice d'un grand Roi, les habitans d'Anagnie ayant reconnu le petit nombre des François, furent honteux d'avoir laiſſé leur compatriote & leur Pontife dans les mains des étrangers. Ils les chaſſérent. Boniface alla à Rome, méditant ſa vengeance, mais il mourut en arrivant. 1303.

Philippe le Bel pourſuivoit ſon ennemi juſque dans le tombeau. Il voulut faire condamner ſa mémoire dans un Concile. Il exigea de Clément V. né ſon ſujet, & qui ſiégeoit dans Avignon, que le procès contre le Pape ſon prédéceſſeur fût commencé dans les formes. Mais Clément V. fut aſſez ſage pour faire évanouir dans les délais une entrepriſe fort flétriſſante pour l'Egliſe.

Quelque tems après un événement qui eut encore ſa ſource dans cet eſprit vindicatif de Philippe le Bel, étonna l'Europe & l'Aſie.

DU SUPPLICE DES TEMPLIERS,

Et de l'extinction de cet Ordre.

PArmi les contradictions qui entrent dans le gouvernement de ce Monde, ce n'en eſt pas une petite que cette inſtitution de Moines armés qui font vœu de vivre à la fois en anachorétes & en ſoldats.

On accuſoit les Templiers de réunir tout ce qu'on reprochoit à ces deux profeſſions. Les débauches & la cruauté du guerrier, & l'inſatiable paſſion d'acquérir qu'on impute à ces grands Ordres qui ont fait vœu de pauvreté.

Tandis qu'ils goûtoient le fruit de

de leurs travaux ainsi que les Chevaliers hospitaliers de St. Jean, l'Ordre Teutonique formé comme eux dans la Palestine, s'emparoit au XIII. Siécle de la Prusse, de la Livonie, de la Courlande, de la Samogitie. Ces Chevaliers Teutons étoient accusés de réduire les Ecclésiastiques comme les Payens à l'esclavage, de piller leurs biens, d'usurper les droits des Evêques, d'exercer un brigandage horrible; mais on ne fait point le procès à des Conquérans. Les Templiers excitérent l'envie, parce qu'ils vivoient chez leurs compatriotes avec tout l'orgueil que donne l'opulence, & dans les plaisirs effrenés que prennent des gens de guerre qui ne sont point retenus par le frein du mariage.

La rigueur des Impôts & la malversation du Conseil du Roi Philippe le Bel dans les Monnoies excita une sédition dans Paris. Les Templiers furent accusés d'avoir 1306.

eu

eu part à la mutinerie, & on a vu déjà que Philippe le Bel étoit implacable dans ſes vengeances.

Les premiers accuſateurs de cet Ordre furent un Bourgeois de Béziers, nommé *Squin de Florian* & *Noffo dei Florentin*, Templier apoſtat, détenus tous deux en priſon pour leurs crimes. Ils demandérent à être conduits devant le Roi, à qui ſeul ils vouloient révéler des choſes importantes. Ils furent écoutés. Le Roi ſur leur dépoſition ordonne à tous les Baillis du Royaume, à tous les Officiers de prendre main forte, leur envoya un ordre cacheté avec défenſe ſous peine de la vie de l'ouvrir avant le 13. Octobre. Ce
1309. jour venu chacun ouvre ſon ordre, il portoit de mettre en priſon tous les Templiers. Tous ſont arrêtés. Le Roi auſſitôt fait ſaiſir en ſon nom tous les biens des Chevaliers juſqu'à ce qu'on en diſpoſe.

Il me paroît évident que leur perte

perte étoit réſolue très-longtems avant cet éclat. L'accuſation & l'empriſonnement ſont de 1309; mais on a retrouvé des Lettres de Philippe le Bel au Comte de Flandres datées de Melun 1306, par leſquelles il prioit de ſe joindre à lui pour extirper les Templiers.

Il falloit juger ce prodigieux nombre d'accuſés. Le Pape Clément V. créature de Philippe, & qui demeuroit alors à Poitiers, ſe joint à lui après quelques diſputes ſur le droit que l'Egliſe avoit d'exterminer les Religieux, & le droit du Roi de punir des Sujets. Le Pape interrogea lui-même 72 Chevaliers, des Inquiſiteurs, des Commiſſaires délégués procédent partout contre les autres. Les Bulles ſont envoyées chez tous les Potentats de l'Europe pour les exciter à imiter la France. On s'y conforme en Caſtille, en Arragon, en Sicile, en Angleterre; mais ce ne fut qu'en France qu'on fit périr ces mal-

malheureux. Deux cens & un témoins les accuſérent de renier JESUS-CHRIST en entrant dans l'Ordre, de cracher ſur la Croix, d'adorer une tête dorée montée ſur quatre pieds. Le Novice baiſoit le Profez, qui le recevoit à la bouche, au nombril & au derriére. Il juroit de s'abandonner à ſes confréres. Voilà, diſent les informations conſervées juſqu'à nos jours, ce qu'avouérent 72 Templiers au Pape même, & 141 de ces accuſés à Frére Guillaume Cordelier Inquiſiteur dans Paris en préſence de témoins. On ajoûte que le Grand-Maître de l'Ordre même, le Grand-Maître de Chipre, les Maîtres de France, de Poitou, de Vienne, de Normandie, firent les mêmes aveus à trois Cardinaux délégués par le Pape.

Ce qui eſt indubitable, c'eſt qu'on fit ſubir les tortures les plus cruelles à plus de cent Chevaliers, qu'on en brula vifs 59 en un jour près

près de l'Abbaïe St. Antoine de Paris, & que le Grand-Maître Jean de Molay & Gui Frére du Dauphin d'Auvergne, deux des principaux Seigneurs de l'Europe, l'un par ſa dignité, l'autre par ſa naiſſance, furent auſſi jettés vifs dans les flammes à l'endroit où eſt à préſent la Statue équeſtre du Roi Henri IV. 1312.

Il faut joindre un événement qui fait plus d'honneur aux hommes, c'eſt la naiſſance de la République Suiſſe.

DE

DE LA SUISSE

ET DE

SA REVOLUTION

Au commencement du XIV. Siécle.

SI la Suiſſe n'étoit pas libre, elle n'attireroit pas notre attention. Elle ſeroit confondue dans le dernier rang de mille Provinces qui obéiſſent à des Maîtres qu'elles ne voient jamais. Un ciel triſte, un terrain pierreux & ingrat, des montagnes, des précipices, des habitans pauvres, & longtems plus groſſiers que leurs voiſins, c'eſt-là tout ce que la Nature a fait pour cette Contrée. Cependant on ſe diſputoit la Souveraineté de ces rochers avec la même fureur qu'on s'é-

s'égorgeoit pour avoir le Royaume de Naples ou l'Asie Mineure.

Dans ces dix-huit ans d'anarchie où l'Allemagne fut sans Empereur, des Seigneurs de Châteaux & des Prélats combattoient à qui auroit une petite portion de la Suisse. Leurs petites Villes vouloient être libres, comme les Villes d'Italie sous la protection de l'Empire.

Quand Rodolphe fut Empereur, quelques Seigneurs de Châteaux accusérent juridiquement les Cantons de Schweitz, d'Ury & d'Underwald de s'être soustraits à leur domination féodale. Rodolphe qui avoit autrefois combattu ces petits tyrans, jugea en faveur des Citoyens.

Albert d'Autriche son fils étant parvenu à l'Empire, voulut faire de la Suisse une Principauté pour un de ses enfans. Une partie des Terres du Pays étoit de son domaine, comme Lucerne, Zurich & Glaris. Des Gouverneurs sévé-

res

res furent envoyés, qui abusérent de leur pouvoir.

Les Fondateurs de la Liberté Helvétienne se nommoient Meletald, Stauffacher & Waltherfurst. La difficulté de prononcer des noms si respectables, nuit à leur célébrité. Ces trois Payſans furent les premiers conjurés, chacun d'eux en attira trois autres. Ces neuf gagnérent les trois Cantons de Schweitz, d'Ury & d'Underwald.

Tous les Hiſtoriens prétendent que tandis que cette conſpiration ſe tramoit, un Gouverneur d'Ury, nommé Grislen, s'aviſa d'un genre de tyrannie ridicule & horrible. Il fit mettre, dit-on, un de ſes bonnets au haut d'une perche dans la Place, & ordonna qu'on ſaluât le bonnet ſous peine de la vie. Un des conjurés, nommé Guillaume Tell, ne ſalua point le bonnet. Le Gouverneur le condamna à être pendu, & ne lui don-

donna sa grace qu'à condition que le coupable qui passoit pour Archer très-adroit abattroit d'un coup de fléche une pomme placée sur la tête de son fils. Le pére tremblant tira, & fut assez heureux pour abattre la pomme. Grisler appercevant une seconde fléche sous l'habit de Tell, demanda ce qu'il en prétendoit faire : *elle t'étoit destinée*, dit le Suisse en colére, *si j'avois blessé mon fils*. On tient pour constant que Tell ayant été mis aux fers, tua ensuite le Gouverneur d'un coup de fléche, que ce fut le signal des conjurés, que les peuples démolirent les fortereſſes.

Le Duc d'Autriche Léopold assembla contre eux 20000 hommes. Les Citoyens Suisses se conduisirent comme les Lacédémoniens aux Thermopiles. Ils attendirent à 4 ou 500 la plus grande partie de l'Armée Autrichienne au Pas de Mor-

1315. Morgate. Plus heureux que les Lacédémoniens, ils mirent en fuite leurs ennemis en roulant sur eux des pierres. Les autres corps de l'armée ennemie furent battus en même tems par un aussi petit nombre de Suisses.

Cette victoire ayant été gagnée dans le Canton de Schweitz, les deux autres Cantons donnérent ce nom à leur Alliance, laquelle devenant plus générale, fait encore souvenir par ce seul nom, de la victoire qui leur acquit la liberté.

Petit à petit les autres Cantons entrérent dans l'Alliance. Berne, qui est en Suisse ce qu'Amsterdam est en Hollande, ne se ligua qu'en 1352, & ce ne fut qu'en 1513 que le petit Pays d'Appenzel se joignit aux autres Cantons, & acheva le nombre de 13.

Jamais Peuple n'a plus longtems ni mieux combattu pour sa liberté que les Suisses. Ils l'ont gagnée par

par plus de 60 combats contre les Autrichiens, & il eſt à croire qu'ils la conſerveront longtems. Tout Pays qui n'a pas une grande étendue, qui n'a pas trop de richeſſes, & où les Loix ſont douces, doit être libre.

L'égalité, le partage naturel des hommes ſubſiſte encore en Suiſſe autant qu'il eſt poſſible. Ce Pays enfin auroit mérité d'être appellé heureux, ſi la Religion n'avoit dans la ſuite diviſé ſes citoyens, que l'amour du Bien public réuniſſoit.

SUITE DE L'ETAT OÙ ETOIENT L'EMPIRE, L'ITALIE,

Et la Papauté au XIV. Siécle.

DEpuis Frédéric II. mort en 1248, les Empereurs qui se disoient Rois de Rome & Chefs de l'Occident, n'avoient pas mis le pied en Italie jusqu'à l'an 1312, ce qui fait un période de 74 années. Et les Papes en ces tems-là même, quoique Souverains de Rome, n'osoient pas aller dans leur Capitale. Clément V. tenoit le St. Siége ambulant à Lyon, à Vienne, à Avignon, menant publiquement avec lui sa Maîtresse, & amassant ce qu'il pouvoit de trésors.

Enfin on vit un Empereur à Rome. Henri VII. de la Maison de Lu-

Luxembourg, ſucceſſeur d'Albert l'Autriche, renouvella ſes droits ſur l'Italie. Il eſt évident qu'alors les Céſars Allemands n'avoient plus aucun droit dans toutes ces Villes Italiennes.

Rome qui ne vouloit ni d'Empereur ni de Pape, & qui ne put jamais ſecouer le joug de l'un & de l'autre, ferma ſes portes en-
vain. Les Urſins & le frére de Ro- 1313.
bert Roi de Naples, ne purent empêcher que l'Empereur n'entrât l'épée à la main ſecondé du parti des Colonnes. On ſe battit long-tems dans les rues, & un Evêque de Liége fut tué à côté de l'Empereur. Il y eut beaucoup de ſang répandu pour cette cérémonie du Couronnement, que trois Cardinaux firent enfin au lieu du Pape. Il ne faut pas oublier que l'Empereur proteſta par-devant Notaire, que le ſerment par lui prêté à ſon Sacre, n'étoit point un ſerment de fidélité.

Maître de Rome, il y établit un Gouverneur. Il ordonna que toutes les Villes, que tous les Princes d'Italie lui payaſſent un tribut annuel. Il comprit même dans cet ordre le Royaume de Naples ſéparé alors de celui de Sicile, & cita le Roi de Naples à comparoître.

Le Pape étoit Suzerain de Naples, & l'Empereur ſe diſoit Suzerain du Pape; étranges droits de tous côtés.

1313. L'Empereur alloit ſoutenir ſa prétention ſur Naples par les armes, quand il mourut empoiſonné, comme on le prétend. Un Dominicain mêla, dit-on, du poiſon dans le vin conſacré.

De même qu'alors peu d'ordre régnoit dans les élections des Papes, celles des Empereurs étoient très-mal ordonnées. Les hommes n'avoient point encore ſu prévenir les ſchiſmes par de ſages Loix.

Louis de Baviére & Frédéric le Beau

Beau Duc d'Autriche, furent élus à la fois au milieu des plus funeſtes troubles. Il n'y avoit que la guerre qui pût décider ce qu'une Diéte réglée d'Electeurs auroit dû juger. Un combat dans lequel l'Autrichien fut vaincu & pris, donna la couronne au Bavarois. 1322.

On avoit alors pour Pape Jean XXII. élu à Lyon en 1315. Lyon ſe regardoit alors comme une Ville libre, mais l'Evêque en vouloit toujours être le maître, & les Rois de France n'avoient encore pu ſoumettre l'Evêque. Philippe le Long, à peine Roi de France, avoit aſſemblé les Cardinaux dans cette Ville libre, & après leur avoir juré qu'il ne leur feroit aucune violence, il les avoit enfermés tous, & ne les avoit relâché qu'après la nomination de Jean XXII.

Ce Pontife fit déclarer les Viſconti qui étoient Gibelins, & qui s'emparoient d'une partie de ces Terres de la Comteſſe Mathilde,

hérétiques par l'Inquisition. Comme il étoit en France, il pouvoit sans rien risquer publier une de ces Bulles qui ôtent & qui donnent les Empires. Il déposa Louis de Baviére en idée par une de ses Bulles, le privant, disoit-il, de tous biens meubles & immeubles.

1327. L'Empereur ainsi déposé, se hâta de marcher vers l'Italie. Il vint à Rome, accompagné de Castro Cani tyran de Luques, ce héros de Machiavel.

Louis de Baviére convoqua dans Rome une assemblée générale. Ce Parlement se tint dans la Place même de St. Pierre. L'Empereur assis sur un trône au haut des degrés de l'Eglise, la couronne en tête & un sceptre d'or à la main, fit crier trois fois par un Moine Augustin, „ Y a-t-il quelqu'un „ qui veuille défendre la cause du „ Prêtre de Cahors qui se nomme „ le Pape Jean" ? Personne n'ayant comparu, Louis prononça la sen-

sentence par laquelle il privoit le Pape de tout Bénéfice, & le livroit au Bras séculier comme hérétique.

Quelques jours après, l'Empereur avec le même appareil créa Pape un Cordelier Napolitain, l'investit par l'anneau, lui mit lui-même la chape, & le fit asseoir sous le dais à ses côtés; mais il se garda bien de déférer à l'usage de baiser les pieds du Pontife.

Parmi tous les Moines dont je parlerai à part, les Cordeliers faisoient alors le plus de bruit. Quelques-uns d'eux avoient prétendu que la perfection consistoit à porter un capuchon plus pointu & un habit plus serré. Ils ajoûtoient à cette réforme l'opinion que leur boire & leur manger ne leur appartenoient pas en propre. Le Pape avoit condamné ces propositions. La condamnation avoit révolté les Réformateurs. Enfin la querelle s'étant échauffée, les Inquisiteurs de Marseille avoient fait 1318.

de Luxembourg. Il fit à Nuremberg cette fameuse Constitution qu'on appelle *Bulle d'or*.

Cette célébre Loi de l'Empire fut faite en présence & du consentement de tous les Princes, Evêques, Abbés, & des Députés des Villes Impériales, qui pour la premiére fois assistérent à ces assemblées de la Nation Teutonique.

On sait que les Electeurs furent alors fixés au nombre de sept. Les Archevêques de Mayence, de Cologne & de Tréves en possession depuis longtems d'élire des Empereurs, ne souffrirent pas que d'autres Evêques quoiqu'aussi puissans partageassent cet honneur. Mais pourquoi le Duché de Baviére ne fut-il pas mis au rang des Electorats ? & pourquoi la Bohême, qui originairement étoit un Etat séparé de l'Allemagne, & qui par la Bulle d'or n'a point entrée aux délibérations de l'Empire, a pourtant droit de suffrage dans l'élection ? On

en

en voit la raiſon. Charles IV. étoit Roi de Bohême, & Louis de Baviére avoit été ſon ennemi.

Au reſte la Dignité Impériale, qui par elle-même ne donne aucune puiſſance réelle, ne reçut jamais plus de cet éclat qui impoſe aux peuples. Les trois Electeurs Eccléſiaſtiques, tous trois Archi-chanceliers, y parurent avec les ſceaux de l'Empire. Mayence portoit ceux d'Allemagne, Cologne ceux d'Italie, Tréves ceux des Gaules; cependant l'Empire n'avoit dans les Gaules que la vaine mouvance des reſtes du Royaume d'Arles, la Provence, le Dauphiné bientôt après confondus dans le vaſte Royaume de France, la Savoye qui étoit à la Maiſon de Morienne, la Franche-Comté qui étoit indépendante. On a vu que l'Empereur poſſédoit en Italie. Il n'étoit en Allemagne Souverain que de ſes Etats héréditaires. Cependant il parle dans ſa Bulle en

Roi deſpotique, il y fait tout de *ſa certaine ſcience & pleine puiſſance.* Mots inſoutenables à la Liberté Germanique, qui ne ſont plus ſoufferts dans les Diétes Impériales, où l'Empereur s'exprime ainſi, *Nous ſommes demeurés d'accord avec les Etats & les Etats avec nous.*

Les Electeurs dont les droits avoient été affermis par la Bulle d'or de Charles IV. les firent bientôt valoir contre ſon propre fils l'Empereur Venceſlas Roi de Bohême.

La France & l'Allemagne furent affligées à la fois d'un fleau ſans exemple. L'Empereur & le Roi de France avoient perdu preſqu'en même tems l'uſage de la raiſon. D'un côté Charles VI. par le dérangement de ſes organes, cauſoit celui de la France. De l'autre Venceſlas abruti par les débauches de table laiſſoit l'Empire dans l'anarchie. Charles VI. ne fut point dépoſé.

posé. Ses parens désolérent la France en son nom, mais les Barons 1393.
de Bohême enfermérent Venceslas, qui se sauva un jour tout nud de sa prison, & les Electeurs le déposérent juridiquement par une sentence publique. On dit que 1400.
quand on lui annonça sa déposition, il écrivit aux Villes Impériales qu'il n'exigeoit d'elles d'autres preuves de fidélité, que quelques tonneaux de leur meilleur vin.

L'état déplorable de l'Allemagne sembloit laisser le champ libre en Italie; mais les Républiques & les Principautés qui s'étoient élevées, avoient eu le tems de s'affermir. Depuis Clément V. Rome étoit étrangére aux Papes, & le Limousin Gregoire XI. qui enfin transféra le siége à Rome, ne savoit pas un mot d'Italien.

Ce Pape avoit de grands démêlés avec la République de Florence. Elle s'étoit liguée avec Boulo-

gne ; & le Pape, qui par l'ancienne concession de Mathilde étoit Seigneur immédiat de Boulogne, ne pouvoit se venger que par des censures. Les Florentins voulurent s'accommoder & mettre les Papes dans leurs intérêts. Ils crurent qu'il leur importoit que le Pape résidât à Rome. Il fallut donc persuader Grégoire de quitter Avignon. Apparemment qu'ils avoient une étrange idée du Saint Pére, puisqu'ils lui députérent Sainte Catherine de Sienne, non seulement femme à révélations, mais qui prétendoit avoir épousé JESUS-CHRIST solemnellement, & avoir reçu de lui à son mariage un anneau & un diamant. Telle étoit l'Ambassadrice que les Florentins députérent. On employa d'un autre côté les révélations de Sainte Brigitte. Tous les Papes n'ont pas été des hommes de génie. Grégoire étoit simple, il fut ému

par

par des machines proportionnées à son entendement ; & ce qu'un autre eût fait par politique, il le fit par foiblesse. Le Saint Siége fut transféré d'Avignon à Rome au bout de 70 ans, mais ce ne fut que pour plonger l'Europe dans de nouvelles dissensions. 1377.

DU GRAND SCHISME D'OCCIDENT.

DEpuis l'an 1138 les Cardinaux s'étoient mis en poſſeſſion d'exclure le Peuple & le reſte du Clergé de l'élection des Pontifes Romains. Et depuis 1216 il falloit avoir les deux tiers des voix pour être canoniquement élu. Il n'y avoit à Rome au tems dont je parle que ſeize Cardinaux, onze François, un Eſpagnol, & quatre Italiens. Le Peuple Romain malgré ſon goût pour la liberté, malgré ſon averſion pour ſes Maîtres, vouloit un Pape qui réſidât à Rome, parce qu'il haïſſoit beaucoup plus les François que les Papes, & que la préſence d'un

Pon-

Pontife attiroit à Rome des richeſſes. Les Romains menacérent les Cardinaux de les exterminer, s'il leur donnoit un Pontife étranger. Les Electeurs épouvantés nom- 1378.
mérent pour Pape Brigano Evêque de Barri, Napolitain, qui prit le nom d'Urbain II. C'étoit un homme impétueux & farouche, par cela même peu propre à une telle place. A peine fut-il introniſé, qu'il déclara dans un Conſiſtoire qu'il feroit juſtice des Rois de France & d'Angleterre, qui troubloient, diſoit-il, la Chrétienté par leurs querelles. Ces Rois étoient Charles le Sage & Edouard III. Le Cardinal de la Grange, non moins impétueux que le Pape, le menaçant de la main lui dit *qu'il avoit menti*, & ces trois paroles plongérent l'Europe dans une diſcorde de quarante années. La plupart des Cardinaux, les Italiens même choqués de l'humeur féroce d'un homme ſi peu fait

pour

pour gouverner, se retirérent dans le Royaume de Naples. Là ils déclarent que l'élection du Pape faite avec violence, est nulle de plein droit. Ils procédent unanimement à l'élection d'un nouveau Pontife. Les Cardinaux François eurent alors la satisfaction assez rare de tromper les Cardinaux Italiens. On promit la tiare à chaque Italien en particulier, & ensuite on élut Amédée fils du Comte de Genéve, qui prit le nom de Clément VII. Alors l'Europe se partagea. L'Empereur Charles IV. l'Angleterre, la Flandre, la Hongrie, reconnurent Urbain à qui Rome & l'Italie obéissoient. La France, l'Ecosse, la Savoye, la Lorraine furent pour Clément. Tous les Ordres Religieux se diviserent, tous les Docteurs écrivirent, toutes les Universités donnérent des decrets. Les deux Papes se traitoient mutuellement d'Usurpateurs & d'Ante-Christs, s'excommunioient. Mais

ce qui devint réellement funeſte, on ſe battit avec la double fureur d'une guerre Civile & d'une guerre de Religion. Des troupes Gaſconnes & Bretonnes levées par le neveu de Clément marchent en Italie, ſurprennent Rome; ils y tuent dans leur premiére furie tout ce qu'ils rencontrent. Mais bientôt le Peuple Romain ſe ralliant contre eux, les extermine dans ſes murs, & on y égorge tout ce qu'on trouve de Prêtres François. Bientôt après une armée du Pape Clément levée dans le Royaume de Naples, ſe préſente à quelques lieues de Rome devant les troupes d'Urbain. 1379.

Chacune des armées avoit les Clefs de St. Pierre ſur ſes drapeaux. Les Clémentins furent vaincus. Il ne s'agiſſoit pas ſeulement de l'intérêt de ces deux Pontifes. Urbain vainqueur qui deſtinoit le Royaume de Naples à ſon neveu, en voulut d'abord dépoſſéder la Rei-

ne Jeanne protectrice de Clément, laquelle régnoit depuis longtems dans Naples avec des succès divers, & une gloire souillée, dit-on, de quelques crimes. La Reine pour se défendre, adopta Louis d'Anjou. Le frére de Charles le Sage le déclara son successeur au Royaume de Naples & au Comté de Provence. C'étoit pour la troisiéme fois qu'un Prince d'Anjou parvenoit à cette couronne, que nous avons vu de nos jours tomber encore à un autre Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. & Roi d'Espagne.

Le Pape Urbain donne alors les États de Naples à Charles de Duras, neveu & ennemi de la Reine
1381. Jeanne, mais à condition que le tiers du Royaume sera pour le neveu de Sa Sainteté. Il falloit une armée à Charles de Duras; le Pape Urbain y employa l'or & l'argent des Eglises, taxa tout le Clergé, emprunta des Génois & des Vé-

ni-

nitiens. Duras eut ainſi des troupes. Il marche juſqu'à Naples ſans que Louis d'Anjou qui s'étoit emparé des tréſors de la France pour défendre ſon héritage, penſât encore à s'embarquer. Naples ouvre ſes portes à Duras & au Cardinal Sangri Légat du Pape, tous deux également cruels. On mit aux fers tous les Cardinaux & les Evêques du parti de Clément, qui étoit bienheureux alors de s'être retiré dans Avignon. La Reine Jeanne fut jettée dans un cachot. Elle avoit eu quatre maris ; on l'avoit accuſée d'avoir fait étrangler le premier, qui étoit André de Hongrie. Louis d'Anjou partit trop tard pour aller défendre cette malheureuſe Reine. Il n'entra dans le Royaume de Naples que pour s'y mal conduire, & y mourir de ma- 1382.
ladie, ſans avoir rien fait pour ſa cauſe & pour ſon honneur. Charles de Duras, maître du Royaume de Naples, n'avoit plus pour ennemi

nemi que le Pape même, à qui il devoit sa couronne. Urbain vouloit toujours le tiers de ce Royaume pour son neveu. C'étoit une convention que le vainqueur n'avoit garde de tenir. Le Pape, plus ardent que politique, eut l'imprudence d'aller trouver son vassal sans être le plus fort & mal accompagné. L'ancien cérémonial obligeoit le Roi de baiser les pieds du Pape & de tenir la bride de son cheval. Duras ne fit qu'une de ses deux fonctions; il prit la bride, mais ce fut pour conduire lui-même le Pape en
1383. prison. Urbain fut gardé quelque tems prisonnier à Naples, négociant continuellement avec son vassal, & traité tantôt avec respect, tantôt avec mépris. Le Pape s'enfuit de la prison, & se retira dans la petite Ville de Nocéra. Là il assembla bientôt les débris de sa Cour. Ses Cardinaux & quelques Evêques lassés de son humeur farouche, & plus encore de ses infortunes, prirent

rent dans Nocéra des mesures pour le quitter, & aller élire à Rome un Pape plus digne de l'être. Urbain informé de leur dessein, les fit tous appliquer en sa présence à la torture. Bientôt obligé de s'enfuir de Naples & de se retirer dans la Ville de Gênes, qui lui envoya quelques galéres, il traîna à sa suite ces Cardinaux & ces Evêques estropiés & enchaînés. Un des Evêques demi-mort de la question qu'il avoit soufferte, ne pouvant gagner le rivage assez-tôt au gré du Pape, il le fit égorger sur le chemin. Arrivé à Gênes, il se délivra par divers supplices de cinq de ces Cardinaux prisonniers. Les Caligula & les Nérons avoient fait des actions à peu près semblables, mais ils furent punis, & Urbain 1389.
mourut paisiblement à Rome. Sa créature & son persécuteur, Charles de Duras, fut plus malheureux; car étant allé en Hongrie pour envahir

vahir la couronne qui ne lui appar-
1386. tenoit point, il y fut assassiné.

Après la mort d'Urbain, cette guerre Civile paroissoit devoir s'éteindre, mais les Romains étoient bien loin de reconnoître Clément. Le Schisme se perpétua des deux côtés. Les Cardinaux Urbanistes élurent Perin Tomasel, & ce Perin Tomasel, étant mort, ils prirent le Cardinal Méliorati. Les Clémentins firent succéder à Clément, mort en 1390, Pierre Luna Arragonois. Jamais Pape n'eut moins de pouvoir à Rome que Méliorati, & Pierre Luna ne fut bientôt dans Avignon qu'un fantôme. Les Romains qui voulurent encore rétablir leur gouvernement municipal, chassérent Méliorati, après bien du sang répandu, quoiqu'ils le reconnussent pour Pape; & les François qui avoient recon-
1348. nu Pierre Luna, l'assiégérent dans Avignon même, & l'y tinrent prisonnier. Les

Les Etats-Généraux de France avoient pris dans ces tems funestes une résolution si sensée, qu'il est surprenant que toutes les autres Nations ne l'imitassent pas. Ils ne reconnurent aucun Pape. Chaque Diocése se gouverna par son Evêque. On ne passa point d'annates, on ne reconnut ni réserves, ni exemptions; & Rome alors dut craindre que cette administration qui dura quelques années, ne subsistât toujours.

Luna avant son élection avoit promis de se démettre pour le bien de la paix, & n'en vouloit rien faire. Un Noble Vénitien, nommé Corario, qu'on élut à Rome, fit le même serment, qu'il ne garda pas mieux. Les Cardinaux de l'un & de l'autre parti, fatigués des querelles générales & particuliéres que la dispute de la Thiare traînoit après elle, convinrent enfin d'assembler à Pise un Concile général : 24 Cardinaux, 26 Archevêques, 182 Evêques, 1406.

289 Abbés, les Députés de toutes les Universités, ceux des Chapitres de 102 Métropoles, 300 Docteurs de Théologie, le Grand-Maître de Malthe, & les Ambassadeurs de tous les Rois assistérent à
1409. cette Assemblée. On y créa un nouveau Pape, nommé Pierre Philargi, Alexandre V. Le fruit de ce grand Concile fut d'avoir trois Papes ou Antipapes au lieu de deux. L'Empereur Robert ne voulut point reconnoître ce Concile, & tout fut plus brouillé qu'auparavant. On ne peut s'empêcher de plaindre le sort de Rome. On lui donnoit un Evêque & un Prince malgré elle. Des troupes Françoises, sous le commandement de Tanegui du Chatel, vinrent encore la ravager pour lui faire accepter son troisiéme Pape. Le Vénitien Corario porta la thiare à Gayette, sous la protection du fils de Charles de Duras que nous nommons Lancelot, qui régnoit alors à Naples; & Pierre Lu-

Luna transféra ſon ſiége à Perpignan. Rome fut ſaccagée, mais ſans fruit pour le troiſiéme Pape; il mourut en chemin, & la politique qui régnoit alors, fut cauſe que tout le monde le crut empoiſonné. Les Cardinaux du Concile de Piſe, qui l'avoient élu, s'étant rendus maîtres de Rome, mirent à ſa place Balthazar Coza Napolitain. C'étoit un homme de guerre, qui ſubſiſtoit toujours au moyen de celle qu'il y avoit entre le fils de Charles de Duras & le fils du Duc d'Anjou. S'étant ſignalé dans ces Cours en faveur du ſucceſſeur d'Urbain, il avoit été fait Légat en Allemagne. Il s'étoit enrichi en vendant des indulgences. Il avoit enſuite acheté aſſez cher le chapeau de Cardinal, & n'avoit point acheté moins chérement ſa concubine Cathérine, qu'il avoit enlevée à ſon mari. Dans les conjonctures où étoit Rome, il lui falloit peut-être un tel Pape.

Elle avoit plus beſoin d'un Conquérant que d'un Théologien.

Depuis Urbain V. les Papes rivaux négocioient, excommunioient, & bornoient leur politique à tirer quelque argent. Celui-ci fit la guerre. Il étoit reconnu de la France & de la plus grande partie de l'Europe ſous le nom de Jean XXIII. Le Pape de Perpignan n'étoit pas à craindre, celui de Gayette l'étoit, parce que le Roi de Naples le protégeoit. Jean XXIII. aſſemble des troupes, publie une croiſade contre Lancelot, arme le Prince Louis d'Anjou, auquel il donne l'inveſtiture de Naples. On ſe bat auprès de Gariſilion. Le parti du Pape eſt victorieux, mais la reconnoiſſance n'étant pas une vertu de Souverain, & la raiſon d'Etat étant plus forte que tout le reſte, le Pape ôte l'inveſtiture à ſon bienfaiteur & à ſon vengeur, Louis d'Anjou. Il reconnoit Lancelot ſon ennemi pour Roi,

Roi, à condition qu'on lui livrera le Vénitien Corario.

Lancelot qui ne vouloit pas que Jean XXIII. fût trop puiſſant, laiſſa échapper le Pape Corario. Ce Pontife errant ſe retira dans le Château de Rimini chez Malateſta, l'un des petits tyrans d'Italie. C'eſt-là que ne ſubſiſtant que des aumônes de ce Seigneur, & n'étant reconnu que du Duc de Baviére, il excommunioit tous les Rois, & parloit en Maître de la Terre.

Jean XXIII. ſeul Pape de droit, puiſqu'il avoit été créé, reconnu à Rome par les Cardinaux du Concile de Piſe, & qu'il avoit ſuccédé au Pontife élu par le même Concile, étoit encore le ſeul Pape en effet. Mais comme il avoit trahi ſon bienfaiteur Louis d'Anjou, le Roi de Naples, Lancelot dont il étoit le bienfaiteur, le trahit de même.

Lancelot victorieux voulut ré-

gner à Rome. Il surprit cette malheureuse Ville. Jean XXIII. eut à peine le tems de se sauver. Il fut heureux qu'il y eût alors en Italie des Villes libres. Se mettre comme Corario entre les mains d'un des tirans, c'étoit se rendre esclave. Il se jetta entre les bras des Florentins, qui combattirent à la fois contre Lancelot pour leur liberté & pour le Pape.

Lancelot alloit prévaloir. Le Pape se voyoit assiégé dans Boulogne. Il eut recours alors à l'Empereur Sigismond, qui étoit descendu en Italie pour conclure un Traité avec les Vénitiens. Sigismond comme Empereur devoit s'agrandir sur l'abaissement des Papes, & étoit l'ennemi naturel de Lancelot tyran de l'Italie. Jean XXIII. propose à l'Empereur une Ligue & un Concile, la Ligue pour chasser l'ennemi commun, le Concile pour affermir son droit au Pontificat. Ce Concile étoit même devenu néces-

saire

aire. Celui de Piſe l'avoit indiqué au bout de trois ans. Sigiſmond & Jean XXIII. le convoquent dans la petite Ville de Conſtance, mais Lancelot oppoſoit ſes armes victorieuſes à toutes ces négociations. Il n'y avoit qu'un coup extraordinaire qui en pût délivrer le Pape & l'Empereur. Lancelot mourut à l'âge de 40 ans dans des douleurs aigues & ſubites, & les poiſons étoient fort fréquens. 1414.

Jean XXIII. défait de ſon ennemi, n'avoit plus alors que l'Empereur & le Concile à craindre. Il eût voulu éloigner ce Sénat de l'Europe, qui peut juger les Pontifes. La convocation étoit annoncée, l'Empereur la preſſoit, & tous ceux qui avoient droit d'y aſſiſter, ſe hâtoient d'y venir pour jouïr du titre d'Arbitres de la Chrétienté.

CONCILE DE CONSTANCE.

SUr le bord occidental de Conſtance, la Ville de ce nom fut bâtie, dit-on, par Conſtantin. Sigiſmond la choiſit pour être le théatre où cette ſcéne devoit ſe paſſer. Jamais Aſſemblée n'avoit été plus nombreuſe que celle de Piſe. Le Concile de Conſtance le fut davantage.

Avant de voir ce qui ſe paſſa dans ces Etats de la Chrétienté, je dois me rappeller en peu de mots quels étoient alors les principaux Princes de l'Europe, & en quels termes étoient leurs dominations.

Sigiſmond joignoit le Royaume de Hongrie à la Dignité d'Empereur.

eur. Il avoit été malheureux con- 1393.
re le fameux Bajazet Sultan des Turcs. La Hongrie épuisée & l'Allemagne divisée étoient menacées du joug Mahométan. Il avoit encore eu plus à souffrir de ses Sujets que des Turcs. Les Hongrois l'avoient mis en prison, & avoient offert la couronne à Lancelot Roi de Naples. Echappé de sa prison, 1410.
il s'étoit rétabli en Hongrie, & enfin avoit été choisi pour Chef de l'Empire.

En France le malheureux Charles VI. tombé en frénésie, avoit le nom de Roi; ses parens occupés à déchirer la France, en étoient moins attentifs au Concile, mais ils avoient intérêt que l'Empereur ne parût pas le maître de l'Europe.

Ferdinand régnoit en Arragon, & s'intéressoit pour son Pape Pierre Luna.

Jean II. Roi de Castille, n'avoit aucune influence dans les affaires de l'Europe, mais il suivoit

encore le parti de Luna, & la Navarre s'étoit rangée à son obédience.

Henri V. Roi d'Angleterre, occupé, comme nous le verrons, de la conquête de la France, souhaitoit que le Pontificat déchiré & avili, ne pût jamais ni rançonner l'Angleterre, ni se mêler des droits des Couronnes.

Rome délivrée des troupes Françoises, maîtresses pourtant encore du Château St. Ange, & retournée sous l'obéissance de Jean XXIII. n'aimoit point son Pape, & craignoit l'Empereur.

Les Villes d'Italie divisées ne mettoient presque point de poids dans la balance. Venise qui aspiroit à la domination de l'Italie, profitoit de ses troubles & de ceux de l'Eglise.

Le Duc de Baviére pour jouer un rôle, protégeoit le Pape Corario réfugié à Rimini; & Frédéric Duc d'Autriche, ennemi secret de l'Em-

l'Empereur, ne songeoit qu'à le traverser.

Sigismond se rendit maître du Concile, en mettant des soldats autour de Constance pour la sureté des Péres. Jean XXIII. eût bien mieux fait de retourner à Rome, où il pouvoit être le maître, que de s'aller mettre entre les mains d'un Empereur qui pouvoit le perdre. Il se ligua avec le Duc d'Autriche, l'Archevêque de Mayence & le Duc de Bourgogne, & ce fut ce qui le perdit. L'Empereur devint son ennemi. Tout Pape légitime qu'il étoit, on exigea de lui qu'il cédât la thiare aussi-bien que Luna & Corario. Il le promit solennellement, & s'en repentit le moment d'après. Il se trouvoit prisonnier au milieu du Concile même, auquel il présidoit. Il n'avoit plus de ressource que dans la fuite. L'Empereur le faisoit observer de près. Le Duc d'Autriche ne trouva pas de meilleur moyen 1415.

pour favoriser l'évasion du Pape, que de donner au Concile le spectacle d'un Tournois. Le Pape au milieu du tumulte de la fête, s'enfuit déguisé en postillon. Le Duc d'Autriche part un moment après lui. Tous deux se retirent dans une partie de la Suisse qui appartenoit encore à la Maison Autrichienne. Le Pape devoit être protégé par le Duc de Bourgogne, puissant par ses Etats & par l'autorité qu'il avoit en France. Un nouveau Schisme alloit recommencer. Les Chefs d'Ordre attachés au Pape, se retiroient déjà de Constance, & le Concile par le fort des événemens pouvoit devenir une assemblée de rebelles. Sigismond malheureux en tant d'occasions, réussit en celle-ci. Il avoit des troupes prêtes. Il se saisit des Terres du Duc d'Autriche en Alsace, dans le Tirol, en Suisse. Ce Prince retourné au Concile, y demande à genoux sa grace à l'Em-

pe-

pereur. Il lui promet, en joignant les mains, de ne rien entreprendre jamais contre son secours. Il lui remet tous ses Etats pour que l'Empereur en dispose en cas d'infidélité. L'Empereur tendit enfin la main au Duc d'Autriche, & lui pardonna à condition qu'il lui livreroit la personne du Pape.

Le Pontife fugitif est saisi dans Fribourg, & transféré dans un Château voisin. Cependant le Concile instruit son procès.

On l'accusa d'avoir vendu les Bénéfices & des Reliques; d'avoir empoisonné le Pape son prédécesseur, d'avoir fait massacrer plusieurs personnes; l'impiété la plus licentieuse, la débauche la plus outrée, la sodomie, le blasphême, lui furent imputés; mais on supprima cinquante articles du procès verbal trop injurieux au Pontificat. Enfin, en présence de l'Empereur, on lut la sentence de déposition.

Cette sentence porte que le Concile se réserve le droit de punir le Pape pour ses crimes suivant la justice ou la miséricorde.

Le Pape qui avoit eu tant de courage, quand il s'étoit battu autrefois sur mer & sur terre, n'eut que de la résignation quand on lui vint lire son arrêt dans sa prison. L'Empereur le garda trois ans prisonnier dans Manheim, avec une rigueur qui attira plus de compassion sur ce Pontife, que ses crimes n'avoient soulevé contre lui de haine.

On avoit déposé le vrai Pape. On voulut avoir les renonciations de ceux qui prétendoient l'être. Corario envoya la sienne, mais le fier Espagnol Luna ne voulut jamais plier.

Sa déposition dans le Concile n'étoit pas une affaire, mais c'en étoit une de choisir un Pape. Les Cardinaux crurent avoir le droit d'élec-

lection, & le Concile repréſentant la Chrétienté inſtituée par JESUS-CHRIST, vouloit jouir de ce droit. Il falloit donner un Chef à l'Egliſe & un Souverain à Rome. Il étoit juſte que les Cardinaux qui ſont le conſeil du Prince de Rome, & les Péres du Concile qui avec eux repréſentent l'Egliſe, euſſent tous leurs ſuffrages. Trente Députés du Concile joints aux Cardinaux, élurent d'une commune voix Otton Colomne, de cette même Maiſon de Colomne excommuniée par Boniface VIII. juſqu'à la cinquiéme génération. Ce Pape qui changea ſon beau nom contre celui de Martin, avoit les qualités d'un Prince & les vertus d'un Evêque. 1417.

Jamais Pontife ne fut inauguré plus pompeuſement. Il marcha vers l'Egliſe, monté ſur un cheval blanc dont l'Empereur & l'Electeur Palatin à pied tenoient les rênes.

Une

Une foule de Princes & un Concile entier fermoient la marche. On le couronna de la triple couronne, que les Papes portoient depuis deux siécles, & que Bénoit XII. avoit portée le premier.

Les Péres du Concile ne s'étoient pas d'abord assemblés pour détrôner un Pontife, mais leur principal objet avoit paru être de réformer toute l'Eglise. C'étoit surtout le but du fameux Gerson, & des autres Députés de l'Université de Paris.

On avoit crié pendant deux ans dans le Concile contre les annates, les exemptions, les réserves, les impôts des Papes sur le Clergé au profit de la Cour de Rome, contre tous les vices dont l'Eglise étoit inondée. Quelle fut la réforme tant attendue? Le Pape Martin déclara 1. qu'il ne falloit pas donner d'exemptions sans connoissance de cause. 2. Qu'on examine-

neroit les Bénéfices réunis. 3. Qu'on devoit disposer selon le Droit Public des revenus des Eglises vacantes. 4. Il défendit inutilement la simonie. 5. Il voulut que ceux qui auroient des Bénéfices, fussent tonsurés. 6. Il défendit qu'on dît la messe en habit séculier. Ce sont-là les loix qui furent promulguées par l'Assemblée la plus solemnelle du Monde.

Gerson eut même beaucoup de peine à obtenir la condamnation de ces propositions, qu'il y a des cas, où l'assassinat est une action vertueuse, beaucoup plus méritoire dans un Chevalier que dans un Ecuyer, & beaucoup plus dans un Prince que dans un Chevalier. Cette doctrine de l'Assassinat avoit été soutenue publiquement par un Cordelier nommé Jean Petit, à l'occasion du meurtre du propre frére du Roi. Le Concile éluda longtems la requête de Gerson. Enfin

il

il fallut condamner cette doctrine du Meurtre, mais ce fut sans nommer le Cordelier Jean Petit.

Voilà l'idée que j'ai cru me devoir faire de tous les objets politiques qui occupérent le Concile de Constance. Les buchers que le zéle de la Religion alluma, sont d'une autre espéce.

DE JEAN HUS

ET DE

JEROME DE PRAGUE.

LA barbarie & l'ignorance nées des ruines de l'Empire Romain, avoient ſoumis longtems l'Occident aux Religieux & au Clergé, ſeuls dépoſitaires pendant ſix ou ſept ſiécles du peu de ſcience qu'on avoit conſervé. Ils établirent leur domination ſur la ſtupidité univerſelle. Il n'y eut point d'Evêque en Allemagne & dans le Nord qui ne fût Souverain. Nul en Eſpagne, en France, en Angleterre, qui n'eût ou ne diſputât les droits régaliens. Presque tout Abbé devint Prince; & les Papes, quoique perſécutés, étoient les Rois de tous ces Souverains. Les vices attachés à l'opulence, & les de-

desastres qui suivent l'ambition, ramenérent enfin la plupart des Evêques & des Abbés à l'ignorance des Laïques. Les Universités de Boulogne, de Paris, d'Oxford, fondées au XIV. Siécle, cultivérent cette science qu'un Clergé trop riche abandonnoit.

Les Docteurs de ces Universités qui n'étoient que Docteurs, éclatérent bientôt contre les scandales du reste du Clergé; & l'envie de se signaler, les porta à examiner des mystéres, qui pour le bien de la paix devoient être toujours derriére un voile.

Celui qui déchira le voile avec le plus d'emportement, fut Jean Wiclef, Docteur de l'Université d'Oxford. Il prêcha, il écrivit, tandis qu'Urbain V. & Clément désoloient l'Eglise par leur schisme. Il prétendit qu'on devoit faire pour toujours ce que la France avoit fait un tems.

Wiclef fut moins protégé dans

ſa théologie que dans ſa politique. Il renouvella ces anciens ſentimens proſcrits dans Bérenger. Il ſoutint qu'il ne faut rien croire d'impoſſible & de contradictoire, qu'un accident ne peut ſubſiſter ſans ſujet, qu'en un mot le pain & le vin de l'Euchariſtie demeurent du pain & du vin. Il voulut détruire la Confeſſion, les Indulgences, la Hiérarchie Eccléſiaſtique.

Sa doctrine fut reprimée par l'Univerſité d'Oxford, par les Evêques & le Clergé, mais non étouffée. Ses Livres mal écrits & obſcurs étant tombés entre les mains de Jean Hus, Bachelier de l'Univerſité de Prague & Confeſſeur de la Reine Sophie de Baviére, femme de Venceſlas, il rejetta conſtamment la doctrine de ces Ouvrages; mais il en adopta tout ce que la bile de cet Anglois avoit répandu contre les ſcandales des Papes & des Evêques, contre celui des excommunications lancées

avec

avec tant de légéreté & de fureur, enfin contre la Puiſſance Eccléſiaſtique, dont Wiclef ni lui ne diſtinguérent pas aſſez les droits & les uſurpations. On l'accuſa devant le Pape Jean XXIII. & on le cita à comparoître vers l'an 1411. Il ne comparut point. On aſſembla cependant le Concile de Conſtance, qui devoit juger les Papes
1414. & les opinions des hommes. Il y fut cité. L'Empereur lui-même écrivit à la Cour de Bohême, qu'on le fît partir pour y rendre compte de ſa doctrine.

Jean Hus plein de confiance alla au Concile, où ni lui ni le Pape n'auroient dû aller. Il y arriva accompagné de quelques Gentilshommes Bohémiens & de pluſieurs de ſes diſciples; & ce qui eſt très-eſſentiel, il ne s'y rendit que muni d'un ſauf-conduit de l'Empereur daté du 18 Octobre 1414; ſauf-conduit le plus favorable & le plus ample

ple qu'on puiſſe donner. A peine fut-il arrivé qu'on l'empriſonna, & on inſtruiſit ſon procès en même tems que celui du Pape. Il s'enfuit comme ce Pontife, & fut arrêté comme lui. L'un & l'autre furent gardés quelque tems dans la même priſon.

Enfin il comparut pluſieurs fois chargé de chaînes. On l'interrogea ſur quelques paſſages de ſes écrits. Il faut l'avouer, il n'y a perſonne qu'on ne puiſſe perdre en interprétant ſes paroles. Quel Docteur, quel Ecrivain eſt en ſureté de ſa vie, ſi on condamne au bucher quiconque dit qu'il n'y a qu'une Egliſe Catholique, qui renferme dans ſon ſein tous les prédeſtinés; qu'un Reprouvé n'eſt pas de cette Egliſe; que les Seigneurs temporels doivent obliger les Prêtres à obſerver la Loi; qu'un mauvais Pape n'eſt pas le Vicaire de JESUS-CHRIST?

Voilà quelles étoient les propoſitions

ſitions de Jean Hus. Il les expliqua toutes d'une maniére qui pouvoit obtenir ſa grace, mais on les entendoit de la maniére qu'il falloit pour le condamner. Un Pére du Concile lui dit, „ Si vous ne „ croyez pas l'Univerſel *à parte* „ *rei*, vous ne croyez pas la Pré„ ſence réelle ". Quel raiſonnement, & de quoi dépendoit alors la vie des hommes!

Jean Huſſ n'adoptoit aucune de ces propoſitions de Wiclef, qui ſéparent aujourd'hui les Proteſtans de l'Egliſe Romaine. Cependant il fut condamné à expirer dans les flammes. En cherchant la cauſe d'une telle exécution, je n'ai jamais pu en trouver d'autre que cet eſprit d'opiniâtreté qu'on puiſe dans les Ecoles. Les Péres du Concile vouloient abſolument que Jean Huſſ ſe retractât; & Jean Huſſ, perſuadé qu'il avoit raiſon, ne vouloit point avouer qu'il s'étoit trompé. L'Empereur touché de com-

compaſſion, lui dit „ Que vous „ coute-t-il d'abjurer des erreurs qui „ vous ſont fauſſement attribuées? „ Je ſuis prêt d'abjurer à l'inſtant „ toutes ſortes d'erreurs, s'enſuit-„ il que je les aye tenues ". Jean Huſſ fut inflexible. Il fit voir la différence entre abjurer des erreurs en général & ſe retracter d'une erreur. Il aima mieux être brulé, que de convenir qu'il avoit eu tort.

Le Concile fut auſſi inflexible que lui, mais l'opiniâtreté de courir à la mort avoit quelque choſe d'héroïque; celle de l'y condamner étoit bien plus cruelle. L'Empereur, malgré la foi du ſauf-conduit, ordonna à l'Electeur Palatin de le faire traîner au ſuplice. Il fut brulé vif en préſence de l'Electeur même, & loua Dieu juſqu'à ce que la flamme étouffa ſa voix.

Quelques mois après le Concile excerça encore la même ſévérité contre Hiéronime diſciple &

ami de Jean Huſſ, que nous appellons Jérôme de Prague. C'étoit un homme bien ſupérieur à Jean Huſſ en eſprit & en éloquence. Il avoit d'abord ſouffert à la condamnation de la doctrine de ſon Maître, mais ayant appris avec quelle grandeur d'ame Jean Huſſ étoit mort, il eut honte de vivre. Il ſe retracta publiquement, & fut envoyé au bucher. Pogge Florentin, Sécretaire de Jean XXIII. & l'un des premiers Reſtaurateurs des Lettres, préſent à ſes interrogatoires & à ſon ſupplice, dit qu'il n'avoit jamais rien entendu qui approchât autant de l'éloquence des Grecs & des Romains, que les diſcours de Jérôme à ſes Juges. „ Il parla, dit-il, comme „ Socrate, & marcha au bucher „ avec autant d'allegreſſe que Socrate avoit bu la coupe de ci„ gue ".

Puis-je encore obſerver que dans ce Concile un homme accuſé

ſé de tous les crimes, ne perdit que des honneurs ; & que deux hommes accuſés d'avoir fait de faux argumens, furent livrés aux flammes.

Tel fut ce fameux Concile de Conſtance, qui dura depuis le 1 Novembre 1413 juſqu'au 20 Mai 1418.

Ni l'Empereur ni les Péres du Concile n'avoient prévu les ſuites du ſuplice de Jean Huſſ & d'Hiéronime. Il ſortit de leurs cendres une guerre civile. Les Bohémiens crurent leur Nation outragée. Ils imputérent la mort de leurs compatriotes à la vengeance des Allemands retirés de l'Univerſité de Prague. Ils reprochérent à l'Empereur la violation du Droit des Gens. Enfin, peu de tems après, 1419.
quand Sigismond voulut ſuccéder en Bohême à Venceſlas ſon frére, il trouva que tout Empereur, tout Roi de Hongrie qu'il étoit, le bucher de deux citoyens lui fermoit

le chemin du Trône de Prague. Les vengeurs de Jean Huſſ étoient au nombre de 40000. C'étoient des animaux que la ſévérité du Concile avoit effarouchés & déchaînés.

Les Prêtres qu'ils rencontroient, payoient de leur ſang la cruauté des Péres de Conſtance. Jean ſurnommé *Ziska*, qui veut dire *Borgne*, Chef barbare de ces Barbares, battit Sigismond plus d'une fois. Ce Jean Ziska ayant perdu dans une bataille l'œil qui lui reſtoit, marchoit encore à la tête de ſes troupes, donnoit ſes conſeils aux Généraux, & aſſiſtoit aux victoires. Il ordonna qu'après ſa mort on fît un tambour de ſa peau. On lui obéit. Ce reſte de lui-même fut encore longtems fatal à Sigismond, qui put à peine en ſeize années réduire la Bohême.

DE

DE L'ETAT DE L'EUROPE.

EN réfléchiſſant ſur ce Concile même, tenu ſous les yeux d'un Empereur, de tant de Princes & de tant d'Ambaſſadeurs, ſur la dépoſition du Souverain Pontiſe, ſur celle de Wenceslas, on voit que l'Europe Catholique étoit en effet une immenſe République dont les Chefs étoient le Pape & l'Empereur, & dont les membres deſunis ſont des Royaumes, des Provinces, des Villes libres ſous vingt Gouvernemens différens. Il n'y avoit aucune affaire dans laquelle l'Empereur & le Pape n'entraſſent. Toutes les par-

ties de la Chrétienté se correspondoient même au milieu des discordes. L'Europe étoit en grand, ce qu'avoit été la Gréce à la politesse près.

Je vois dans le XIV. Siécle, & au commencement du XV. l'Italie agitée, mais floriſſante; Veniſe maîtreſſe du quart de l'Empire des Grecs. Génes rivale de Veniſe & victorieuſe des Piſans, perdit ſa puiſſance à la fin du XIV. Siécle. Elle ſe donna à la France ſous Charles VI. & n'y reſta pas longtems.

1416. La Maiſon de Savoye s'agrandiſſoit. L'Empereur Sigismond, qui donnoit au-moins des Titres, ne pouvant guéres alors donner des Etats, érigea la Savoye en Duché.

Les Rois d'Arragon poſſédoient toujours l'Ile de Sicile & celles de Corſe & de Sardaigne. La fille de Charles de Duras, Jeanne II. régna dans Naples juſqu'en 1435.

Elle

Elle avoit épouſé un Prince de la branche de Bourbon, qui laſſé d'être le témoin de ſes débauches & l'objet de ſes mépris, ſe fit Cordelier à Beſançon. N'ayant point d'enfans, elle adopta Alphonſe V. Roi d'Arragon, & enſuite Louis Duc d'Anjou. Cette double adoption fut un double flambeau de diſcorde entre la France & l'Eſpagne.

La Caſtille faiſoit avec ſuccès la guerre aux Maures de Grenade. Je vais me mettre à préſent ſous les yeux ce que furent la France & l'Angleterre vers le XIV. & le XV. Siécles.

DE LA FRANCE
ET DE
L'ANGLETERRE.

L'Angleterre reprit sa force sous Edouard I. vers la fin du XIII. Siécle. Edouard I. successeur de Henri III. son pére, fut obligé à-la-vérité de renoncer à la Normandie, à l'Anjou, à la Touraine, patrimoines de ses ancêtres; mais il conserva la Guyenne, il s'empara du Pays de Galles, il sut contenir l'humeur des
1283. Anglois & les animer. Il fit fleurir leur Commerce, & par-là se fit aimer. La Maison d'Ecosse étant éteinte en 1291, il eut la gloire d'être choisi pour arbitre entre les prétendans. Il obligea d'abord le Parlement d'Ecosse à reconnoître que la Couronne de

ce

ce Pays relevoit de celle d'Angleterre ; enſuite il nomma pour Roi Bayol, qu'il fit ſon vaſſal. Edouard prit enfin pour lui ce Royaume d'Ecoſſe & le conquit après pluſieurs batailles, mais il ne put le garder. Ce fut alors que commença cette antipathie entre les Anglois & les Ecoſſois, qui aujourd'hui, malgré la réunion des deux Peuples, n'eſt pas encore tout-à-fait éteinte.

Sous ce Prince on commençoit à s'appercevoir que les Anglois ne ſeroient pas longtems tributaires de Rome ; on ſe ſervoit de prétexte pour mal payer, & on éludoit une autorité qu'on n'oſoit attaquer de front.

Le Parlement d'Angleterre prit vers l'an 1300 une nouvelle forme, telle qu'elle eſt à peu près de nos jours. Le titre de Barons & de Pairs ne fut affecté qu'à ceux qui entroient dans la Chambre Haute. La Chambre des Com-

munes commença à régler les Subsides. Edouard I. donna du poids à la Chambre des Communes pour pouvoir balancer le pouvoir des Barons. Ce Prince, assez ferme & assez habile pour les ménager & ne les point craindre, forma cette espéce de Gouvernement qui rassemble tous les avantages de la Royauté, de l'Aristocratie & de la Démocratie; mais qui a aussi les inconvéniens de tous les trois, & qui ne peut subsister que sous un Roi sage. Son fils ne le fut pas, & l'Angleterre fut déchirée.

Edouard I. mourut lorsqu'il alloit conquérir l'Ecosse, trois fois subjuguée & trois fois soulevée. Son fils âgé de 23 ans à la tête d'une nombreuse armée, abandonna les projets du pére, pour se livrer à des plaisirs qui paroissent plus indignes d'un Roi en Angleterre qu'ailleurs. Ses Favoris irritérent la Nation, & surtout la femme du Roi, fille de Philippe le Bel,

fem-

femme galante & impérieuſe, jalouſe de ſon mari qu'elle trahiſſoit. Ce ne fut plus dans l'adminiſtration publique, que fureur, confuſion & foibleſſe. Une partie du Parlement fait trancher la tête à un Favori du Monarque, nommé Gaveſton. Les Ecoſſois profitent 1312.
de ces troubles. Ils battent les Anglois, & Robert Bruſſ devenu Roi d'Ecoſſe, la rétablit par la foibleſſe de l'Angleterre.

On ne peut ſe conduire avec plus d'imprudence, & par conſéquent avec plus de malheur, qu'Edouard II. Il ſouffre que ſa femme Iſabelle irritée contre lui paſſe en 1326.
France avec ſon fils, qui fut depuis l'heureux & le célébre Edouard III.

Charles le Bel, frére d'Iſabelle, régnoit en France. Il ſuivoit cette politique de tous les Rois, de ſemer la diſcorde chez ſes voiſins; il encouragea ſa ſœur Iſabelle à lever l'étendart contre ſon mari.

Ainſi donc, ſous prétexte qu'un jeune Favori nommé Spenſer gouvernoit indignement le Roi d'Angleterre, ſa femme ſe prépare à faire la guerre. Elle marie ſon fils à la fille du Comte de Hainaut & de Hollande. Elle engage ce Comte à lui donner des troupes. Elle repaſſe enfin en Angleterre, & ſe joint à main armée aux ennemis de ſon époux. Son Amant Mortimer étoit avec elle à la tête de ſes troupes, tandis que le Roi fuyoit avec ſon Favori Spenſer.

La Reine fait pendre à Briſtol le pére du Favori, âgé de 90 ans. Elle
1326. punit enſuite du même ſupplice dans Héreford le Favori lui-même, tombé dans ſes mains. On lui arrache ſur la potence les parties dont on prétendoit qu'il avoit fait un uſage coupable avec le Monarque.

Enfin le Roi abandonné, fugitif dans ſon Royaume, eſt pris, conduit à Londres, inſulté par le Peuple, enfermé dans la Tour, jugé par le

le Parlement, & dépoſé par un jugement ſolemnel. On donne la Couronne à ſon fils âgé de 14 ans, & la Régence à la mére aſſiſtée d'un Conſeil. Une penſion d'environ 60000 livres de notre monnoie fut aſſignée au Roi pour vivre.

Edouard II. ſurvécut à peine une année à ſa diſgrace. On ne trouva ſur ſon corps aucune marque de mort violente. On dit 1327.
qu'on lui avoit enfoncé un fer brulant dans les entrailles à travers un tuyau de corne.

Le fils punit bientôt la mére. Edouard III. mineur encore, mais impatient & capable de régner, ſaiſit un jour aux yeux de ſa mére ſon Amant Mortimer, Comte de la Marche. Le Parlement 1330.
juge ce Favori ſans l'entendre, comme les Spenſers l'avoient été. Il périt par le ſuplice de la potence, non pour avoir deshonoré le lit de ſon Roi, l'avoir détrôné & l'avoir fait aſſaſſiner, mais pour les

concuſſions, les malverſations dont ſont toujours accuſés ceux qui gouvernent. La Reine enfermée dans le Château de Riſin avec 500 livres ſterling de penſion, différemment malheureuſe, pleura dans la ſolitude ſes infortunes plus que ſes fautes.

1332. Edouard III. maître, & bientôt maître abſolu, commence par conquérir l'Ecoſſe, mais alors une nouvelle ſcéne s'ouvroit en France. L'Europe en ſuſpens ne ſavoit ſi Edouard auroit ce Royaume par les droits du ſang & par ceux des armes.

La France qui ne comprenoit ni la Provence, ni le Dauphiné, ni la Franche-Comté, étoit pourtant un Royaume puiſſant, mais ſon Roi ne l'étoit pas encore. De grands Etats, tels que la Bourgogne, l'Artois, la Flandre, la Bretagne, la Guyenne relevant de la Couronne, faiſoient toujours l'inquiétude du Prince beaucoup plus

que

que sa grandeur. Les domaines de Philippe le Bel avec les impôts sur ses Sujets immédiats, avoient monté à quatre-vingt mille marcs.

Quand Philippe le Bel fit la guerre aux Flamands en 1302, & que presque tous les Vassaux de la France contribuérent à cette guerre, on fut obligé de payer le cinquiéme des revénus de tous ceux qui ne feroient point la campagne. Les Peuples étoient malheureux, & la Famille Royale l'étoit davantage. Rien n'est plus connu que l'opprobre dont les trois enfans de Philippe le Bel se couvrirent à la fois, en accusant leurs femmes d'adultére en plein Parlement. Toutes trois furent condamnées à être enfermées. Louis Hutin l'aîné fit périr la sienne, Marguerite de Bourgogne, par le cordeau. Les Amans de ces Princesses furent condamnés à un nouveau genre de supplice, on les écorcha vifs.

Après la mort de Louis Hutin, 1316.

qui

qui avoit joint la Navarre à la France comme ſon pére, la queſtion de la Loi Salique émut tous les eſprits. Ce Roi ne laiſſoit qu'une fille. On n'avoit encore jamais examiné en France, ſi les filles devoient hériter la Couronne? Les Loix ne s'étoient jamais faites que ſelon le beſoin préſent. Les anciennes Loix Saliques étoient ignorées, l'uſage en tenoit lieu, & cet uſage varioit toujours en France. Le Parlement ſous Philippe le Bel avoit ajugé l'Artois à une fille au préjudice du plus prochain mâle. La ſucceſſion de la Champagne avoit tantôt été donnée aux filles, & tantôt elle leur avoit été ravie. Philippe le Bel n'eut la Champagne que par ſa femme, qui en avoit exclu les Princes. On voit par-là que le droit changeoit comme la fortune, & qu'il s'en falloit beaucoup que ce fût une Loi fondamentale de l'Etat d'exclure une fille du Trône de ſon pére. Dire, comme tant d'Au-

d'Auteurs, *que la Couronne de France eſt ſi noble qu'elle ne peut admettre de femmes*, c'eſt, me ſemble, une puérilité. Dire avec Mézéray *que l'imbécilité du ſexe ne permet pas aux femmes de régner*, c'eſt être doublement injuſte. D'ailleurs l'article de cette ancienne Loi qui ôte toute hérédité aux filles en Terre Salique, ſemble ne la leur ravir que parce que tout Seigneur Salien étoit obligé de ſe trouver en armes aux aſſemblées de la Nation. Or une Reine n'eſt point obligée de porter les armes, la Nation les porte pour elle. Ainſi l'on pourroit dire que la Loi Salique, d'ailleurs ſi peu connue, regardoit les autres Fiefs & non la Couronne. De plus il eſt indubitable que pluſieurs Fiefs n'étoient pas ſoumis à cette Loi, à plus forte raiſon pouvoit-on alléguer que la Couronne n'y devoit pas être ſujette. Ces raiſons furent quelque tems

tems soutenues par le Duc de Bourgogne, oncle de la Princesse fille de Hutin, & par plusieurs Princesses du Sang. Louis Hutin avoit deux fréres, qui en peu de tems lui succédérent, comme on sait, l'un après l'autre. L'aîné Philippe le Long, & Charles le Bel le cadet. Charles alors ne croyant pas qu'il touchoit à la Couronne, combattit la Loi Salique, par jalousie contre son frére.

Philippe le Long ne manqua pas de faire déclarer dans une assemblée de quelques Barons, de Prélats & Bourgeois de Paris, que les filles devoient être exclues de la Couronne de France. Mais si le parti opposé avoit prévalu, on eût bientôt fait une Loi fondamentale toute contraire.

Philippe le Long, qui n'est guéres connu que pour avoir interdit l'entrée du Parlement aux Evêques, étant mort après un régne fort court, ne laissa encore que des

des filles. La Loi Salique fut confirmée alors pour une seconde fois. Charles le Bel, qui s'y étoit opposé, prit incontestablement la Couronne, & exclut les filles de son frére.

Charles le Bel en mourant laissa encore le même procès à décider. Sa femme étoit grosse. Il falloit un Régent au Royaume. Edouard III. prétendit la Régence en qualité de petit-fils de Philippe le Bel par sa mére, & Philippe de Valois s'en saisit en qualité du premier Prince du Sang. Cette Régence lui fut solemnellement déférée, & la Reine Douairiére ayant accouché d'une fille, il prit la Couronne du consentement de la Nation.

Les Peuples donnérent alors à Philippe de Valois le nom de *fortuné*. Il put y joindre quelque tems celui de *victorieux* & de *juste*; car le Comte de Flandres son Vassal ayant maltraité ses Sujets, & les

Sus

Sujets s'étant soulevés, il marcha au secours de ce Prince ; & ayant tout pacifié, il dit au Comte de Flandres „ Ne vous attirez plus „ tant de révoltes par une mau„ vaise conduite".

On pouvoit le nommer *fortuné* encore, lorsqu'il reçut dans Amiens l'hommage solemnel que lui vint rendre Edouard III. Mais bientôt cet hommage fut suivi de la guerre. Edouard disputa la Couronne à celui dont il s'étoit déclaré le Vassal.

Un Brasseur de biére de la Ville de Gand fut le grand moteur de cette guerre fameuse, & celui qui détermina Edouard à prendre le titre de Roi de France. Ce Brasseur, nommé Jaques d'Artevelt, étoit un de ces citoyens que les Souverains doivent perdre ou ménager. Le prodigieux crédit qu'il avoit, le rendit nécessaire à Edouard ; mais il ne voulut employer ce crédit en faveur du Roi An-

Anglois, qu'à condition qu'Edouard prendroit le titre de Roi de France, afin de rendre les deux Rois irréconciliables. Le Roi d'Angleterre & le Braſſeur ſignérent le Traité à Gand, longtems après avoir commencé les hoſtilités contre la France. J'obſerve qu'Edouard défia Philippe de Valois dans un combat ſingulier. Le Roi de France le refuſa, diſant qu'un Vaſſal ne s'abaiſſoit pas à ſe battre contre ſon Vaſſal.

Cependant un nouvel événement ſembloit renverſer encore la Loi Salique. La Bretagne, Fief de France, venoit d'être ajugée par la Cour des Pairs à Charles de Blois, qui avoit épouſé la fille du dernier Duc; & le Comte de Montfort, oncle de ce Duc, avoit été deshérité. Le Roi de France, qui ſembloit devoir ſoutenir la Loi Salique dans la cauſe du Comte de Montfort, prenoit le parti de Charles de Blois, & le Roi d'Angle-

gleterre qui devoit maintenir le droit des femmes dans Charles de Blois, ſe déclaroit pour le Comte de Montfort.

La guerre recommence à cette occaſion entre la France & l'Angleterre. On ſurprend d'abord Montfort dans Nantes, & on l'améne priſonnier à Paris dans la Tour du Louvre. Sa femme, la fille du Comte de Flandre, ſe montra l'épée à la main, le caſque en tête, aux troupes de ſon mari, portant ſon fils entre ſes bras. Elle ſoutint le ſiége de Hennebon, & enfin à l'aide de la Flotte Angloiſe, qui vint à ſon ſecours, elle fit lever le ſiége. Cependant la Faction Angloiſe & le Parti François ſe battent en Guyenne, en
1346. Bretagne, en Normandie. Enfin près de la Riviére de Somme ſe donne cette ſanglante bataille de Crecy entre Edouard & Philippe de Valois. Edouard avoit auprès de lui ſon fils le Prince de Galles, qu'on

qu'on nommoit le Prince *Noir*, à cauſe de ſa cuiraſſe brune & de l'aigrette noire de ſon caſque. Ce jeune Prince eut preſque tout l'honneur de cette journée. On peut entre autre attribuer la défaite des François à quelques petites piéces de canon dont les Anglois étoient munis. Il y avoit dix ou douze années que l'Artillerie commençoit à être en uſage, ſans qu'on ſache d'où eſt venue cette nouvelle invention de détruire les Hommes & les Villes.

On prétend qu'à la journée de Crecy les Anglois n'avoient que 2500 hommes de gendarmerie & 30000 fantaſſins, & que les François avoient 40000 fantaſſins & près de 30000 gens d'armes. Ceux qui diminuent le plus la perte des François, diſent qu'elle ne monta qu'à 20000 hommes. Le Comte de Blois, qui étoit l'une des cauſes apparentes de la guerre, y fut tué, & le lendemain les troupes des

des Communes du Royaume furent encore défaites. Edouard, après deux victoires remportées en deux jours, prit Calais, qui resta aux Anglois 210 années.

Cette guerre qui se faisoit à la fois en Guyenne, en Bretagne, en Normandie, en Picardie, épuisoit la France & l'Angleterre d'hommes & d'argent. Ce n'étoit pas pourtant alors le tems de se détruire pour l'intérêt de l'ambition. Il eût fallu se réunir contre le fléau d'une autre espéce. Une peste mortelle, qui avoit fait le tour du Monde, & qui avoit dépeuplé l'Asie & l'Afrique, vint a-
1350. lors ravager l'Europe, & particuliérement la France & l'Angleterre.

Philippe de Valois mourut dans ces circonstances, bien éloigné de porter au tombeau le titre de *fortuné*. Cependant il venoit de réunir le Dauphiné à la France. Le dernier Prince de ce Pays ayant perdu ses enfans, lassé des guerres qu'il

qu'il avoit ſoutenues contre la Savoye, donna le Dauphiné au Roi de France, & ſe fit Dominicain à Paris. Tout le monde ſait aſſez que c'eſt depuis ce tems que les Fils aînés des Rois de France portent le nom de *Dauphin*; mais on ne ſait pas aſſez que les Rois de France ſembloient devenir par cette acquiſition Feudataires des Empereurs à cauſe du Royaume d'Arles. Philippe avoit joint à ſon domaine Montpelier, le Rouſſillon & la Cerdagne, qu'il avoit acheté des Rois d'Arragon.

DE LA FRANCE

SOUS LE

ROI JEAN.

JEan ſon fils eut à faire aux mêmes ennemis, & fut beaucoup plus malheureux encore, ayant commencé ſon régne par faire aſſaſſiner dans ſon Palais le Connétable de France, qui étoit le Comte d'Eu. Bientôt après le Roi de Navarre ſon couſin fait aſſaſſiner le nouveau Connétable. Ce Roi de Navarre, Charles Petit, fils de Lous Hutin, & Roi de Navarre par ſa mére, Prince du Sang du côté de ſon pére, fut ainſi que le Roi Jean, un des fléaux de la France.

Jean, ſur des ſoupçons, fait mettre en priſon le Roi de Navarre,

varre, & ſans aucune forme de procès, fait trancher la tête à quatre de ſes amis.

Des exécutions ſi cruelles ſont la preuve d'un Gouvernement foible. Celui de Jean l'étoit. Il avoit commencé par renouveller la fauſſe monnoie de ſon pére, & avoit menacé de mort les Officiers chargés de ce ſecret. Sous lui les Etats aſ- 1355.
ſemblés firent des Loix ſemblables à celles du Parlement des Anglois ſous leur Roi Jean ſans terre. Le Parlement de Paris n'y eut point de part; & il ne faut pas confondre cette Cour ſupérieure de Judicature avec les Aſſemblées qui repréſentent la Nation. Mais ce qui avoit été chez les Anglois une forme durable de Gouvernement, ne fut chez les François qu'un réglement paſſager, & avec les ſecours que donnérent ces Etats, le Roi eut de quoi ſoudoyer une armée de 30000 gens-d'armes, qui avec les Communes du Royaume de-

voient composer une armée capable de chasser à jamais les Anglois de la France.

Mais enfin le Prince Noir avec une armée redoutable quoique petite, s'avançoit jusqu'à Poitiers, & ravageoit ces Terres qui étoient autrefois du domaine de sa Maison. Le Roi Jean accourut à la tête de près de 100000 hommes. Personne n'ignore qu'il pouvoit en temporisant, prendre toute l'armée Angloise par famine.

Si le Prince Noir avoit fait une grande faute de s'être engagé si avant, le Roi Jean en fit une plus grande de l'attaquer. Cette bataille de Maupertuis ou de Poitiers ressembla beaucoup à celle que Philippe de Valois avoit perdue. Il y eut de l'ordre dans l'armée du Prince Noir. Il n'y eut que de la bravoure chez les François, mais la bravoure des Anglois l'emporta. Les principaux Chevaliers de France périrent. Le reste s'enfuit. Le

Roi

Roi bleſſé au viſage, fut fait priſonnier avec un de ſes fils. Le Prince Noir mena ſes deux priſonniers à Bordeaux, & enſuite à Londres. On ſait avec quelle politeſſe, avec quel reſpect il traita le Roi captif. Il augmenta ſa gloire par ſa modération. Il entra dans Londres ſur un petit cheval noir, marchant à la gauche de ſon priſonnier monté ſur un cheval remarquable par ſa beauté & par ſon harnois.

La priſon du Roi fut dans Paris le ſignal d'une guerre civile. Chacun penſe alors à ſe faire un parti. On ne voit que factions ſous prétexte de réforme. Charles Dauphin de France, qui fut depuis le ſage Roi Charles V. n'eſt déclaré Régent du Royaume, que pour ſe voir preſque révolté contre lui.

Paris commençoit à être une Ville redoutable, il y avoit 50000 hommes capables de porter les armes. On invente alors l'uſage des chaînes dans les rues, & on les

fait servir de retranchement contre les séditieux. Le Dauphin Charles est obligé de rappeller le Roi de Navarre, que le Roi son pére avoit fait emprisonner. C'étoit déchaîner son ennemi. Le Roi de Navarre arrive à Paris pour attiser le feu de la discorde. Marcel, Prévôt des Marchands de Paris, entre au Louvre, suivi des séditieux. Il fait massacrer Robert de Clermont Maréchal de France, & le Maréchal de Champagne aux yeux du Dauphin. Cependant les Payſans s'attroupent de tous côtés, & dans cette confusion ils se jettent sur tous les Gentilshommes qu'ils rencontrent. Ils les traitent comme des esclaves révoltés, qui ont entre leurs mains des Maîtres trop durs & trop farouches. Ils se vengent par mille supplices de leurs bassesses & de leurs miséres. Ils portent leur fureur jusqu'à faire rôtir un Seigneur dans son Château, & à contraindre sa femme

& ſes filles de manger la chair de leur époux & de leur pére.

Dans ces convulſions de l'Etat, Charles de Navarre aſpire à la Couronne. Le Dauphin & lui ſe font la guerre, qui ne finit que par une paix ſimulée. La France eſt ainſi bouleverſée pendant quatre ans depuis la bataille de Poitiers. Comment Edouard & le Prince de Galles ne profitoient-ils pas de la victoire & des malheurs des vaincus ? Il ſemble que les Anglois redoutaſſent la grandeur de leurs Maîtres, & ils leur fourniſſoient peu de ſecours, & Edouard traitoit de la rançon de ſon priſonnier, tandis que le Prince Noir faiſoit une trêve.

Il paroît que de tous côtés on faiſoit des fautes. Enfin Edouard demande pour la rançon du Roi de France le Poitou, la Saintonge, l'Agenois, le Périgord, le Limouſin, le Quercy, l'Angoumois, le Rouergue, & tout ce

qu'il a pris autour de Calais, le tout en Souveraineté. Je m'étonne qu'il ne demandât pas la Normandie & l'Anjou ſon ancien patrimoine. Il voulut encore trois millions d'écus d'or.

Edouard cédoit par ce Traité à Jean le titre de Roi de France, & ſes droits ſur la Normandie, la Touraine & l'Anjou. Il eſt vrai que les anciens domaines du Roi d'Angleterre en France, étoient beaucoup plus conſidérables que ce qu'on lui cédoit par cette paix; & cependant ce qu'on cédoit, étoit un quart de la France. Jean ſortit enfin de la Tour de Londres après quatre ans, en donnant en ôtage ſon frére & deux de ſes fils. Une des plus grandes difficultés étoit de payer la rançon. Il falloit donner comptant 600000 écus d'or pour le premier payement. La France s'épuiſa, & ne put fournir la ſomme. On fut obligé de rappeller les Juifs, & de leur vendre le droit

de

de vivre & de commercer. Le Roi même fut réduit à payer ce qu'il achetoit pour sa Maison, en une monnoie de cuir, qui avoit au milieu un petit clou d'argent. Sa pauvreté & ses malheurs le privérent de toute autorité, & le Royaume de toute police.

Les Soldats licentiés, & les Payſans devenus guerriers, ſe joignirent par-tout, mais principalement par-delà la Loire. Un de leurs Chefs ſe fit nommer l'*ami de Dieu* & l'*ennemi de tout le monde*. Un nommé Jean de Gouge, Bourgeois de Sens, ſe fit reconnoître Roi par ces brigands, & fit preſqu'autant de mal par ſes ravages que le véritable Roi avoit fait par ſes malheurs. Enfin ce qui n'eſt pas moins étrange, c'eſt que le Roi dans cette déſolation générale alla renouveller dans Avignon, où étoient les Papes, les anciens projets des Croiſades.

Un Roi de Chipre étoit venu

solliciter cette entreprise contre les Turcs répandus déjà dans l'Europe. Apparemment le Roi Jean ne songeoit qu'à quitter sa patrie, mais au-lieu d'aller faire ce voyage chimérique contre les Turcs, n'ayant pas de quoi payer le reste de sa rançon aux Anglois, il retourna se mettre en ôtage à Londres à la place de son frére & de ses enfans.
1363. Il y mourut, & sa rançon ne fut pas payée. On disoit pour comble d'humiliation, qu'il n'étoit retourné en Angleterre que pour y voir une femme dont il étoit amoureux à l'âge de 56 ans.

La Bretagne qui avoit été la cause de cette guerre, fut abandonnée à son sort. Le Comte de Blois & le Comte de Montfort se disputérent cette Province. Montfort sorti de la prison de Paris, &
1364. Blois sorti de celle de Londres, décidérent la querelle près d'Avray en bataille rangée. Les Anglois

glois prévalurent encore. Le Comte de Blois fut tué.

Quand Charles V. surnommé le Sage, vint à la Couronne, il trouva la France dans la désolation & dans l'épuisement. Il fallut réparer par la patience, par les intrigues, par les négociations, les malheurs de son pére. Mais le Prince Noir, maître absolu de la Guyenne que son pére Edouard lui avoit donnée en Souveraineté pour prix de son courage, ajoûtoit une nouvelle gloire à celle que lui avoient données les victoires de Crecy & de Poitiers.

DU PRINCE NOIR,

DU ROI DE

CASTILLE

DON PEDRE LE CRUEL;

Et du Connétable du Gueſclin.

LA Caſtille étoit preſqu'auſſi déſolée que la France. Pierre ou Don Pédre, qu'on nomme le Cruel, y régnoit. On nous le repréſente comme un tigre altéré de ſang humain, & qui ſentoit de la joie à le répandre. J'oſe dire qu'un tel caractére n'eſt pas dans la nature. Les hommes ſanguinaires ne le ſont que dans la fureur de la vengeance, ou dans les ſévérités de cette politique atroce, qui fait croire la cruauté néceſſaire; mais perſon-

ſonne ne répand le ſang pour ſon plaiſir.

Il monta ſur le Trône de Caſtille étant encore mineur, & dans des circonſtances fâcheuſes. Son pére Alphonſe XI. avoit eu ſept bâtards de ſa Maîtreſſe nommée Eléonore de Guſman. Ces ſept bâtards puiſſamment établis, bravoient l'Autorité Royale, & leur mére encore plus puiſſante qu'eux inſultoit à la mére du Roi. La Caſtille étoit partagée entre le parti de la Reine mére & celui d'Eléonore. A peine le Roi eut-il atteint l'âge de 21 ans, qu'il lui fallut ſoutenir contre la faction des bâtards une guerre civile. Il combattit, fut vainqueur, & accorda la mort d'Eléonore à la vengeance de ſa mére. On peut le nommer juſques-là courageux & trop ſévére. Il épouſe Blanche de Bourbon, & la premiére nouvelle qu'il apprend de ſa femme, quand elle eſt arrivée à 1353

Valladolid, c'eſt qu'elle eſt amoureuſe du Grand-Maître de St. Jaques, l'un de ces mêmes bâtards qui lui avoient fait la guerre. Je ſais que de telles intrigues ſont rarement prouvées, qu'un Roi ſage doit plutôt les ignorer que s'en venger; mais enfin le Roi fut excuſable, puiſqu'il y a encore une famille en Eſpagne, qui ſe vante d'être iſſue de ce commerce.

Blanche de Bourbon eut au moins l'imprudence d'être trop unie avec la faction des bâtards, ennemis de ſon mari. Faut-il après cela s'étonner que le Roi la laiſſât dans un Château, & ſe conſolât dans d'autres amours?

Don Pédre eut donc à la fois à combattre & les Arragonois & ſes fréres rebelles. Il fut encore vainqueur, & rendit ſa victoire inhumaine. Il ne pardonna guéres. Ses proches qui avoient pris parti contre lui, furent immolés à ſes reſſen-

sentimens. Enfin ce Grand-Maître de St. Jaques fut tué par ses ordres. Voilà ce qui lui mérita le nom de cruel, tandis que Jean Roi de France, qui avoit assassiné son Connétable & quatre Seigneurs de Normandie, étoit nommé Jean le bon.

Dans ces troubles la femme de Don Pédre mourut. Elle avoit été coupable, il falloit bien qu'on dît qu'elle mourut empoisonnée. Mais encore une fois, on ne doit point intenter cette action de poison sans preuve.

C'étoit sans-doute l'intérêt des ennemis de Don Pédre de répandre dans l'Europe qu'il avoit empoisonné sa femme. L'un de ces sept bâtards, qui avoit d'ailleurs son frére & sa mére à venger, & sur-tout ses intérêts à soutenir, profita de la conjoncture. La France étoit infestée par ces brigands réunis, nommés *Malandrins*, ils fai-

faiſoient tout le mal qu'Edouard n'avoit pu faire. Henri de Tranſtamare négocia avec le Roi de France Charles V. pour délivrer la France de ces brigands, & les avoir à ſon ſervice. L'Arragonois, toujours ennemi du Caſtillan, promit de livrer paſſage. Bertrand du Gueſclin, Chevalier d'une grande réputation, qui ne cherchoit qu'à ſe ſignaler, engagea les Malandrins à le reconnoître pour Chef, & à le ſuivre en Caſtille. On a regardé cette entrepriſe de Bertrand du Gueſclin comme une action ſainte, & qu'il faiſoit, dit-il, pour le bien de ſon ame. Cette action ſainte conſiſtoit à conduire des brigands au ſecours d'un rebelle contre un Roi cruel, mais légitime.

On ſait qu'en paſſant près d'Avignon, du Gueſclin manquant d'argent pour payer ſes troupes, rançonna le Pape & ſa Cour. Cette

te extorsion étoit nécessaire, mais je n'ose prononcer le nom qu'on lui donneroit, si elle n'eût pas été faite à la tête d'une troupe qui pouvoit passer pour une armée.

Le bâtard Henri secondé de ses troupes grossies dans leur marche, & appuyé de l'Arragon, commença par se faire déclarer Roi dans Burgos. Don Pédre attaqué ainsi par les François, eut recours au Prince Noir leur vainqueur. Ce Prince Souverain de la Guyenne, qui devoit voir d'un œil jaloux le succès des armes Françoises en Espagne, prit par intérêt & par honneur le parti le plus juste. Il marcha en Espagne avec ses Gascons & quelques Anglois. Bientôt sur les bords de l'Ebre & près du Village de Navarette, Don Pédre & le Prince Noir d'un côté, de l'autre Henri de Transtamare & du Guesclin, donnérent la sanglante bataille qu'on nomme de 1366.

Na-

Navarrete. Elle fut plus glorieuse au Prince Noir que celle de Crecy & de Poitiers ; parce qu'elle fut plus disputée. Sa victoire fut complette ; il prit Bertrand du Guesclin & le Maréchal d'Andrehen ; qui ne se rendirent qu'à lui. Henri de Transtamare fut obligé de fuir en Arragon, & le Prince Noir rétablit Don Pédre sur le trône. Ce Roi traita plusieurs rebelles avec une cruauté que les Loix de tous les Etats autorisent du nom de justice. Don Pédre usoit dans toute son étendue du malheureux
1366. droit de se venger. Le Prince Noir qui avoit eu la gloire de le rétablir, eut encore celle d'arrêter le cours de ses cruautés. Il est après Alfred celui de tous les héros que l'Angleterre a le plus en vénération.

Quand celui qui soutenoit Don Pédre se fut retiré, & que Bertrand du Guesclin se fut racheté,

alors

alors le bâtard de Tranſtamare réveilla le parti des mécontens, & Bertrand du Gueſclin que le Roi Charles V. employoit ſecrettement, leva de nouvelles troupes.

Tranſtamare avoit pour lui l'Arragon, les révoltés de Caſtille & les ſecours de la France. Don Pédre avoit la meilleure partie des Caſtillans, le Portugal, & enfin les Muſulmans d'Eſpagne : ce nouveau ſecours le rendit plus odieux, & le défendit mal. Tranſtamare & du Gueſclin n'ayant plus à combattre le génie & l'aſcendant du Prince Noir, vainquirent enfin Don Pédre auprès de Toléde. 1368.
Retiré & aſſiégé dans un Château après ſa défaite, il eſt pris en voulant s'échapper, par un Gentilhomme François, qu'on appelloit le *Begue de Vilaines*. Conduit dans la tente de ce Chevalier, le premier objet qu'il y apperçoit, eſt le Comte de Tranſtamare. Ani-

nimé de fureur, il ſe jetta quoique deſarmé ſur ſon frére, qui lui arracha la vie d'un coup de poignard.

Ainſi périt Don Pédre à l'âge de 34 ans, & avec lui s'éteignit la race de Caſtille. Son ennemi parvint à la couronne ſans autre droit que celui des armes: c'eſt de lui que ſont deſcendus les Rois de Caſtille, qui ont régné en Eſpagne juſqu'à l'*exſtinction de la Maiſon d'Autriche*.

DE

DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE,

Du tems de Charles V. VI. & VII. au XIV. & XV. Siécles.

LA dextérité de Charles V. sauvoit peu à peu la France du naufrage. La nécessité d'affoiblir les vainqueurs, Edouard III. & le Prince Noir, lui tint lieu de justice. Il profita de la vieillesse du pére & de la maladie du fils attaqué d'une hydropisie, dont il mourut en 1371. Il sut d'abord semer la division entre le Prince Souverain de Guyenne & ses Vassaux ; éluder les Traités, refuser le reste du payement de la rançon de son pére sur des prétextes plausibles, s'attacher le nouveau Roi

Roi de Castille, & même ce Roi de Navarre, Charles surnommé le Mauvais, qui avoit tant de terres en France; susciter le nouveau Roi d'Ecosse, Robert Stuart, contre les Anglois; remettre l'ordre dans les Finances, faire contribuer les peuples sans murmures; & réussir enfin sans sortir de son cabinet, autant que le Roi Edouard qui avoit passé la mer & gagné des batailles.

Quand il vit toutes ces machines bien affermies, il envoya un Chevalier & un Juge de Toulou-
1369. se citer le Prince Noir à comparoître devant lui dans la Cour des Pairs, & rendre compte de sa
1370. conduite. Non seulement on le cite comme un Sujet, mais on fait rendre un Arrêt du Parlement, par lequel on confisque la Guyenne, & tout ce qui appartient en France à la Maison d'Angleterre.

La valeur & l'habileté de Bertrand du Guesclin, devenu Connéta-

nétable de France, & ſurtout le bon ordre que Charles V. avoit mis à tout, annoblirent l'irrégularité de ces procédés, & firent voir que dans les affaires publiques où eſt le profit là eſt la gloire.

Le Prince Noir mourant ne pouvoit plus paroître en campagne. Edouard ſon pére ne lui envoya que d'aſſez foibles ſecours. Les Anglois auparavant victorieux dans tous les combats, furent battus par-tout. Bertrand du Gueſclin, ſans remporter de ces grandes victoires telles que celles de Crecy & de Poitiers, fit une campagne entiérement ſemblable à celle qui dans les derniers tems a fait paſſer le Vicomte de Turenne pour le plus grand Général de l'Europe. Il tomba dans le Maine & dans 1370.
l'Anjou ſur les quartiers des troupes Angloiſes, les défit toutes les unes après les autres, & prit de ſa main leur Général Grandſon.

Charles qui vingt ans auparavant 1378.

vant n'avoit pas eu de quoi entretenir une garde pour sa personne, eut à la fois cinq armées & une flotte. Ses vaisseaux portèrent la guerre jusqu'en Angleterre, dont on ravagea les côtes, tandis qu'après la mort d'Edouard III. l'Angleterre ne prenoit aucunes mesures pour se venger.

Ce fut alors que la France perdit Bertrand du Guesclin. On sait quel honneur son Roi rendit à sa
1380. mémoire. Il fut, je crois, le premier dont on fit l'oraison funébre, & il n'y a que lui & le Vicomte de Turenne qui ayent été enterrés dans l'Eglise destinée aux Tombeaux des Rois de France. Charles le suivit bientôt. On le fait encore mourir de poison lent, qui lui avoit été donné il y avoit plus de dix années, & le consuma à l'âge de 44 ans, comme s'il y avoit dans la Nature des alimens qui pussent donner la mort au bout d'un certain tems. Il est bien vrai qu'un

qu'un poiſon qui n'a pu donner une mort prompte, laiſſe une langueur dans le corps, ainſi que toute maladie violente ; mais il n'eſt point vrai qu'il faſſe de ces effets lents, que le Vulgaire croit inévitables. Le véritable poiſon qui tua Charles V. étoit une mauvaiſe conſtitution.

Perſonne n'ignore que la minorité des Rois de France fut fixée par lui à l'âge de 14 ans. Il avoit voulu déraciner l'ancien abus des guerres particuliéres des Seigneurs, abus qui paſſoit pour une Loi de l'Etat. Elles furent défendues ſous ſon régne, quand il fut le maître. Il interdit même juſqu'au port d'armes. 1375.

On fait monter les tréſors qu'il amaſſa juſqu'à la ſomme incroyable de 17 millions de livres. Il eſt certain qu'il avoit accumulé, & que tout le fruit de ſon œconomie fut ravi & diſſipé par ſon

frére le Duc d'Anjou dans sa malheureuse expédition de Naples.

Le fils du Prince Noir, Richard II. succéda à son grand-pére Edouard III, à l'âge d'onze ans, & quelque tems après Charles VI fut Roi de France à l'âge de douze. Ces deux minorités ne furent pas heureuses, mais l'Angleterre fut d'abord la plus à plaindre.

On a vu quel esprit de vertige & de fureur avoit saisi en France les habitans de la Campagne du tems du Roi Jean. La même fu-
1381. rie saisit les Anglois. Un Couvreur de tuiles & un Prêtre firent autant de mal à l'Angleterre que les querelles des Rois & des Parlemens peuvent faire. Ils assemblérent les Peuples des trois Provinces, & leur persuadérent aisément que les riches avoient joui assez longtems de la terre, & qu'il étoit tems que les pauvres se vengeassent. Ils les menérent droit à Londres, pil-

pillérent une partie de la Ville, & firent couper la tête à l'Archevêque de Cantorbery & au Grand-Tréſorier du Royaume. Il eſt vrai que cette fureur finit par la mort des Chefs & par la diſperſion des révoltés. Mais de telles tempêtes aſſez communes en Europe, font voir ſous quel malheureux Gouvernement on vivoit alors.

On peut dire que les Anglois ne ſavoient pas mieux juſques où s'étendoient les prérogatives des Rois & celles des Parlemens. Richard II. à l'âge de 18 ans voulut être deſpotique, & les Anglois trop libres. Bientôt il y eût une guerre civile. Richard après avoir diſputé dix ans ſon autorité contre des Sujets, fut enfin abandonné de ſon propre parti.

Un Parlement aſſemblé le dépoſa juridiquement. Richard enfermé dans la Tour, remit au Duc de Lancaſtre les marques de la Royauté avec un écrit ſigné de ſa main, 1399

par lequel il se reconnoissoit indigne de régner.

Le Parlement d'Angleterre ayant enfermé son Roi, décreta que si quelqu'un entreprenoit de le délivrer, dès lors Richard II. seroit
1400. digne de mort. Au premier mouvement qui se fit en sa faveur, huit scélérats vinrent assassiner le Roi dans sa prison. Il défendit sa vie mieux qu'il n'avoit défendu son trône. Il arracha la hache d'armes à un des meurtriers. Il en tua quatre avant de succomber. Le Duc de Lancastre régna cependant sous le nom d'Henri IV. L'Angleterre ne fut ni tranquile ni en état de rien entreprendre alors contre la France, mais son fils Henri V. contribua à la plus grande révolution qui fût arrivée depuis Charlemagne.

DE

DE L'INVASION DES ANGLOIS EN FRANCE.

UNe partie des ſoins que le Roi Charles V. avoit pris pour rétablir la France, furent préciſément ce qui précipita ſa ſubverſion. Le Duc d'Anjou, l'un des oncles de Charles VI. non content d'avoir ravi le tréſor de ſon pupile, chargeoit le peuple d'exactions. Paris, Rouen, la plupart des Villes ſe ſoulévent. Les punitions publiques & ſecrétes furent auſſi cruelles que le ſoulévement avoit été orageux. On eſpéroit que le Roi majeur répare-

roit tant de maux par un Gouvernement plus heureux.

Enfin on reſpiroit, lorſque le Roi allant en Bretagne châtier le Duc, dont la France avoit à ſe plaindre, fut attaqué d'une frénéſie horrible. Cette maladie commença par des aſſoupiſſemens ſuivis d'aliénation d'eſprit, & enfin d'accès de fureur. Il tua quatre hommes dans ſon premier accès, continua de frapper tout ce qui étoit autour de lui, juſqu'à ce qu'épuiſé de ces mouvemens convulſifs, il tomba dans une létargie profonde.

Je ne m'étonne point que toute la France le crut empoiſonné & enſorcelé. Nous avons été témoins dans notre ſiécle, tout éclairé qu'il eſt, de préjugés populaires auſſi injuſtes. Son frére, le Duc d'Orléans, avoit épouſé Valentine de Milan. On accuſa Valentine de cet accident.

Le ſoupçon redoubla quelque tems

tems après dans une avanture digne de la rusticité de ce tems. On fit à la Cour une mascarade, dans laquelle le Roi déguisé en Satire traînoit quatre autres Satires enchaînés. Ils étoient vêtus d'une toile enduite de poix-raisine, à laquelle on avoit attaché des étoupes. Le Duc d'Orléans eut le mal- 1393.
heur d'aprocher un flambeau d'un de ces habits, qui en furent enflammés en un moment. Les quatre Seigneurs furent brulés, & à peine put-on sauver la vie au Roi par la présence d'esprit de sa belle-sœur la Duchesse de Berri, qui l'enveloppa dans son manteau. Cet accident hâta une de ces rechutes. On eût pu le guérir peut-être par des saignées, par des bains, & par du régime; mais on fit venir un Magicien de Montpellier. Le Magicien vint. Le Roi avoit quelques relâches, qu'on ne manqua pas d'attribuer au pouvoir de la Magie. Les fréquentes re-

rechutes fortifiérent bientôt le mal, qui devint incurable. Pour comble de malheur, le Roi reprenoit quelquefois sa raison. S'il eût été malade sans retour, on auroit pu pourvoir au gouvernement du Royaume. Le peu de raison qui resta au Roi, fut plus fatal que ses accès. On n'assembla point les Etats. On ne régla rien. Le Roi restoit Roi, & confioit son autorité méprisée & sa tutéle tantôt à son frére, tantôt à ses oncles.

1407. Il n'y a personne qui ignore que Jean Duc de Bourgogne fit assassiner son neveu le Duc d'Orléans. Le Roi n'étoit ni assez maître de son esprit, ni assez puissant pour faire justice du coupable. Le Duc de Bourgogne daigna cependant prendre des Lettres d'abolition. Ensuite il vint à la Cour
1408. faire trophée de son crime. Il assembla tout ce qu'il y avoit de Princes & de Grands, & en leur pré-

préſence le Docteur Jean Petit, non ſeulement juſtifia la mort du Duc d'Orléans, mais il établit la doctrine de l'*Homicide*, qui fut condamnée, comme on a vu, au Concile de Conſtance, & qui n'a pas moins été renouvellée depuis.

La femme du Roi, Iſabelle de Baviére, avoit un parti dans Paris, le Duc de Bourgogne avoit le ſien, celui des enfans du Duc d'Orléans étoit puiſſant. Il n'y avoit que le Roi qui n'en avoit point. La faction du Duc de Bourgogne s'appelloit celle des Bourguignons, celle d'Orléans étoit nommée des Armagnacs. Celle des deux qui dominoit, faiſoit tour à tour conduire au gibet, aſſaſſiner, bruler ceux de la faction contraire. On ſe battoit dans les rues, dans les Egliſes, dans les maiſons, à la campagne.

C'étoit une occaſion bien favorable pour l'Angleterre de re-

couvrer ſes patrimoines de France, & ce que les Traités lui avoient donné. Henri V. Prince rempli de prudence & de courage, négocie & arme à la fois. Il deſcend en Normandie avec une armée de près de 50000 hom-
1415. mes. Il prend Harfleur, & s'avance dans un Pays déſolé par les factions, mais une diſſenterie contagieuſe fait périr les trois quarts de ſon armée. Cette grande invaſion réunit cependant contre l'Anglois tous les partis. Le Bourguignon même, quoiqu'il traitât déjà ſecrétement avec le Roi d'Angleterre, envoye 500 hommes d'armes & quelques arbaletriers au ſecours de ſa patrie. Toute la Nobleſſe monte à cheval, les Communes marchent ſous leurs banniéres. Le Connétable d'Albret ſe trouve bientôt à la tête de plus de 60000 combattans. Ce qui étoit arrivé à Edouard III. arrivoit à Henri V. mais la prin-

ci-

cipale reſſemblance fut dans la bataille d'Azincourt, qui fut telle que celle de Crecy. Les Anglois la gagnérent. Ils n'avoient ni canons ni fuſils. Peut-être que leurs grands arcs ſont une arme plus formidable, j'en ai vu qui portoient plus loin que les fuſils. Il arriva dans cette journée une choſe qui eſt horrible, même dans la guerre. Tandis qu'on ſe battoit encore, quelques milices de Picardie vinrent par derriére piller le camp des Anglois. Henri ordonna qu'on tuât tous les priſonniers qu'on avoit fait. On les paſſa au fil de l'épée, & après ce carnage on en prit encore 14000, à qui on laiſſa la vie. Sept Princes de France périrent dans cette journée avec le Connétable. Cinq Princes furent pris, plus de 10000 François reſtérent ſur le champ de bataille. Il ſemble qu'après une victoire ſi entiére, il n'y avoit plus qu'à mar-

cher à Paris & à ſubjuguer un Royaume diviſé, épuiſé, qui n'étoit qu'une vaſte ruine. Mais ces ruines mêmes étoient un peu fortifiées. Enfin il eſt conſtant que cette bataille d'Azincourt, qui mit la France en deuil, & qui ne coutoit pas trois hommes de marque aux Anglois, ne produiſit aux victorieux que de la gloire. Henri V. fut obligé de repaſſer en Angleterre pour amaſſer de l'argent & de nouvelles troupes.

L'eſprit de vertige qui troubloit les François au-moins autant que leur Roi, fit ce que la défaite d'Azincourt n'avoit pu faire. Deux Dauphins étoient morts, le troiſiéme, qui fut depuis le Roi Charles VII. qui n'avoit que ſeize ans, tâchoit déjà de ramaſſer les débris de ce grand naufrage. La Reine ſa mére avoit arraché de ſon mari des Lettres patentes, qui lui laiſſoient les rênes du Royaume. Elle avoit à la fois la paſſion de s'en-

richir, de gouverner, & d'avoir des amans. Ce qu'elle avoit pris à l'Etat & à ſon mari, étoit en dépôt en pluſieurs endroits, & ſurtout dans les Egliſes. Le Dauphin & les Armagnacs qui déterrérent ces tréſors, s'en ſervirent dans le preſſant beſoin où l'on étoit. A cet affront qu'elle reçut de ſon fils, le Roi en joignit un plus cruel. Un ſoir en rentrant chez la Reine, il trouva le Seigneur de Boisbourdon qui en revenoit. Il le fait prendre ſur le champ. On lui donne la queſtion, & couſu dans un ſac on le jette dans la Seine. On envoie incontinent la Reine priſonniére à Blois, de-là à Tours, ſans qu'elle puiſſe voir ſon mari. Ce fut cet accident, & non la bataille d'Azincourt, qui mit la couronne de France ſur la tête du Roi d'Angleterre. La Reine implore le ſecours du Duc de Bourgogne. Ce Prince ſaiſit cette occaſion d'éta-

blir ſon autorité ſur de nouveaux déſaſtres.

Il enléve la Reine à Tours, ravage tout ſur ſon paſſage, & conclut enfin ſa ligue avec le Roi d'Angleterre. Sans cette ligue il n'y eut point eu de révolution. Henri V. aſſemble enfin 25000 hommes, & débarque une ſeconde fois en Normandie. Il avance du côté de Paris, tandis que le Duc Jean de Bourgogne eſt aux portes de cette Ville, dans laquelle un Roi inſenſé eſt en proie à toutes
1417. les ſéditions. La faction du Duc de Bourgogne y maſſacre en un jour le Connétable d'Armagnac, les Archevêques de Rheims & de Tours, cinq Evêques, l'Abbé de St. Denis, & quarante Magiſtats. La Reine & le Duc de Bourgogne font à Paris une entrée triomphante au milieu du carnage. Le Dauphin fuit au-delà de la Loire, & Henri V. eſt déjà maître de toute

la

la Normandie. Le parti qui te- 1418.
noit pour le Roi, la Reine, le Duc de Bourgogne, le Dauphin, tous négocient avec l'Angleterre à la fois, & la fourberie eſt égale de tous côtés.

Le jeune Dauphin, gouverné 1419.
alors par Tangui du Chaſtel, ménage enfin cette funeſte entrevue avec le Duc de Bourgogne ſur le pont de Monteraux. Chacun d'eux arrive avec dix Chevaliers. Tangui du Chaſtel y aſſaſſine le Duc de Bourgogne aux yeux du Dauphin. Ainſi le meurtre du Duc d'Orléans eſt vengé enfin par un autre meurtre.

Philippe le Bon, nouveau Duc de Bourgogne, ſucceſſeur de ſon pére, devint un ennemi néceſſaire du Dauphin par devoir & par politique. Sa mére outragée devint une marâtre implacable, & le Roi Anglois profitant de tant d'horreurs, diſoit que Dieu l'amenoit par la main pour punir les François.

çois. Iſabelle de Baviére & le nouveau Duc Philippe conclurent alors à Troye une paix plus funeſte que toutes les guerres précédentes, par laquelle on donna Catherine fille de Charles VI. pour épouſe au Roi d'Angleterre avec la France en dot.

Il fut ſtipulé dès lors même que Henri V. ſeroit reconnu pour Roi, mais qu'il ne prendroit que le nom de Régent pendant le reſte de la vie malheureuſe du Roi de France devenu entiérement imbécile. Enfin le contract portoit qu'on pourſuivroit ſans relâche celui qui ſe diſoit Dauphin de France. Iſabelle de Baviére conduiſit ſon malheureux mari & ſa fille à Troye, où le mariage s'accomplit. Henri devenu Roi de France, entra dans Paris paiſiblement, & y régna ſans contradiction, tandis que Charles VI. étoit enfermé avec ſes domeſtiques à l'Hôtel de St. Paul, & que la Reine Iſabelle de Baviére

re commençoit déjà à ſe repentir.

Philippe Duc de Bourgogne demanda ſolemnellement juſtice du meurtre de ſon pére aux deux Rois à l'Hôtel de St. Paul dans une aſſemblée de tout ce qui reſtoit de Grands. L'Avocat-Général du Parlement, nommé Marigny, parla contre le Dauphin, non comme contre l'héritier préſomptif & le défenſeur de la Couronne, mais comme on prend des concluſions contre un aſſaſſin ordinaire.

Le Parlement de Paris fit enſuite citer le Dauphin à comparoître, le condamna unanimement au banniſſement perpétuel, en le déclarant incapable de ſuccéder à la Couronne.

S'il y avoit eu des loix reconnues, ſi les attentats de Jean de Bourgogne n'avoient pas rendu en quelque ſorte excuſable l'aſſaſſinat par lequel il périt, s'il avoit fallu punir le Dauphin, c'étoit aux Etats-Généraux, repréſentant la

la Nation, qu'appartenoit ce jugement. Ce n'étoit pas ſurtout au Parlement, à une Cour de Judicature, de renverſer la Loi Salique, devenue inconteſtable, & de donner la couronne à un étranger & à l'ennemi de la France. Cet arrêt n'eût pas rendu le Parlement plus conſidérable auprès des Anglois, s'ils euſſent gardé le Royaume, & le rendit odieux aux François qui le reprirent. Les Pariſiens commencérent par payer à l'Uſurpateur des impôts qu'ils avoient refuſé à leur Roi légitime.

Le Dauphin retiré dans l'Anjou, ne paroiſſoit qu'un exilé. Henri V. Roi de France & d'Angleterre, fit voile vers Londres, pour avoir encore de nouveaux ſubſides & de nouvelles troupes. Ce n'étoit pas l'intérêt du Peuple Anglois, amoureux de ſa liberté, que ſon Roi fût maître de la France. L'Angleterre étoit en danger de devenir une Province d'un Royaume étranger.

ger. Cependant Henri V. retourna bientôt à Paris plus maître que jamais. Il avoit des tréſors & des armées, il étoit jeune encore. Tout faiſoit croire que le Trône de France paſſoit pour toujours à la Maiſon de Lancaſtre. La deſtinée renverſa tant de proſpérités & d'eſpérances. Henri V. fut attaqué d'une fiſtule, dont il mourut au Château de Vincennes à l'âge de 34 ans. Son corps fut expoſé à St. Denis, comme celui d'un Roi de France, & enſuite porté à Weſtminſter parmi ceux d'Angleterre.

Charles VI. à qui on avoit encore laiſſé par pitié le vain titre de Roi, finit bientôt après ſa triſte vie. Il mourut le plus malheureux des Rois, & le Roi du Peuple le plus malheureux de l'Europe.

Le frére de Henri V. le Duc de Betford, fut le ſeul qui aſſiſta à ſes funerailles. On n'y vit aucun Prince du Sang. Les uns étoient morts à la bataille d'Azincourt, les

les autres captifs en Angleterre. Et le Duc de Bourgogne ne vouloit pas céder le pas au Duc de Betford. Il falloit bien pourtant lui céder tout. Betford fut déclaré Régent de France, & on proclama Roi à Paris & à Londres Henri VI. fils de Henri V. enfant de neuf mois. La Ville de Paris envoya même jusqu'à Londres des Députés pour prêter serment de fidélité à cet enfant.

DE LA FRANCE

DU TEMS DE

CHARLES VII.

CE débordement de l'Angleterre en France fut enfin ſemblable à celui qui avoit inondé l'Angleterre du tems de Louis VIII. mais il fut plus long & plus orageux. Il fallut que Charles VII. regagnât pied à pied ſon Royaume. Il avoit à combattre le Régent Betford auſſi abſolu que Henri V. & le Duc de Bourgogne devenu l'un des plus puiſſans Prince de l'Europe. Les amis de Charles VII. étoient pour lui auſſi dangereux que ſes ennemis. La plupart abuſoient de ſes malheurs au point que le Comte de Richemont ſon Connétable frére du Duc de Bretagne,

tagne, fit étrangler deux de ſes Favoris.

On peut juger de l'état déplorable où Charles étoit réduit par la néceſſité où il fut de faire valoir dans les Pays de ſon obéiſſance le prix du marc d'or juſqu'à 90 livres, au lieu d'une demi livre qu'il valoit du tems de Charlemagne. Il fallut bientôt recourir à un expédient plus étrange, à un miracle. Un Gentilhomme des frontiéres de Lorraine, nommé Baudricourt, crut trouver dans une jeune Servante de cabaret de Vaucouleurs, un perſonnage propre à jouer le rôle de guerriére & d'inſpirée. Cette Jeanne d'Arc, que le Vulgaire croit une Bergére, étoit en effet une jeune Servante d'hôtellerie, robuſte, *montant chevaux à poil*, comme dit Monſtrelet, *& faiſant autres exercices que jeunes filles n'ont point coutume de faire.* On la fit paſſer pour une Bergére de dix-huit ans. Il eſt certain cependant par

ſa propre confeſſion, qu'elle avoit alors vingt-ſept années. Elle eut aſſez de courage & aſſez d'eſprit pour ſe charger de cette entrepriſe délicate, qui devint héroïque. On la mena devant le Roi à Bourges. On la fit examiner par des femmes, qui ne manquérent pas de la trouver vierge, & par une partie des Docteurs de l'Univerſité & quelques Conſeillers du Parlement, qui ne balancérent pas à la déclarer inſpirée. Le Vulgaire 1429.
le crut, & ce fut aſſez. Les Anglois aſſiégeoient alors la Ville d'Orléans, la ſeule reſſource de Charles, & étoient prêts de s'en rendre maîtres. Cette Fille guerriére vêtue en homme, conduite par d'habiles Capitaines, entreprend de jetter du ſecours dans la place. Elle parle aux ſoldats de la part de Dieu, & leur inſpire ce courage d'enthouſiasme qu'ont tous les hommes qui croient voir la Divinité combattre pour eux. Elle

le marche à leur tête & délivre Orléans, bat les Anglois, prédit à Charles qu'elle le fera sacrer dans Rheims, & accomplit sa promesse l'épée à la main. Elle assista au Sacre, tenant l'étendart avec lequel elle avoit combattu.

Ces victoires rapides d'une fille, les apparences d'un miracle, le Sacre du Roi qui rendoit sa personne plus vénérable, alloient bientôt rétablir le Roi légitime & chasser l'étranger : mais l'instrument de ces merveilles, Jeanne d'Arc, fut blessée & prise en défendant Compiégne. Le Régent Betford crut qu'il étoit nécessaire de la flétrir pour ranimer ses Anglois.

Je ne sai par quelle superstition absurde, ou par quelle lâcheté non moins détestable, l'Université de Paris présenta requête contre elle, l'accusant de sortilége. Cette Héroïne digne du mi-

miracle qu'elle avoit feint, fut jugée à Rouen, & qualifiée „ de „ superstitieuse devineresse du Dia„ ble, blasphémeresse en Dieu & „ en ses Saints & Saintes, er„ rant par moult de sors en la „ foi de Christ. Comme telle elle „ fut condamnée à jeûner au pain „ & eau dans une prison perpé„ tuelle ". Elle fit, me semble, à ses Juges une réponse digne d'une mémoire éternelle. Interrogée pourquoi elle avoit osé assister au Sacre de Charles avec son étendart? elle répondit, „ il est juste que qui „ a eu part au travail, en ait à „ l'honneur.

Enfin accusée d'avoir repris une fois l'habit d'homme, qu'on lui avoit laissé exprès pour la tenter, ces Juges qui n'étoient pas assurément en droit de la juger, puisqu'elle étoit prisonniére de guerre, la déclarérent hérétique, relapse, & firent mourir par le feu celle qui ayant sauvé son Roi, auroit eu

des autels dans les tems héroïques, où les hommes en élevoient à leurs
1431. Libérateurs. Charles VII. rétablit depuis sa mémoire, assez honorée par son suplice même.

Pendant la guerre plus longue que décisive, un autre événement fut le salut de la France. Le Duc de Bourgogne, Philippe le Bon, mérita ce nom, en pardonnant enfin au Roi la mort de son père, & en s'unissant avec le Chef de sa Maison contre l'étranger. Il poussa cette générosité jusqu'à délivrer de sa longue prison de Londres le Duc d'Orléans, le fils de celui qui avoit été assassiné dans Paris. C'est ce même Philippe qui avoit en 1330 institué la Toison d'or à l'honneur d'une de ses Maîtresses. La France lui dut enfin sa paix & sa grandeur. Charles VII. regagna son Royaume à peu près comme Henri IV. le conquit 150 ans après. Charles n'avoit pas à la vérité ce courage brillant, cet es-

prit

prit prompt & actif. Ce caractére héroïque de Henri IV, mais obligé comme lui de ménager souvent ses amis & ses ennemis, de donner de petits combats, de surprendre des Villes & d'en acheter, il entra dans Paris comme y entra depuis Henri IV. par intrigue & par force. Tous deux ont été déclarés incapables de posséder la couronne, & tous deux ont pardonné. Ils avoient encore une foiblesse commune, celle de négliger quelquefois leurs affaires pour se livrer à leurs amours.

Charles ne fit son entrée dans Paris qu'en 1437, & ce ne fut que vers l'an 1450 que les Anglois furent entiérement chassés de la France. Ils ne gardérent que Calais, & perdirent pour jamais tous ces vastes domaines que leurs Rois avoient eu par les droits du sang, & que les trois victoires de Crecy, de Poi-

tiers & d'Azincourt ne purent leur conserver.

Charles VII. maître enfin paisible de la France, y établit un ordre qui n'y avoit jamais été depuis la décadence de la Famille de Charlemagne. Il conserva des Compagnies réglées de 1500 gens-d'armes. Chacun de ces gens-d'armes devoit servir avec six chevaux. Il établit aussi 4500 archers. Ces troupes en tems de paix lui coutoient cinq millions six cens mille livres de notre monnoie.

Outre ces troupes tenues continuellement sous le drapeau, chaque Village entretenoit un Franc-archer exempt de taille, & c'est par cette exemption attachée d'ailleurs à la Noblesse, que tant de personnes s'attribuérent bientôt la qualité de Gentilhomme de nom & d'armes. Plusieurs s'étonnent qu'après tant de desastres, la France

et eut tant de ressources & d'argent. Mais un Pays riche par ses denrées, ne cesse jamais de l'être, quand la culture n'est pas abandonnée.

Je ne puis omettre un jugement juste & solennel, qui fut rendu sous ce régne. C'est la condamnation du Duc d'Alençon, Pair de France & Seigneur du Sang Royal, convaincu d'avoir trahi l'Etat, & d'avoir traité avec l'Anglois. Quoique je me sois proposé d'éviter les détails, il me paroît important de remarquer qu'il fut jugé par le Roi lui-même, assisté des Pairs, des principaux Officiers de la Couronne, du Chancelier, de trois Présidens & de dix-huit Conseillers du Parlement. Un des Fils de France, âgé de douze ans, fut présent au jugement. Le Chancelier pour la première fois précéda les Pairs Ecclésiastiques, & les trois Présidens

précédérent les Officiers de la Couronne, ce qui n'avoit point d'exemple.

Au-reste la fin du régne de Charles VII. fut assez heureuse pour la France, quoique très-malheureuse pour le Roi, dont les jours finirent avec amertume par les rebellions de son fils dénaturé, qui fut depuis le Roi Louis XI.
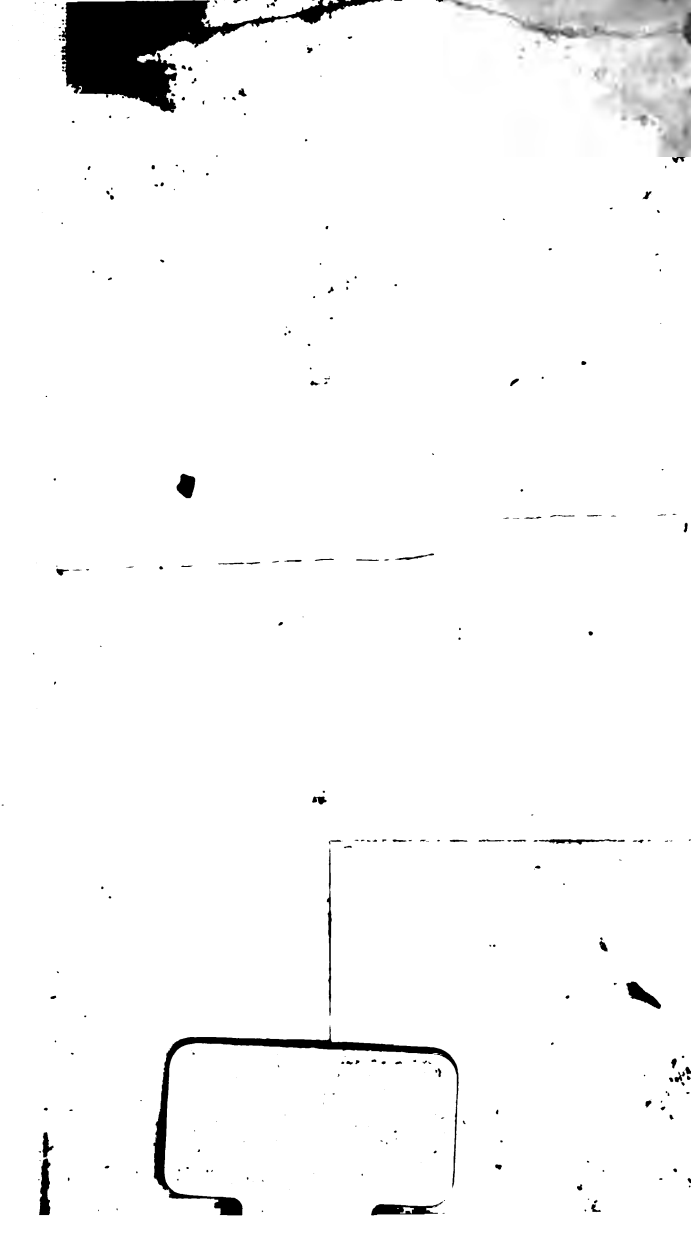
Fin du Tome I.